

Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Rouen). Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1807.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1829.

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS
DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1829,



ROUEN,

IMPRIMERIE DE NICÉLAS PERIAUX LE JEUNE,
RUE DE LA VICOMTÉ, N° 55.

1829.



Per. 80

12391

LETTRES PATENTES.

CHARLES, par la grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre, à tous présents et à venir, salut.

L'Académie des Sciences, des Belles-Lettres et des Arts, instituée en notre bonne ville de Rouen, département de la Seine-Inférieure, par les lettres patentes de notre auguste aïeul et prédécesseur le Roi Louis XV, données à Lille, au mois de juin de l'an 1744, contre-signées Phelypeaux, dûment visées et registrées où besoin a été, nous a fait exposer que, par ces mêmes lettres patentes, il lui a été permis d'avoir un sceau à telle marque, figure et inscription qu'il lui plairait, pour sceller les actes qui émaneraient d'elle; qu'elle

a, en conséquence , adopté un sceau dont elle a déjà fait usage , mais dans la possession duquel elle désire être maintenue et confirmée en exécution de la loi du 26 septembre 1814 ; à cet effet , l'Académie de Rouen s'est retirée par-devant notre Garde des Sceaux, Pair de France, Ministre et Secrétaire d'état au département de la Justice, lequel nous a présenté les conclusions du Conseiller d'état, Commissaire pour nous au sceau, et l'avis de notre Commission du sceau, tendant à la délivrance des présentes lettres patentes.

A CES CAUSES, nous avons confirmé et maintenu l'Académie des Sciences, des Belles-Lettres et des Arts, établie en ladite ville de Rouen, dans la possession, l'usage et l'emploi du sceau par elle adopté, pour sceller les actes émanés d'elle, lequel sceau ou laquelle empreinte représente le portique d'un Temple à quatre colonnes faisant trois ouvertures, avec la devise : *Tria limina pandit*, et a pour exergue : *Scientiæ, Litteræ et Artes, Academia regia Rothomagensis*, 1744.

Voulons que les actes de ladite Académie puissent être revêtus de cette empreinte en toute circonstance.

Mandons à nos amés et féaux Conseillers en notre Cour royale , séante à Rouen , de publier et registrer les présentes ; car tel est notre bon plaisir. Et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours , notre Garde des Sceaux , Pair de France ; y a fait apposer notre grand Sceau , en présence de notre Commission du Sceau.

Donné au château de St-Cloud , le dixième jour de juin de l'an de grâce mil huit cent vingt-huit , et de notre règne le quatrième.

Signé CHARLES.

Vu au Sceau :

Par le Roi :

Le Pair de France et Garde des Sceaux , Ministre et Secrétaire d'état au département de la Justice ,

Le Pair de France et Garde des Sceaux , Ministre et Secrétaire d'état au département de la Justice ,

Signé C^{te} PORTALIS.

Signé C^{te} PORTALIS.

Enregistré à la Commission du Sceau ,

Le Secrétaire général du Sceau ,

CUVILLIER.

Les présentes ont été lues et publiées en l'audience publique de la Cour royale , séante

vüj

à Rouen , le lundi 30 juin 1828 , et, de suite ,
transcrites sur les registres de ladite Cour ,
au désir de son Arrêt.

Le Greffier en chef de la Cour royale de Rouen ,

A. FLOQUET.

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1829.

D'APRÈS LE COMPTE QUI EN A ÉTÉ RENDU PAR MM. LES SECRÉTAIRES,
A LA SÉANCE PUBLIQUE DU 7 AOUT DE LA MÊME ANNÉE.



DISCOURS D'OUVERTURE

DE LA SÉANCE PUBLIQUE DE L'ANNÉE 1829,

PAR M. LE DOCTEUR LE PREVOST, PRÉSIDENT.

MESSIEURS,

UNE des connaissances les plus utiles à l'homme est celle de la minéralogie ; cependant cette branche de l'histoire naturelle a été jusqu'à présent cultivée avec bien moins d'ardeur que le règne végétal et le règne animal. Il

est vrai que les êtres organisés intéressent plus l'homme et ont des rapports plus directs avec lui que les êtres inorganiques ; mais , sans eux , que seraient les animaux et les végétaux ? Ils tirent tous leur existence physique des nombreux matériaux dont la terre est composée ; cette terre est notre mère commune ; nous sommes tous sortis de son sein , et nous y rentrerons tous. Que de motifs puissants pour étudier avec soin les différents êtres qui la composent et qui , par un concours admirable , peuvent fournir à tous les besoins de notre passagère existence ; car la vraie richesse d'un peuple consiste dans les produits de son territoire.

Quoique l'étude du règne minéral ne présente pas les mêmes attraites que celle du règne animal et du règne végétal ; néanmoins , en jetant un coup d'œil sur la composition de notre globe et sur les phénomènes curieux qui se passent à sa surface et dans son intérieur , on peut se convaincre que ce règne mérite autant que les deux autres de fixer nos regards et notre attention.

La terre, d'après les plus célèbres géologues, est formée, dans sa croûte superficielle, de trois couches de terrains superposées. Dans les excavations qui ont été faites pour les mines, on n'a pu parvenir qu'à une profondeur d'environ une demi-lieue ; il paraît impossible de pénétrer plus avant : en admettant que notre globe ait deux mille huit cents lieues de diamètre, il est au-dessus de la puissance humaine de pouvoir jamais creuser jusqu'au centre de la terre, puisqu'à peine parvenu à une demi-lieue de profondeur, on trouve déjà de si grands obstacles. Contentons-nous d'examiner les couches qui ont pu être explorées : la couche la plus profonde est celle des terrains primitifs ; on la trouve composée de masses énormes de granits, de porphy-

res , de marbres plus ou moins denses ; ces masses s'élèvent quelquefois au-dessus de la surface de la terre , et y forment de grandes chaînes de montagnes , telles que les Alpes et les Pyrénées ; cette première couche ne contient aucuns débris des corps des animaux ni des végétaux , et elle n'est pas propre à la végétation.

La seconde couche est posée sur cette base , ou quelquefois pénètre dans ses interstices ; elle paraît formée par le dépôt des eaux ; on y trouve des pierres moins dures , des ardoises , plusieurs carbonates calcaires , des restes d'animaux et de végétaux décomposés , des filons métalliques , du charbon de terre , des masses d'eau plus ou moins considérables : c'est dans ces terrains qu'il se forme quelquefois des excavations où se conduisent des vapeurs sulfureuses , bitumineuses , et d'autres gaz de différente nature , et qui , venant à s'enflammer , font une explosion , et paraissent être la cause des tremblements de terre et des éruptions volcaniques.

Les terrains de la troisième couche sont les plus extérieurs ; ils sont composés d'argile , de craie , de marne , de silex , de plâtre , de sable et de terre végétale ; on y trouve aussi des restes de productions végétales et animales , fluviales ou marines ; des mines de soufre , de différents sels , de métaux purs ou combinés avec d'autres substances ; des courants d'eau , qui , parvenus à la surface de la terre , y forment différentes sources suivant la nature des terrains à travers lesquels elles ont filtré ; de là les eaux douces et les eaux minérales gazeuses , sulfureuses , salines et métalliques , qui toutes vont se perdre dans la mer , cette masse immense d'eau qui , dans des excavations profondes , occupe à-peu-près les deux tiers de la surface de notre globe.

Tel est l'aperçu succinct des différentes substances qui composent la croûte superficielle de la terre ; ces objets sont bien dignes de fixer les regards d'un ami de la nature : c'est d'elle que nous tirons les principaux matériaux pour la construction de nos édifices , pour la fabrication des vases nécessaires aux usages de la vie ; c'est elle qui nous fournit ces métaux précieux qui font la force et la puissance de l'homme. Le plus utile de tous est le fer : c'est avec lui que l'homme fait fructifier la terre ; c'est avec lui qu'il pénètre dans son sein pour y découvrir les richesses qui y sont cachées ; c'est avec lui que la mécanique a créé ces ingénieuses machines qui nous sont si utiles ; c'est avec lui qu'un peuple défend ses droits et repousse les invasions étrangères : c'est enfin avec le fer que la bravoure française a triomphé dans toutes les parties du monde ; sans lui tous les arts languiraient. L'or et l'argent sont recherchés avec plus d'ardeur que le fer , parce qu'ils sont plus rares et qu'ils ont été choisis par toutes les nations pour le signe représentatif de la valeur des différents biens ; mais leur utilité n'est pas comparable à celle du fer ; ils ne pourraient jamais rendre les mêmes services à l'homme. Les autres métaux ont aussi un grand degré d'utilité pour les arts , et la médecine en tire ses remèdes les plus énergiques. Enfin , c'est du sein de la terre que sortent chaque année les productions céréales et légumineuses , les graminées qui servent à la nourriture de l'homme et des animaux ; c'est encore de son sein que s'élèvent vers le ciel ces arbres et arbustes si précieux par leurs fruits ; c'est avec eux que nous nous bâtissons des demeures pour nous préserver des injures de l'air ; c'est avec eux que sont construits ces édifices flottants qui vont attester dans toutes les régions du globe notre puis-

sance et notre industrie ; c'est enfin avec eux qu'est alimenté le feu de nos foyers , cet agent si puissant et si nécessaire dans l'univers. La diminution progressive des bois de chauffage a forcé l'homme de chercher à le remplacer par d'autres substances combustibles ; des tourbières et des mines de charbon de terre ont été découvertes dans quelques contrées : il serait à désirer qu'on en découvrit encore d'autres.

La minéralogie offre donc beaucoup d'objets intéressants aux yeux des amis des sciences. Combien il est utile pour un pays de connaître les avantages qu'il peut tirer de son territoire ! Ce sont ces considérations qui ont déterminé l'Académie royale de Rouen à proposer, pour sujet d'un prix extraordinaire, la statistique minéralogique du département de la Seine-Inférieure ; ce prix va être décerné dans cette séance.

Le sol de notre département est fertile en productions diverses ; il a des terres propres à la fabrication des porcelaines , de la faïence et de la poterie ; il a des grès de différente nature , des craies plus ou moins pures , dans lesquelles il se rencontre des pétrifications d'animaux et de végétaux ; on y trouve aussi des tourbières , mais point de mines de charbon de terre , dont le besoin se fait de plus en plus sentir. Il n'y a pas non plus de mines métalliques ; cependant on y rencontre beaucoup de sources minérales ferrugineuses , qui décèlent des couches de minéral de fer qu'on pourrait peut-être exploiter avec avantage ; les principales de ces sources sont celles d'Aumale , de Gournay , de Forges , de Rouen , de Bapaume , et de Rançon près de Caudebec ; celles de Forges ont joui d'une grande célébrité , et elles la méritent. Nous aimons à rappeler qu'en 1634 , Louis XIII les fit mettre dans l'état où elles sont

aujourd'hui , et vint les prendre avec la reine Anne d'Autriche et le cardinal de Richelieu ; qu'en 1749, l'auguste mère de Sa Majesté Charles X vint aussi les prendre et en obtint les effets les plus salutaires. La dernière Princesse du sang royal qui en ait fait usage est feu Madame la duchesse d'Orléans , qui les prit en 1772 , et trouva dans leur efficacité le rétablissement de sa santé. Ces eaux ne sont pas aujourd'hui aussi fréquentées qu'autrefois : cependant elles ont toujours les mêmes vertus. Chaque siècle a ses goûts , ses habitudes , ses prédilections ; depuis douze à quinze ans les bains de mer ont obtenu la préférence , et les eaux de Forges sont négligées. Les bains de mer sont d'une utilité incontestable pour la guérison de quelques maladies , mais il en est d'autres pour lesquelles les eaux de Forges leur sont préférables , et tôt ou tard elles recouvreront leur antique célébrité.

En étudiant le règne minéral , on y découvre une foule de phénomènes qui inspirent le plus grand intérêt ; on acquiert la certitude que tout ce qui sort de la terre y rentre infailliblement ; la matière , sans cesse en mouvement , passe successivement du règne minéral au règne végétal et au règne animal , sans qu'il s'en perde la plus petite molécule. Si nous considérons , en effet , ce qui a lieu dans les corps des animaux , nous verrons que tous les jours ils font des pertes , et que tous les jours ils ont besoin de les réparer par des substances , soit végétales , soit animales et minérales. Ces pertes se font sous la forme de vapeur , de liquide et de solides : les vapeurs s'élèvent dans l'atmosphère ; les liquides vont s'infiltrer dans la terre ou se réunir à d'autres liquides ; les solides se mêlent à d'autres solides et forment l'humus végétal ; les substances animales va-

porisées restent suspendues dans l'atmosphère jusqu'à ce que des brouillards ou des pluies les ramènent à la surface de la terre pour la fertiliser ; une partie des eaux pluviales coulent dans les rivières et entraînent avec elles des substances animales, végétales et minérales , qui servent à la nourriture des poissons ; l'autre partie s'infiltré dans les interstices de la terre, et forme ces réservoirs souterrains , d'où sortent des fontaines qui se réunissent en ruisseaux , puis en rivières , en fleuves , et vont reporter à la mer les eaux qui en étaient sorties , en déposant dans son sein ou sur ses bords les matières qu'elles avaient entraînées dans leur cours. Le soleil , par la force et la chaleur de ses rayons , aspire sans cesse de nouvelles eaux sur la vaste étendue des mers , en forme des vapeurs qui se condensent en nuages , que le vent soutient et fait voyager dans l'atmosphère , jusqu'à ce que , devenus trop pesants par leur agglomération , ils retombent en pluies salutaires sur la surface de la terre , pour animer , féconder et nourrir tous les êtres de la nature. Ainsi la terre fournit les végétaux ; ces végétaux servent à la nourriture des animaux ; ces animaux sont détruits à leur tour , et rentrent dans le domaine du règne minéral , pour ensuite reprendre une nouvelle vie sous différentes formes , et parcourir ainsi par un mouvement perpétuel les trois règnes de la nature , de sorte que rien ne s'anéantit sur la terre ; il n'y a que la matière qui change de forme ; la nature sans cesse animée d'un principe de vie , tend continuellement à décomposer des êtres pour en recomposer d'autres avec leurs débris ; tout est infini dans ce monde pour celui qui fixe sa pensée sur ce qui se passe en lui et autour de lui.

Que de réflexions profondes ne font pas naître cet ordre admirable , cette merveilleuse harmonie , qui

règlent tous les mouvements de notre monde physique ! L'homme , qui , par ses destinées , est le premier , le plus puissant des êtres de la terre , peut-il méconnaître une suprême intelligence qui préside à tout dans ce vaste univers ? Si les astres , par leur brillant éclat , célèbrent la gloire de Dieu , les phénomènes terrestres démontrent également son immensité et sa puissance éternelle.

CLASSE
DES SCIENCES ET ARTS.

CLASSE

DES SCIENCES ET ARTS.

RAPPORT

*FAIT par M. CAZALIS , Secrétaire perpétuel de la Classe
des Sciences.*

MESSIEURS ,

IL serait inutile que je cherchasse , dans un exorde qui ne ferait que prolonger votre attente , à exciter votre intérêt pour les travaux dont j'ai à vous entretenir. Vous témoignez assez haut , en venant assister à cette séance , que cet intérêt est tout vivant dans votre esprit. Puissé-je , malgré la concision nécessaire à ce rapport , vous présenter l'analyse des travaux des membres de cette Académie sous une forme capable de vous les faire dignement apprécier.

PHYSIQUE ET MATHÉMATIQUES.

= M. Dubuc , qui, plusieurs fois , a protesté dans le sein de l'Académie contre l'efficacité des paratonnerres , nous a communiqué de nouvelles réflexions sur cet important sujet. Il a présenté , comme pouvant appuyer son opinion , cette circonstance qu'en Italie et en Allemagne , dans les années 1827 et 1828 , des champs en plein rapport ont été foudroyés et ravagés par des averses épouvantables , quoique armés de nombreux paragrêles.

A Paris, le 2 juillet 1827, un ouragan très-violent, suivi immédiatement d'une averse qui transforma en un clin d'œil le beau jardin des Tuileries en un vaste lac, et pendant lequel la foudre tomba à plusieurs reprises sur des maisons de la rue Richelieu, éclata et sembla se concentrer sur un quartier de la capitale où existe un grand nombre de paratonnerres.

M. Dubuc cite aussi l'événement arrivé au magasin à poudre de Bayonne. Ce bâtiment, quoique armé d'un paratonnerre, a été endommagé par la foudre d'une manière assez grave pour que le ministre de la guerre, auquel un procès-verbal de cet accident avait été adressé par les autorités du lieu, demandât à l'Académie des sciences un rapport sur cet important sujet. Notre savant confrère, par suite de ses idées relativement à l'influence sur la foudre, des appareils métalliques élevés dans l'atmosphère, craint qu'en construisant en fonte la flèche de la cathédrale de cette ville, on n'élève qu'un monument peu durable à raison des secousses puissantes que lui fera subir l'électricité atmosphérique. Il craint encore qu'une semblable masse métallique, présentant, en tout sens, prise aux détonations électriques ou *hydro-électriques*, n'occasionne des trombes aériennes ou aqueuses dont les propriétés voisines de l'édifice auront à souffrir. Il aurait voulu, par ces raisons, voir construire cette flèche en pierres de taille.

— Répondant aux doutes de M. Dubuc, M. Lévy s'est attaché à prouver, dans une discussion rapide, que les faits les mieux observés démontrent l'efficacité des moyens proposés par le célèbre Franklin pour préserver nos édifices de l'action de la foudre. Les vrais principes de la science sont, d'ailleurs, ici d'accord avec les faits. Or, est-ce par un scepticisme

fondé sur des considérations plus ou moins vagues , que l'on pourra renverser cet accord ? Il n'en peut être ainsi.

L'opinion de M. Lévy a en sa faveur d'être celle de l'Académie des sciences. Elle est consignée dans un rapport qui avait été demandé à cette Société savante par le Ministre de l'Intérieur. M. Lévy rappelle les parties les plus importantes de ce rapport.

L'efficacité des paratonnerres démontrée , M. Lévy rejette bien loin les craintes que l'on pourrait élever au sujet de la présence dans l'atmosphère de la flèche métallique que l'on va construire sur la cathédrale. Qu'on la munisse de conducteurs bien disposés , ayant une communication bien intime avec le sol , et elle soutirera aux nuages orageux la matière de la foudre , sans dommage pour elle et au grand avantage de nos habitations.

— Peu convaincu par la réponse de M. Lévy , M. Dubuc a reproduit , avec de nouveaux développements , les raisonnements et les faits qui prouvent , selon lui , le peu de confiance que l'on doit avoir dans l'efficacité des paratonnerres. Il persiste donc dans son opinion , et croit que la flèche toute métallique qu'on va élever à Rouen aura de graves inconvénients.

— M. Lévy a terminé cette discussion en communiquant à l'Académie deux lettres, l'une de M. Gay-Lussac, l'autre de M. Fourier, tous deux membres de l'Académie des sciences ; ces deux savants se montrent , dans ces lettres , convaincus de l'efficacité des paratonnerres ; selon eux , aucun danger n'est à redouter de la construction en fer de la flèche de la cathédrale : elle garantira , au contraire , tout le voisinage des atteintes de la foudre.

Enfin M. Lévy a donné lecture d'un extrait du rapport fait à l'Académie des sciences , relativement aux dégâts occasionnés par la foudre sur le magasin à poudre de Bayonne , quoiqu'il fût armé d'un paratonnerre. Tout le mal est provenu de la mauvaise communication que l'on avait établie entre le conducteur du paratonnerre et le sol. Cette mauvaise communication a permis à la matière de la foudre de s'accumuler sur la tige du conducteur , d'où elle a fait explosion sur diverses parties de l'édifice.

= Nous devons à M. Periaux un rapport sur la 13^{me} édition du Manuel des poids et mesures , excellent ouvrage dû à M. Tarbé des Sablons , l'un de nos correspondants.

= M. Morin , ingénieur des ponts et chaussées , a adressé le deuxième et le troisième cahier de sa correspondance météorologique ; M. Cazalis les a fait connaître par un rapport verbal.

Le même membre a fait un rapport sur un Mémoire d'optique de M. Bourgeois.

CHIMIE.

= M. Dubuc a communiqué à l'Académie des recherches sur le principe vénéneux du *coriaria myrtifolia* , suivis d'une notice sur les propriétés tinctoriales de cet arbrisseau.

Un empoisonnement arrivé l'année dernière à Hazebrouck , département du Nord , par l'emploi du grabeau de séné mêlé de feuilles de coriaria , a suggéré à notre savant confrère l'idée de faire des recherches chimico-analytiques pour découvrir la nature du principe qui rend cette plante si vénéneuse.

D'après ces recherches , ce ne serait pas au tannin , comme quelques personnes l'ont prétendu , que le

coriaria devrait ses qualités vénéneuses, puisque ce principe y entre tout au plus pour $\frac{1}{100}$, mais bien à l'acide gallique qui s'y trouve en proportion beaucoup plus grande, $\frac{1}{10}$ environ.

On peut facilement reconnaître, à l'aide de la saveur, ou plus sûrement à l'aide d'un sel ferrugineux, le *coriaria* mêlé au séné médical ou à toute autre plante. Une infusion qui renferme les plus petites proportions de *coriaria* devient noire par l'action d'un sel de fer.

L'ammoniaque paraît pouvoir servir de contre-poison, dans le cas d'empoisonnement par le *coriaria*.

Ces recherches sont terminées par la notice suivante, sur les propriétés tinctoriales du redoul.

« Les propriétés astringentes et tinctoriales de cet arbrisseau ne sont pas assez connues. Notre compatriote, le savant M. Dambournay, n'en dit pas même un mot dans son ouvrage sur les qualités tinctoriales d'un grand nombre de nos végétaux indigènes qu'il a essayés; et il fallait peut-être une circonstance comme celle qui m'a déterminé à en faire une sorte d'analyse, pour pouvoir les apprécier... En effet, qui aurait cru que ce *coriaria*, recolté à Rouen, à Lille, etc., recèle près d'un dixième de son poids, étant sec, d'acide gallique; et comme cet acide, combiné à l'oxide de fer, forme en général la base des belles couleurs noires sur les étoffes et pour faire de l'encre, quel avantage ne tirerait-on pas en France de la culture de cet arbrisseau, surtout dans les nombreux terrains arides, secs et caillouteux non cultivés, et encore si communs dans le royaume? On pourrait en faire deux coupes chaque année; et je suis convaincu que ce genre d'exploitation agricole serait d'un excellent rapport pour ceux à qui les localités permettent la culture de cette plante vraiment *tinctoriale*, et sans nuire toutefois à la récolte des céréales.

« J'ai fait plusieurs essais avec les feuilles et le bois haché de cet arbrisseau, pour teindre en noir du coton et de la laine; ces essais m'ont parfaitement réussi, malgré mon peu de connaissance dans l'art du teinturier.

« J'ai également préparé une bonne encre avec les feuilles sèches du *coriaria myrtifolia*, surtout en y ajoutant un peu de noix de galle ordinaire. Voici la recette pour faire *cette encre* :

« Prenez : feuilles de *coriaria myrtifolia*, quatre gros ; noix de galle noire, un gros ; l'une et l'autre écrasées. On verse dessus douze onces d'eau bouillante, puis on laisse infuser dans les cendres chaudes, en agitant de temps en temps le mélange. Après vingt-quatre heures d'infusion, on coule avec expression ; alors on ajoute à la colature quatre gros de gomme arabique ordinaire concassée, et trois gros de sulfate vert de fer. On tient le tout chaudement, mais sans bouillir, pendant quelques minutes ; on agite, et l'encre est faite.

« Cette encre est belle, coule bien sous la plume, et j'en expose l'effet aux yeux de l'Académie.

« Enfin, des essais comparés prouvent aussi que ce *coriaria* (*qui n'est pas un sumac*), est plus riche en principe *teignant* que le sumac ordinaire du commerce, et dont nous sommes tributaires de l'étranger pour approvisionner les ateliers de teinturerie en France. Par tous ces motifs, on ne peut trop s'empresser d'indiquer les propriétés tinctoriales du redoul, afin qu'on en multiplie la culture parmi nous, etc., etc..

« Peut-être semblera-t-il étrange que j'aie parlé tout-à-la-fois, dans le même travail, des propriétés toxiques et tinctoriales de ce genre de *coriaria* ; mais, en chimie, tout se tient, et il est difficile de taire ce qu'on croit utile à l'agriculture, au commerce et à l'industrie, surtout quand les circonstances nous y amènent presque naturellement.

« En définitif, cette notice sur les propriétés tinctoriales du *coriaria* à feuilles de myrthe est encore incomplète, je l'avoue ; mais elle peut donner naissance à de nouvelles recherches sur ce végétal, que je regarde déjà comme pouvant suppléer, par sa culture en France, la plupart des ingrédients astringents que le commerce tire à grands frais de l'autre hémisphère pour le besoin de nos ateliers.

« Je crois, Messieurs, que ce Mémoire n'est pas dénué d'intérêt, soit pour l'art de guérir, soit pour les arts agricoles et industriels. Ces motifs m'ont déterminé à vous le communiquer et à le soumettre à vos méditations.

« *Nota.* Postérieurement à la rédaction de ce Mémoire, j'ai lu, dans le Bulletin que publie périodiquement de ses travaux la Société académique de Limoges, que cette Société avait admis, l'année dernière, à l'exposition, des bois de teinture que produit le département de la Vienne, le redoul qu'on recueille dans les montagnes du Quercy, comme pouvant remplacer avec succès le sumac étranger dans les ateliers de teinturerie de France ; mais on n'y rapporte aucunes expériences pour justifier cette assertion ; de manière que ma notice sur le *coriaria myrtifolia*, comme ingrédient *tinctorial*, semble faite tout à-propos pour confirmer l'idée émise sur ce végétal par la société scientifique de Limoges. (Voir le Bulletin n° 1, tome 7, imprimé par ordre de cette Société.) »

— M. Morin a aussi soumis les feuilles de *coriaria* à un examen chimique. Son attention a été appelée sur ces feuilles remarquables par leurs qualités vénéneuses, parce que, dans ces derniers temps, une cupidité criminelle les a employées à la sophistication

du grabeau de séné. Son travail offre un exposé complet de son analyse ; en voici les résultats :

- 1° De l'huile volatile ;
- 2° De l'acide gallique en petite quantité ;
- 3° Du tannin ;
- 4° Un sucre liquide analogue à celui qu'on rencontre dans quelques végétaux ;
- 5° De la chlorophyle ;
- 6° Une matière jaune, de nature albumineuse, établissant le passage entre le chlorophyle et la chromule ;
- 7° Du soufre ;
- 8° Des sels minéraux, de la silice, de l'oxide de fer ;
- 9° Enfin, qu'il n'existe pas dans ce végétal d'alcali-organique.

M. Morin ne s'est pas proposé de rechercher à quel principe les feuilles de coriaria doivent leur propriété toxique ; il abandonne cette question au médecin, tout en regardant comme peu probable l'opinion qui l'attribuerait à l'acide gallique.

= Une question d'un grand intérêt pour la médecine légale a été l'objet d'un travail fort important de la part de M. Morin. Appelé, par les Magistrats, pour établir quelle pouvait être la nature de taches brunes-rougeâtres qui existaient sur un vêtement, et qui, au dire de l'accusé, était le résultat de l'application du sang de poisson, notre confrère a été nécessairement conduit à rechercher la nature des principes qui composent ce liquide animal. Aucun travail antérieur sur le même sujet ne pouvant l'aider dans ses recherches, il a dû recourir à des essais multipliés pour obtenir le meilleur mode d'analyse applicable dans cette circonstance.

Son travail lui a permis de conclure que les taches pro-

duites sur les vêtements par le sang de poisson, ne peuvent être confondues avec celles qui résultent de l'application du sang des mammifères, par la nature de la matière colorante et par l'absence de la fibrine.

= Nous devons encore à M. Morin la communication d'une note de M. J. Thibourméry, qui constate la présence du bleu de Prusse dans les sels de soude du commerce; observation qui, d'ailleurs, n'est pas nouvelle.

L'auteur de cette note se propose de rechercher à quelle époque de la fabrication ce composé se forme, s'il existe dans les soudes factices et dans les alcalis naturels, et pourquoi certains sels de soude en sont privés.

MÉDECINE.

= M. Cottereau, auquel l'Académie a accordé le titre de membre correspondant, a adressé un Mémoire intitulé : *De quelques effets singuliers produits par l'usage interne ou externe de certains médicaments*. L'étude à laquelle s'est livré M. Cottereau dans son Mémoire, est des plus importantes pour les médecins praticiens. Il a reconnu que les idiosyncrasies particulières contre-indiquaient souvent l'application des médicaments les plus simples et les plus inoffensifs en apparence. Vérité dont tout médecin doit bien se pénétrer; et qui a, d'ailleurs, été professée de tout temps par les bons observateurs. Les observations que M. Cottereau a apportées à l'appui de sa proposition sont très-bien faites, et son travail est digne de l'estime des médecins praticiens : telles sont les conclusions du rapport qui vous a été fait sur son Mémoire par M. Des Alleurs fils, au nom d'une commission.

= Nous devons encore à M. Des Alleurs, organe
3.

d'une autre commission , un rapport sur un Mémoire de M. Patel , docteur médecin à Evreux , sur les vers plats dans l'espèce humaine. Ce travail, qui annonce dans son auteur une bonne méthode , de la réserve et un bon tact médical , est partagé en deux parties , l'une théorique et technologique , et l'autre entièrement pratique.

Les idées générales sur les entozoaires et sur les causes et le mode de leur formation , mises en avant par M. Patel , sont sages et empreintes de ce doute philosophique qui n'exclut pas les opinions respectables. Il combat avec succès cette opinion , qui tendrait à faire regarder les vers comme la suite des irritations intestinales.

Ses descriptions des vers plats , la manière très-claire dont il démontre que le tœnia armé , que l'on doit bien distinguer du botryocéphale ou tœnia non armé , est le ver solitaire des Français , annoncent dans leur auteur des connaissances assez étendues en anatomie comparée. Enfin , il n'y aurait rien à redire à la description des accidents causés par les vers en général , et par le tœnia en particulier , si M. Patel n'avait pas omis un symptôme qui est caractéristique du tœnia dans quelques circonstances ; c'est une toux forte , rauque , stomacale , qui prend par crise et devient quelquefois convulsive.

Dans la partie pratique de son Mémoire , M. Patel suit la meilleure marche et la seule qui convienne en pareil cas ; il cite un grand nombre d'observations dans lesquelles l'emploi de l'écorce de grenadier a parfaitement réussi. L'huile empyreumatique réussit bien aussi ; mais la saveur affreuse de ce médicament doit y faire renoncer. Enfin , M. Patel a soin de décrire la forme et la dose suivant lesquelles il emploie l'écorce de grenadier ; tout en disant que c'est au tact

du médecin à varier la prescription de ce médicament, sur l'âge et le tempérament des individus.

Les conclusions de ce Mémoire sont sages, modérées, et, en le lisant, on peut se convaincre qu'elles sont appuyées sur des raisonnements justes, sur des faits vrais et bien observés. Elles annoncent une bonne méthode, de la réserve et un bon tact médical.

M. Patel a été élu membre correspondant.

= Une thèse *sur l'influence des travaux intellectuels sur le système physique de l'homme*, adressée à l'Académie par son auteur M. Begin, a été l'objet d'un rapport de M. Hellis. Le sujet a paru à votre rapporteur traité avec une érudition et une rectitude d'esprit, qui attestent à-la-fois un bon jugement et des études solides.

= M. Godefroy nous a fait connaître, par un rapport, une brochure de M. Palman, ayant pour titre : *Recherches sur les propriétés médicales du charbon de bois*. M. Palman présente le charbon comme un spécifique contre un très-grand nombre de maladies les plus cruelles qui attaquent l'homme. Il lui prête des qualités infinies, mais trop souvent imaginaires.

= Appelé à la présidence de l'Académie, M. Le Prévost a ouvert nos travaux par un discours dans lequel il a renfermé des recherches fort intéressantes sur la monomanie homicide. On a présenté, dans ces derniers temps, comme une maladie nouvelle, une monomanie atroce qui porterait ceux qui en sont atteints à égorger des enfants. La monomanie homicide n'est pas une maladie nouvelle ; M. Le Prévost cite plusieurs observations de cette maladie, que lui à présentées sa pratique ; mais l'invasion d'un mal

aussi terrible n'est jamais subite ; elle s'annonce par des symptômes qui , d'abord faibles , augmentent avec les progrès du mal lui-même. C'est donc à tort qu'on a voulu faire déclarer innocents Papavoine et la fille Cornier , que les crimes atroces qu'ils ont commis ont rendus si fameux , en soutenant qu'ils avaient agi sans discernement , qu'ils avaient obéi à une influence irrésistible , à une nouvelle espèce de monomanie homicide dont ils avaient été atteints subitement sans aucune cause probable apparente.

« Que la société se rassure , dit en terminant M. Le Prévost, contre la nouvelle monomanie atroce dont on a épouvantée ; elle n'a existé que dans la tête de quelques médecins à système. Que l'ordre social s'améliore , que les mœurs deviennent plus pures , et les âmes sensibles ne seront plus attristées par des forfaits aussi révoltants. »

— M. Vingtrinier a aussi communiqué à l'Académie un travail sur la monomanie homicide. Les aberrations de l'intelligence ont été , selon lui , mal connues des anciens ; ils en ont donné de mauvaises classifications. La distinction expressément recommandée de la manie sans délire , ou monomanie , appartient aux observations modernes. Parmi tous les genres de monomanie , la monomanie homicide a dû prendre rang ; c'est en vain qu'on a voulu la révoquer en doute : qu'on a voulu combattre son existence par des considérations abstraites d'ordre , tirées d'idées religieuses ou morales , qui ne peuvent rien contre des faits bien observés. C'est après s'être long-temps refusé à croire à l'existence d'une aussi terrible maladie , que la conviction de M. Vingtrinier a dû se former d'après les faits nombreux consignés dans les ouvrages d'observateurs habiles , et d'après ceux que sa pratique lui a fournis.

En vous citant ces faits , en discutant devant vous les objections qu'on leur a opposées , en recherchant leurs conséquences nécessaires , l'auteur vous a découvert les bases qui fondent son opinion. Enfin , il admet l'existence d'une monomanie homicide dont l'invasion peut être subite, et qui ne se manifesterait par aucun désordre apparent de l'intelligence , soit avant , soit après l'acte qu'elle aurait nécessité.

— Tout en reconnaissant de nouveau l'existence de la monomanie homicide, M. Le Prévost a cru devoir combattre de nouveau cette dernière opinion, qui est d'ailleurs celle de plusieurs médecins distingués. Tous les individus atteints, selon lui, de ce genre de maladie, qu'il a observés, avaient donné des signes d'aliénation mentale avant de se porter à des actes de fureur, et cette aliénation a continué après la consommation de ces actes. Mais Papavoine et la fille Cornier n'ont donné aucun signe de folie ni avant ni après leur crime..... Eh bien ! ils n'étaient pas monomaniacs. ... Qui a donc pu les porter à commettre des meurtres semblables ? aucun intérêt particulier ne paraît les avoir guidés. Dans un temps où les passions sont si exaltées et où la dépravation des mœurs va toujours croissant, est-il étonnant qu'il se trouve des êtres qui, mus par des passions cachées, se portent aux plus horribles forfaits ? L'état actuel de la société mérite d'ailleurs de semblables reproches ; c'est ce que s'attache à prouver M. Le Prévost.

— M. Vingtrinier a répondu : il persiste dans son opinion. Les faits cités par M. Le Prévost ne lui paraissent pas rentrer dans l'espèce ; il s'attache surtout à arracher le cachet d'immoralité dont M. Le Prévost a voulu marquer notre époque. Il a mis, pour cela,

sous ses yeux des relevés statistiques qui lui ont semblé prouver qu'aujourd'hui il n'y a pas plus d'enfants naturels qu'autrefois, et que les crimes ne sont pas plus multipliés ; bien loin de là, les chiffres sont en faveur de notre époque.

Il résulte d'un relevé des enfants trouvés, reçus dans l'hospice de cette ville, que, depuis douze ans, dans ce département, le chiffre des enfants exposés est fixé à 950 environ, et que celui des enfants abandonnés est diminué de 121 à 41.

Quant aux crimes, le nombre des condamnations capitales a été en diminuant depuis 28 ans, et, depuis 1813, il paraît fixé au terme moyen de 4. Le nombre des préventions, pour l'arrondissement de Rouen, est resté le même depuis 1823 ; il est de 750.

Des recherches semblables, faites sur une plus grande échelle, publiées par le ministère de la justice et par M. Ch. Dupin, donnent des résultats dans le même sens.

— Cette discussion, toute dans l'intérêt de la science, s'est terminée par de nouvelles réflexions dans lesquelles M. Le Prévost combat encore les idées de M. Vingtrinier, en reproduisant avec de nouveaux développements, et les faits qu'il avait cités, et les considérations générales dont il les avait accompagnés. Il s'attache à montrer que les objections qu'on lui a faites ne sont nullement concluantes ; enfin, il appuie son opinion par la citation des faits dont l'observation est due à M. Esquirol, et qui lui paraissent montrer que l'opinion qu'on lui oppose est erronée. Il cite aussi un long passage où, comme lui, M. Esquirol se plaint de l'immoralité de notre époque, en la présentant comme la cause la plus fréquente des aliénations mentales.

= M. Avenel , docteur-médecin à Rouen , a fait hommage à l'Académie d'une *Dissertation sur les affections cancéreuses du col de l'utérus*.

M. Vingtrinier a rendu un compte avantageux de cet ouvrage.

= L'Académie doit encore d'autres communications à M. Avenel. Ce sont des Mémoires sur divers points de médecine. •

= Elle a reçu de M. Renalt un Mémoire sur les sangsues.

HISTOIRE NATURELLE.

= M. Dubuc a lu une notice sur une espèce particulière de pomme de terre récoltée à Saint-Georges , remarquable par son volume d'une rare grosseur.

Cette pomme de terre , comprise parmi celles que les cultivateurs nomment grosse blanche , lui a fourni une fécule d'un grain fin et d'une beauté qu'on rencontre rarement dans cette espèce.

Les caractères particuliers de ces pommes de terre dépendent-ils de la nature particulière du sol sur lequel on les a récoltées ? c'est ce que M. Dubuc se propose de rechercher dans un travail subséquent.

= Dans une note lue l'année dernière , M. Dubuc avait annoncé la disparition graduelle du puceron lanigère dans les diverses contrées de la Normandie ; de nouvelles recherches faites en septembre dernier sont venues confirmer les prévisions de notre confrère. Il a parcouru , à cette époque , plus de trente cantons ruraux , et partout il a constaté la destruction presque complète de cet insecte. Il a aussi remarqué que les

arbres, même ceux qui ont le plus souffert, couverts des couches grasses lancelleuses formées par l'accumulation des débris des insectes qui ont vécu sur eux, reprennent une vigueur extraordinaire de végétation.

Notre confrère a consigné, dans sa notice, un fait qui lui a été attesté par des personnes dignes de foi; c'est que le *hant*, ou parcours des moutons, a la propriété de préserver les arbres des ravages du puceron lanigère.

= Au nom d'une commission, M. Houtou-Labillardière a fait un rapport sur un ouvrage adressé à l'Académie par M. Girardin, et ayant pour titre : *Éléments de minéralogie appliquée aux sciences chimiques*, par MM. Girardin et Le Coq.

Cet ouvrage, basé sur la méthode de Berzélius, est partagé en quatre livres.

Le premier livre est destiné à l'exposé des principes sur lesquels repose la science des corps inorganiques. Il comprend les caractères des minéraux, leur composition chimique, les signes employés pour les représenter, la classification, etc.

Le deuxième livre comprend la description de l'espèce minérale.

La géognosie fait l'objet du troisième livre; le quatrième est consacré à la métallurgie et à la docimasie.

Les détails dans lesquels entre le rapport sur chacune de ces parties, sont faits pour donner une haute idée de l'importance de cet ouvrage, qui manquait d'ailleurs totalement aux personnes qui, ne pouvant pas se livrer exclusivement à l'étude de la minéralogie, doivent ou veulent cependant posséder des connaissances réelles sur cet objet.

La même commission a eu aussi à examiner une brochure de M. Girardin, intitulée : *Analyse du domite*

léger du Puy-de-Dôme. Ce travail , intéressant pour le géologue , prouve dans son auteur un habile manipulateur. M. Girardin a été appelé à faire partie des membres résidents de l'Académie.

= M. Lévy a mis sous les yeux de l'Académie des os imprégnés d'une couleur verte , qui ont été trouvés enfouis dans le sol ; quelques-uns présentaient une couleur violette.

= M. Le Prévost , vétérinaire , a lu une notice sur deux œufs de poule hardés et réunis par un cordon membraneux.

= M. Aug. Le Prévost a fait hommage à l'Académie d'une brochure intitulée : *des Lichens calicioides*. M. Levieux en a rendu compte ; c'est une traduction du suédois d'un mémoire d'Erik Acharius. Cette traduction est précédée d'une préface très-étendue , dans laquelle notre confrère développe de profondes connaissances sur la famille des lichens , objet de son affection particulière , et dont il s'attache à faire sentir , par des considérations neuves et élevées , l'importance des fonctions dans l'ordre de la nature.

= M. Loiseleur des Longchamps a aussi fait hommage de sa *Flora Gallica*. M. Le Turquier vous a fait connaître cet important ouvrage dans un rapport détaillé.

= L'Académie a reçu de M. Prévost , pépiniériste , un exemplaire de son *Catalogue descriptif , méthodique et raisonné des espèces , variétés et sous-variétés du genre rosier* , qui sont cultivées chez lui. M. Dubreuil a fait un rapport sur cet ouvrage.

= Nous devons à M. Levieux deux rapports sur deux

ouvrages adressés à l'Académie par deux savants correspondants, l'un de M. Fée, sur le Lotos des anciens, l'autre de M. Desmazières, professeur de botanique à Lille.

INDUSTRIE. — AGRICULTURE.

= M. Deville a fait un rapport sur un Mémoire de MM. Langlumé et Chevallier, contenant l'exposé de plusieurs procédés lithographiques; des nombreuses expériences auxquelles s'est livré M. Deville, en suivant avec soin les indications des auteurs, soit pour l'effaçage des pierres, soit pour la retouche des dessins, l'ont conduit à conclure que les procédés indiqués n'atteignaient pas le but annoncé.

= M. Prosper Pimont nous a fait connaître qu'il était parvenu à tirer du dépôt des bains de teinture un nouveau combustible, qui a beaucoup de rapport avec la tourbe. Ce nouveau combustible, sans pouvoir être employé dans toutes les opérations, pourrait, comme la tourbe de nos marais, lui être substitué avec avantage dans quelques circonstances. Au reste, M. Pimont a promis de nouvelles recherches à ce sujet.

= Chargé de rendre compte d'une brochure de M. Héricart de Thury, sur les puits artésiens, M. Lévy a profité de cette occasion pour traiter devant l'Académie les principales questions qui se rattachent à ce moyen si précieux de se procurer de l'eau en abondance. Il s'est surtout attaché à faire connaître l'origine que l'on peut attribuer à ces eaux qui s'élèvent naturellement jusqu'au niveau du sol, et quelquefois au-dessus, et à indiquer les conditions géologiques dans lesquelles se trouvent les terrains

les plus favorables pour l'établissement des puits artésiens.

= Nous devons encore à M. Lévy une traduction d'un mémoire de sir William Congrève , renfermant le prospectus d'une machine pour faire marcher les vaisseaux en mer par la force des vagues.

= M. Gossier a lu les réponses faites aux questions adressées par la Société d'Agriculture de Paris, relativement à la culture , au rouissage et au broiement du chanvre et du lin dans ce pays.

= Une école centrale des arts et des manufactures vient de s'établir à Paris. Les administrateurs ont adressé à l'Académie un prospectus dans lequel le but et les avantages de cet établissement sont exposés avec détail, et qui renferme aussi les programmes des différents cours qui y seront faits. M. Destigny a donné , dans un rapport spécial , une idée fort avantageuse d'un établissement qui peut être si utile à notre industrie, et d'où devront sortir des ingénieurs civils et des chefs d'ateliers instruits par la théorie et par la pratique.

Une demi-bourse a été mise à la disposition de l'Académie par les fondateurs de l'école.

= Plusieurs numéros des Annales de l'industrie française et étrangère ont été l'objet d'un rapport très-favorable de M. Lévy.

= M. Brunel , membre correspondant , a assisté à une de nos séances, et l'Académie a eu le précieux avantage de recevoir de cet habile ingénieur des détails sur les travaux qu'il avait exécutés jusqu'alors pour la construction d'un passage sous la Tamise ; il nous a fait connaître les moyens qu'il a employés

et les obstacles qu'il a eus à surmonter. Des plans figuratifs , sur lesquels chacun pouvait suivre les explications de M. Brunel , ont facilité l'intelligence de travaux aussi remarquables par leur nouveauté que par leur hardiesse.

Le bouclier de cette machine puissante , à laquelle M. Brunel doit en grande partie tous ces succès , a fixé vivement l'attention. On n'a pas vu non plus sans étonnement comment , lorsque , par deux fois , le lit de la Tamise s'est crevé au-dessus du bouclier , et le fleuve a fait éruption dans les galeries , l'habile ingénieur est parvenu à boucher l'excavation et à surmonter de tels obstacles.

Dans ces derniers temps des bruits se sont élevés , qui semblaient annoncer que l'on prétendait enlever à M. Brunel la gloire de terminer des travaux dont il a déjà poussé l'exécution si loin et avec tant de succès ; mais , nous sommes heureux de le dire , ces craintes sont dénuées de fondement : celui-là , qui a trouvé dans son génie les ressources nécessaires pour entreprendre un semblable ouvrage , aura l'honneur de le terminer.

M. le préfet a su ménager à l'Académie une vive jouissance en faisant , dans cette même séance , remettre à M. Brunel une lettre du ministre de l'intérieur , dont lecture a été donnée de suite , annonçant que Sa Majesté accordait à M. Brunel le titre de chevalier de la Légion d'honneur , comme témoignage du haut intérêt qu'elle prenait à ses importants travaux.

M. Brunel a offert à l'Académie un exemplaire de l'esquisse des travaux du passage sous la Tamise.

= Deux volumes publiés par la Société centrale et royale d'agriculture de Paris , avaient été renvoyés à

M. Dubuc, qui les a fait connaître dans un rapport étendu.

Ce recueil ne renferme que des Mémoires exempts de ces théories spéculatives, qui, si elles étaient suivies, mettraient la confusion dans l'art précieux de cultiver les terres. Ce recueil reçoit de justes éloges de notre confrère; il devrait servir d'exemple à tous ceux qui écrivent sur l'économie rurale.

= Nous avons aussi entendu un rapport fort intéressant de M. l'abbé Gossier, sur le recueil publié par la Société d'émulation de cette ville. M. le rapporteur a fait connaître avec détail les divers Mémoires dont se compose cette publication importante.

= L'Académie a reçu, comme les années précédentes, de la plupart des Sociétés savantes de la France, communication des ouvrages dans lesquels ces Sociétés publient leurs travaux.

Nous citerons les Académies de Caen, Strasbourg, Douai, Limoges, St-Etienne, Besançon, Bordeaux;

Les Sociétés d'agriculture, sciences et arts d'Orléans, Metz, Aix, Poitiers, le Puy; des départements de Seine-et-Oise, de Tarn-et-Garonne, d'Indre-et-Loire;

Des Académies de médecine d'Evreux, de Bordeaux.

Ces publications, toutes dans l'intérêt des sciences et des lettres, ont été l'objet de rapports qui ont mérité tout votre intérêt, et que vous devez à MM. Dubuc, A. Le Prévost, Le Pasquier, Godefroy, Gossier, Periaux, etc.; nous citerons encore la Société d'agriculture de Rouen, qui nous a aussi adressé un volume de ses travaux. M. Meaume a été chargé du rapport.

= En terminant, Messieurs, je devais vous en-

tretenir de la perte si douloureuse et si vivement sentie par chacun de vous , qu'a faite l'Académie dans la personne de M. Marquis ; mais vous entendrez aujourd'hui une voix amie, et plus digne que la mienne, payer à la mémoire de cet homme de bien le tribut d'éloge qui lui est si bien dû , soit que nous voulions considérer en lui l'homme savant ou le littérateur.

~~~~~  
PRIX PROPOSÉ POUR 1830.

Aucun Mémoire sur la question mise au concours pour le prix ordinaire qui devait être décerné dans cette séance, n'a été adressé à l'Académie. Cette question est retirée du concours.

L'Académie propose, pour sujet d'un prix qui sera décerné dans sa séance publique de 1830, la question suivante :

« Établir la différence chimique qui existe entre les sulfates de fer (couperoses) du commerce, particulièrement entre ceux que l'on extrait des pyrites et terres pyriteuses, et ceux que l'on obtient directement de la combinaison du fer, de l'acide sulfurique et de l'eau (1). On devra non-seulement indiquer cette différence par rapport aux diverses quantités d'acide sulfurique, d'oxide de fer et d'eau qui entrent essentiellement dans la composition de ce sel, mais examiner encore s'il n'est pas parfois mélangé ou combiné avec des substances étrangères provenant des matières employées à sa préparation; et, en supposant ce fait démontré, déterminer quelle doit être l'influence de ces substances dans les différents emplois du sulfate de fer, tels que le montage des cuves d'indigo, la préparation des mordants, les différentes teintures, afin de connaître positivement si la préférence accordée au sulfate de fer de certaines fabriques est fondée et justifie suffisamment la grande élévation de son prix, ou si elle tient seulement à un préjugé,

---

(1) On aura soin de comprendre dans cet examen la couperose de Salzbourg.

comme cela a eu lieu pour les aluns de Rome à l'égard de ceux de France.

« En supposant toujours qu'il existe dans le sulfate de fer des corps étrangers , rechercher des moyens faciles et économiques pour les en séparer ou pour en neutraliser les mauvais effets , et tels que les sulfates de fer les moins estimés, étant traités de cette manière, présentent des résultats aussi avantageux que les autres, et sans que le prix en ait été beaucoup élevé. »

Les concurrents devront joindre à leur **Mémoire** les échantillons des sulfates de fer sur lesquels ils auront opéré, et dont ils feront connaître l'origine et le prix courant. Ces échantillons porteront des numéros qui se rapporteront aux analyses exposées dans le **Mémoire**.

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 francs.

Chacun des auteurs mettra en tête de son ouvrage une devise , qui sera répétée sur un billet cacheté où il indiquera son nom et sa demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où l'ouvrage aurait obtenu le prix.

Les Académiciens résidants sont seuls exclus du concours.

Les ouvrages des concurrents devront être adressés, francs de port, à M. LÉVY, *chef d'institution, secrétaire perpétuel de l'Académie pour la classe des Sciences*, avant le 1<sup>er</sup> juillet 1830. Ce terme est de rigueur.

## RECHERCHES CHIMIQUES

SUR

LE SANG DE POISSON ,

*Faites sous le rapport de la Chimie judiciaire ;*

PAR M. MORIN, PHARMACIEN ,

Membre de l'Académie royale de Médecine , de la Société de  
Chimie médicale , etc.

MESSIEURS ,

Jamais , sans doute , je n'aurais pensé à déterminer les principes constituants du sang de poisson , si , dernièrement , je n'eusse été appelé par les Magistrats pour établir quelle pouvait être la nature de taches brunes-rougeâtres qui existaient sur un vêtement , et qui , au dire de l'accusé , étaient le résultat de l'application du sang de poisson , au lieu d'être produites par celui de l'homme. Dès-lors je sentis toute l'importance d'un semblable travail , et de quelle utilité eût été pour moi la connaissance des principes qui composent ce liquide animal. Je cherchai dans les ouvrages les plus complets qui traitent particulièrement de l'analyse organique , et je ne trouvai aucun fait qui pût m'éclairer sur sa composition. Pour répondre à la question qui m'était proposée , je fus donc réduit à faire quelques essais sur des taches formées par du sang de poisson , et à les examiner comparativement avec celles produites par le sang des mammifères. Les résultats que

j'ai obtenus ne permirent pas d'établir la moindre identité. L'analyse que je fis de ce liquide corrobora ces résultats d'une manière non équivoque.

Le sang qui a servi à nos expériences a été fourni par le saumon (*Salmo Salard*, de Linnée). Il était d'une couleur rouge très-foncée, ayant une teinte violacée. Sa consistance était celle d'un sirop très-épais; il présentait quelque chose de gélatineux, et rougissait les couleurs bleues végétales. Je ne décrirai point les essais que j'ai faits pour la recherche du meilleur mode d'analyse à appliquer au sang de poisson: celui que j'ai choisi était fondé sur la propriété que possède la matière colorante de se dissoudre dans l'alcool; mais je ne tardai pas à me convaincre que, par ce moyen, je ne pourrais l'isoler: néanmoins l'alcool fut le premier agent à l'action duquel je soumis ce liquide, me réservant toutefois d'employer un mode particulier pour l'obtention du principe colorant. En conséquence, nous avons délayé le sang de poisson dans de l'alcool à 40°; il en est résulté un coagulum brun-rougeâtre, qui a été traité par ce menstrue jusqu'à nullité d'action. L'alcool avait acquis une couleur brune qu'il ne devait nullement à la matière colorante du sang. On l'évapora au bain-marie jusqu'à siccité; le résidu de l'évaporation était brunâtre; on l'épuisa par l'eau froide de tout ce qu'il contenait de soluble. L'eau laissa indissoute une matière brunâtre, tachant les doigts à la manière des graisses. Cette matière fut mise en contact avec l'éther, qui en a opéré la dissolution, à l'exception d'une petite quantité de matière animale sur laquelle nous aurons occasion de revenir dans le cours de ce travail. La matière grasse obtenue alors par l'évaporation spontanée de l'éther avait la consistance du miel; elle se dissolvait dans l'alcool, d'où elle était précipitée par le moyen de l'eau, sous forme d'émulsion.

Elle était également soluble dans les huiles grasses et volatiles. Son odeur rappelait celle du poisson ; elle était sans action sur les réactifs colorés. L'analogie que présente cette matière grasse avec celle que nous avons extraite des œufs de truite et de carpe , nous porta à rechercher si , comme dans cette dernière , le phosphore n'était point un de ses éléments ; pour parvenir à en démontrer l'existence, nous décomposâmes , à l'aide du nitrate d'ammoniaque , une petite quantité de cette matière huileuse dans un creuset de platine. Elle brûla sans laisser de résidu appréciable , et sans le moindre indice d'acidité. Ce résultat négatif prouve que le phosphore n'entre point dans la composition de l'huile fournie par le sang de poisson.

Le liquide aqueux résultant de l'action de l'eau sur l'extrait alcoolique obtenu plus haut , a été réduit à siccité par l'évaporation au bain-marie ; on a obtenu un résidu d'un brun-jaunâtre , entièrement dépourvu d'odeur de poisson. Cette matière , exposée à l'air , est déliquescente , sans doute à cause de quelques matières salines qu'elle renferme. La dissolution dans l'eau est précipitée en flocons jaunâtres par la teinture de noix de galle. Les acides sulfurique et nitrique versés en petite quantité dans la liqueur , y produisirent des flocons. Le perchlorure de mercure y forme également un précipité ; l'acétate de plomb donne lieu à un précipité blanchâtre. Le chlore liquide y développe de légers flocons jaunâtres , qui , par un excès de chlore , deviennent blancs et se divisent dans le liquide. La saveur de cette matière se rapproche beaucoup de celle du bouillon concentré. La manière dont elle se comporte avec les réactifs , et sa saveur caractéristique , établissent une grande identité entre elle et l'osmazôme de la chair musculaire. Cette matière était entièrement semblable à celle que l'éther avait isolée en agissant sur la matière

grasse que nous avons étudiée. Calcinée, elle a laissé du sous-carbonate de soude et du chlorure de sodium. Il est probable que le sous-carbonate alcalin provenait de la présence de l'acétate de cette base, qui presque toujours existe dans l'osmazôme.

Le coagulum obtenu, en traitant le sang par l'alcool concentré, avait pris par ces divers traitements une couleur grisâtre ; on le mit en digestion dans l'éther, à la température ordinaire. Après quelques jours de contact, on filtra la liqueur, qui donna, par une évaporation spontanée, une matière grasse d'une odeur rance très-prononcée, sans cependant avoir de propriétés acides ; sa couleur était blanche-jaunâtre. En exposant cette matière grasse à une basse température, on remarqua quelques cristaux qui étaient en trop petite quantité pour être examinés rigoureusement. Cette matière grasse, saponifiée par le procédé de M. Chevreul, nous a donné des acides oleïque et margarique.

Le résidu qui avait subi l'action de l'éther, mis en contact avec l'eau, s'y est légèrement gonflé. Il se dissolvait dans la solution de potasse caustique, même à la température ordinaire. La teinture aqueuse de noix de galle versée dans la dissolution y produisit des flocons brunâtres ; l'acide hydrochlorique occasionna un précipité soluble dans un excès d'acide. Exposé à l'action du calorique, il devint pâteux à la manière de l'albumine placée dans les mêmes circonstances. Mis en contact avec l'acide hydrochlorique, il ne prit point de teinte violacée, mais seulement une couleur brune qu'on pourrait rapporter à celle du café à l'eau. Traitée par l'acide acétique, elle s'y est dissoute en quantité notable ; nous regardons cette matière comme de l'albumine possédant quelques-unes des propriétés du mucus.

Il nous restait maintenant à nous occuper de l'ex-

traction de la matière colorante et de l'exposé de ses propriétés.

Malgré la très-grande solubilité du principe colorant du sang de poisson dans l'alcool, ce menstrue n'a pu être employé pour l'isoler à cause de son intime combinaison avec l'albumine, qui, en se précipitant, entraîne avec elle la matière colorante. Pour parvenir à son isolement, nous lui avons appliqué le procédé indiqué par M. Vauquelin, pour extraire le principe colorant du sang des mammifères, en le modifiant suivant la nature de la matière qui nous occupé.

En conséquence, nous avons pris une certaine quantité de sang de poisson, que nous avons traité à l'aide d'une légère ébullition par l'acide sulfurique à 10°; on réitéra ce traitement jusqu'à ce que le liquide ne se colorât plus; on filtra les liqueurs après les avoir réunies, et on les satura par la magnésie en léger excès; puis on y versa de l'alcool, qui n'a dissous que la matière colorante et une petite quantité de matière animale brunâtre. L'alcool prit une couleur rouge-cramoisi fort belle; on réduisit le liquide alcoolique à siccité, et on soumit le résidu à l'action de l'éther, qui n'a dissous que la matière colorante rouge qui s'est alors présentée avec des propriétés caractéristiques, en évaporant le liquide spontanément.

*De la matière colorante rouge du sang de poisson.*

Le principe colorant du sang de poisson est d'une couleur rouge-cramoisi très-belle; sa saveur est amère, et son odeur est nulle. L'eau ne le dissout point; elle est également insoluble dans les huiles grasses. Ses véritables dissolvants sont l'alcool et l'éther. La teinture de noix de galle forme, dans la dissolution alcoolique, un précipité brunâtre très-léger; quelques

gouttes d'acide sulfurique concentré, versées dans le solutum, ne lui font éprouver qu'une intensité de couleur; mais, par une plus grande quantité, elle prit une teinte brunâtre; l'eau ajoutée au mélange lui donna un aspect opalin, qui devint bientôt légèrement verdâtre.

L'acide nitrique avive d'abord la couleur de la matière colorante, puis ensuite en précipite des flocons rougeâtres, qui deviennent blancs par une nouvelle addition d'acide. L'acétate de plomb y forme un précipité d'une couleur rosacée. L'ammoniaque n'en change nullement la teinte, tandis que la potasse communique une couleur jaunâtre. Le perchlorure de mercure dissous dans l'alcool ne trouble point la solution du principe colorant. Le chlore, ajouté en petite quantité, en détruit instantanément la couleur, sans lui communiquer de teinte verte.

\* La matière colorante du sang de poisson, soumise à l'action du calorique, donna une fumée blanche qui rappelait au bleu le papier de tournesol rougi par un acide. En soutenant l'action du feu, on obtint un résidu qui s'est dissous dans l'acide hydrochlorique pur; la dissolution prenait, par l'addition de l'hydrocyanate de potasse, une couleur bleuâtre, ce qui indiquerait des traces de fer dans la matière colorante. L'oxalate d'ammoniaque y forme un précipité soluble dans l'acide nitrique. L'eau de chaux donna lieu à quelques flocons. Ces différentes propriétés démontrent évidemment que la matière colorante du sang de poisson n'est point exempte de fer, et qu'elle renferme des indices de phosphate de chaux. Mais comment le fer s'y trouve-t-il combiné? il est probable, ainsi que le pense M. Berzelius pour la matière colorante du sang des mammifères, que ce métal y existe en état de combinaison avec les autres éléments

de la même manière que l'hydrogène , le carbone , etc. , puisqu'il a résisté à l'action d'un des acides les plus forts.

Il résulte des propriétés que possède la matière colorante du sang de poisson , qu'elle ne peut être comparée au principe qui colore le sang des mammifères , surtout par sa solubilité dans l'alcool et l'éther , et sa couleur rouge-cramoisi dans son état d'isolement. On ne peut donc se refuser à admettre la matière colorante du sang de poisson comme un principe immédiat des animaux distinct de tous les autres.

Avant d'énumérer les principes qui entrent dans la composition du sang de poisson , je rapporterai l'examen comparatif des taches produites par ce liquide et celles occasionnées par le sang de bœuf ou de mouton sur des vêtements. Les caractères de ces dernières ont déjà été données par M. Orfila , avec le talent et la précision qui distinguent les productions de ce savant.

*Du sang de poisson considéré sous le rapport chimico-judiciaire.*

Le sang de poisson , déposé sur des vêtements , produit des taches dont la couleur est moins foncée que celles qui résultent de l'application du sang des mammifères. Elles ont un aspect gris-brunâtre. Ces taches , enlevées avec le tissu qui les supportait , ont été mises en macération dans de l'eau distillée pendant quelques heures. Par ce traitement elles perdirent leur couleur : le liquide qui en résulta était légèrement rougeâtre et trouble. Le tissu offrait quelques points blanchâtres ; enlevés par un moyen mécanique , ils ne présentèrent aucune élasticité ; ils étaient , au con-

traire , sans consistance et assez semblables au mucus par leur aspect. Afin de les enlever plus facilement, on plongeait les taches décolorées dans un bain d'alcool ; par ce moyen les points blanchâtres devinrent plus consistants ; enlevés de dessus le tissu , on en jeta quelques-uns dans l'eau bouillante , qui les réduisit en une matière cornée qui avait les plus grands rapports avec l'albumine coagulée. Cette matière se dissolvait très-facilement dans la solution de potasse caustique. Décomposée par le feu dans un tube de verre , elle donna une fumée qui rétablissait la couleur bleue du papier de tournesol rougi par un acide.

Le liquide dans lequel les taches avaient macéré était légèrement alcalin , tandis que celui qui résulte de la macération des taches du sang ordinaire n'a aucune action sur les réactifs colorés. L'acide nitrique n'y produit point de flocons ; mais seulement il lui communique une teinte opaline. Le sang des mam-mifères , placé dans les mêmes circonstances , donne , au contraire , par l'acide nitrique , des flocons d'un blanc grisâtre.

Le chloré liquide n'y forme qu'un léger louche , sans produire de teinte verte , tandis que ce réactif précipite le liquide de comparaison , et le verdit.

L'ammoniaque n'occasionne qu'une faible intensité de couleur , et elle ne produit point de changement dans l'autre cas.

L'hydrocyanate ferruré de potasse ne donne lieu à aucun précipité dans les deux liquides ; la teinture de noix les précipite et les décolore. Ce liquide exposé à l'action du calorique devint opalin , et se réduisit en flocons grisâtres par une évaporation à siccité. Il résulte bien évidemment de cet examen qu'on ne peut établir de comparaison entre les taches produites

par le sang des mammifères et celles qui résultent de l'application du sang de poisson.

*Résumé.*

Des expériences ci-dessus décrites, on peut conclure que le sang de poisson contient,

1° Une huile grasse brune, ayant l'odeur du poisson ;

2° Une autre matière grasse, d'une odeur rance, sans aucune acidité, très-soluble dans l'éther ;

3° Une substance animale possédant les propriétés de l'osmazôme ;

4° De l'acétate de soude, du chlorure de sodium et du phosphate de chaux ;

5° Un principe colorant rouge, distinct de la matière colorante du sang des mammifères, et dans lequel le fer est un des éléments ;

6° Une matière albumineuse très-soluble dans les alcalis et les acides, et se rapprochant du mucus par cette dernière propriété ;

7° Enfin, que les taches produites sur les vêtements par le sang de poisson, ne peuvent être confondues avec celles qui résultent de l'application du sang des mammifères, par la nature de la matière colorante et l'absence de la fibrine.



---

## RAPPORT

SUR LE MÉMOIRE GÉOLOGIQUE ENVOYÉ AU CONCOÛRS ;

Par M. A. LE PREVOST.

MESSIEURS ,

La Compagnie a chargé une commission composée de MM. Meaume , Dubuc , de Labillardière , Morin et A. Le Prevost , de lui rendre compte du résultat du concours qu'elle a ouvert concernant la géologie de la Seine-Inférieure. Nous venons , au nom de cette commission , nous acquitter de la tâche qui lui a été imposée.

Il y a près de 4 ans , Messieurs , que l'importante question qui fait l'objet de ce concours fut proposée par la Compagnie. Depuis long-temps tous les bons esprits , tous les amis de la science et du pays s'affligeaient de voir exclue des études de nos concitoyens et d'applications à nos localités la plus importante des trois branches de l'histoire naturelle : celle qui sert de base à l'agriculture , à la statistique , à toutes les industries , à toutes les connaissances qui s'appuient sur le sol ; celle qu'on doit considérer comme le point de départ de ce cercle immense de recherches qui embrasse le ciel et la terre dans ses travaux et dans ses leçons. Une pareille lacune était une calamité dans un département où l'industrie dispose d'autant de bras et de capitaux que dans le nôtre. Au 19<sup>e</sup> siècle , et à 30 lieues de la capitale , c'était un scandale.

Toutefois , nous devons nous hâter de le dire , ce défaut de culture sur notre sol de la plus utile et de la

plus importante portion de l'histoire naturelle , tenait à une réunion de circonstances fâcheuses , beaucoup plus qu'à un défaut de zèle de la part de nos concitoyens. Vous le savez , Messieurs , ce n'est que d'hier que les sciences physiques ont commencé à être , nous ne dirons pas exposées , mais au moins indiquées dans nos écoles ; ce n'est que d'hier aussi que la géologie régénérée s'est débarrassée de l'échafaudage de ses anciennes rêveries cosmogoniques , pour devenir l'une des connaissances les plus positives , les plus méthodiques dans leur marche , qui puissent éclairer et honorer le génie de l'homme. Le plus grand nombre d'entre nous avait terminé son éducation , avait quitté sans retour la vie spéculative de l'adolescent pour la vie active et soucieuse de l'homme fait , avant que cette régénération se fût accomplie , avant surtout qu'elle eût été proclamée.

Nous étions placés d'ailleurs dans des circonstances moins favorables que partout ailleurs pour cette étude. Malgré l'extrême proximité où nous nous trouvons de la capitale , notre sol , tout-à-fait différent de celui des environs de Paris sous le rapport géologique , ne nous permet de profiter que d'une manière incomplète des savants travaux dont ils ont été l'objet. Nous n'avons rien à démêler avec leurs gypses , leurs pierres meulières , leur calcaire grossier , ni la plupart de leurs autres terrains tertiaires. C'est en vain que nous chercherions à appliquer chez nous les règles , les définitions , les observations qui concernent un ordre de choses si différent du nôtre : autant vaudrait chercher à étudier nos plantes avec une Flore d'Espagne ou d'Italie.

Les parties méridionales de l'Angleterre nous offriraient des terrains beaucoup plus analogues aux nôtres , et les travaux qu'on leur a consacrés pourraient nous être bien plus utiles. Mais ces ouvrages , d'un prix élevé ,

peu connus chez nous , entourés de la double obscurité d'un idiome étranger et du langage technique de la science , s'appliquant à des objets placés hors de la portée de nos observations , ne sauraient nous être non plus d'un grand secours dans nos études géologiques locales. Ce qu'il nous fallait , c'était un manuel particulièrement applicable à notre propre contrée , aux faits , aux objets que nous avons sans cesse sous la main et sous les yeux. Malheureusement les recherches à faire avant de le composer ne présentaient pas aux savants un grand attrait. A l'exception du pays de Bray , qui offre une dénudation et un relèvement curieux des couches inférieures ; à l'exception encore de quelques points de nos falaises , notre département appartient tout entier à la formation crayeuse. Il n'y a là à espérer , ni cette variété de produits , ni ces faits piquants et inattendus , qui , chez nos voisins du Calvados , de l'Orne et de la Manche , tiennent sans cesse éveillée même la curiosité la plus vulgaire. Notre sol présentait assez de différence avec celui des contrées environnantes , assez de questions graves , agricoles et industrielles , pour réclamer un examen particulier et approfondi ; et cependant , il était peu vraisemblable qu'il l'obtînt de longtemps sans un puissant encouragement. Tout le monde en formait le vœu , mais personne ne s'apprêtait à le satisfaire. Quelques savants venaient bien de temps en temps effleurer nos richesses et recueillir les fossiles de la côte Sainte-Catherine ou de nos falaises maritimes ; mais c'était dans l'intérêt de leurs collections , et non dans celui de notre topographie géognostique. Cette attente sans résultat menaçait de se prolonger indéfiniment , si l'Académie de Rouen n'eût cherché à y mettre un terme. La Compagnie a senti que là était le principal besoin scientifique et industriel du pays ; elle l'a proclamé à haute voix ; elle s'est empressée de

consacrer à la solution de ce grand problème des fonds proportionnés à sa gravité. Ces fonds , généreusement octroyés , sans condition , par le conseil général du département , n'ont été considérés par elle que comme un dépôt sacré , et n'auront passé par ses mains que pour attester son désintéressement et son zèle. Jamais , nous croyons pouvoir le dire , la Compagnie n'est entrée plus franchement , plus glorieusement dans l'esprit de son institution , et , n'eût-elle rendu que ce seul service au pays , c'en serait assez pour appeler sur elle la vénération et la reconnaissance publiques.

Mais la description géologique d'une contrée aussi vaste , aussi importante que le département de la Seine-Inférieure , n'est pas du nombre de ces travaux qui peuvent s'improviser en quelques mois. Des recherches préparatoires approfondies , des rapprochements nombreux , tant avec les terrains contigus qu'avec les terrains analogues , de minutieuses investigations locales sont indispensables à quiconque veut y réussir. Aussi , malgré tous les soins pris par la Compagnie pour que sa généreuse résolution portât le plus promptement possible ses fruits , vous le voyez , Messieurs , près<sup>n</sup> de 4 ans se seront écoulés avant que nous les ayons recueillis. C'est dans les premiers mois de 1826 que l'Académie adopta ce sujet de prix , et que le programme en fut publié. On se flatta d'abord que le travail pourrait être accompli pour l'époque de votre séance publique de 1827. Un mémoire assez étendu vous fut , en effet , alors envoyé ; mais , quoiqu'on y reconnût l'ouvrage d'un naturaliste distingué , bien au courant de l'état actuel de la science , et en relation avec ses plus dignes interprètes , tant en France qu'en Angleterre , bien capable , en un mot , de concevoir et de traiter la question , il portait des traces trop nombreuses de précipitation et d'imperfection pour qu'il fût possible de lui accorder

le prix. Afin d'encourager l'auteur à le perfectionner, et d'autres concurrents à se présenter, vous donnâtes, dans un rapport détaillé, de nouvelles explications sur la direction à suivre, sur les lacunes à éviter, sur les développements à ajouter, et vous accordâtes un an et demi de délai pour l'envoi des travaux.

A l'époque fixée par ce second appel, il vous a été adressé un seul mémoire portant pour épigraphe ces mots du chancelier Bacon :

*« Homo naturæ minister et interpres, tantum facit et intelligit, quantum de natura ordine, re, vel mente observavit, nec amplius scit aut potest. »* (Nov. organ., aphor. I.)

Ce mémoire, qui est évidemment le précédent, corrigé, augmenté et remanié dans toutes ses parties, est en même-temps, disons-nous, le seul qui vous ait été adressé; mais aussi c'est un volume, et votre programme ne demandait pas moins. Vous ne devez donc point être surpris de ce que, malgré le puissant intérêt de la question proposée, et vos soins pour appeler sur elle l'attention de tous les amis de la science, il ne se soit pas présenté plus de concurrents; on ne jette point à l'aventure des travaux aussi étendus et aussi compliqués; c'est déjà beaucoup qu'une personne par département veuille bien s'y dévouer. Celui-ci est un volume de 300 pages in-folio, accompagné,

1° D'une magnifique carte géologique, coloriée, sur la même échelle que celle des environs de Paris, par MM. Cuvier et Brongniart;

2° De quatorze dessins représentant des coupes et vues des terrains de la Seine-Inférieure, et quelques-uns de leurs fossiles les plus remarquables;

3° D'une collection de quatre-vingt-onze échantillons des roches, terres, fossiles et minéraux mentionnés dans l'ouvrage.

Une introduction, à-la-fois savante et claire, ouvre

ce travail et nous rappelle , à grands traits , les phénomènes et les révolutions qui ont formé l'enveloppe actuelle du globe , les circonstances qui la modifient encore sous nos yeux , l'utilité scientifique et industrielle de la géologie , la marche que cette étude doit suivre et les révolutions qu'elle a subies. L'auteur examine ensuite notre département sous le rapport de la topographie physique , et fait connaître successivement la configuration du sol , ses vallées et rivières , et enfin ses deux plateaux principaux. Il nous a paru donner une idée aussi neuve que précise et heureuse de l'influence que la nature de chaque terrain exerce sur la disposition de ses plaines et de ses vallons , et qui suffirait désormais à un observateur exercé pour reconnaître , sur une carte exacte à grand point , à quelle région géologique appartient une contrée (1). Nous avons encore remarqué la description et l'explication de ces espèces de gradins , qui , dans les environs de Dieppe surtout , impriment une physionomie particulière à la plupart des coteaux (2).

Les terrains qui se rencontrent dans la Seine-Inférieure peuvent être rangés sous 5 divisions ; savoir :

- 1° Ceux qui sont dûs à l'action des eaux actuelles ;
- 2° Ceux qui proviennent d'une action générale des eaux anciennes ;
- 3° La formation secondaire de la craie ;
- 4° Les sables ferrugineux et glauconieux ;
- Et 5° , les calcaires du pays de Bray (3).

L'auteur indique sommairement la nature de chacun de ces terrains , puis leur gissement dans le département , au moyen de 5 grandes lignes qu'il tire (4) ,

- 1° Du Havre à Aumale ;

(1) Page 23 du Manuscrit.

(3) P. 49.

(2) P. 31.

(4) P. 51.

- 2° D'Elbeuf au Tréport ;
- 3° De Rouen à Gournay ;
- 4° Du Pont-de-l'Arche au Havre , en suivant le cours de la Seine ;
- 5° Du Havre au Tréport , en suivant les falaises.

Les planches 13 et 14 présentent la figure des terrains décrits sur cette dernière ligne ; il serait à désirer qu'il en existât de semblables pour les 4 précédentes.

Conformément au désir que vous en aviez témoigné , un appendice étendu a été consacré aux fouilles de Meulers (1). Cet appendice , rédigé d'après la notice de notre savant confrère M. Vitalis , et d'après vos échantillons , ceux de l'Ecole royale des mines , et ceux de M. Feret , pharmacien à Dieppe , accompagné d'une coupe des terrains traversés (2), et d'une liste raisonnée des objets recueillis , ne nous a paru laisser rien à désirer (3). Il en résulte ce fait géologique bien important , qu'à plus de 1000 pieds de profondeur , à Meulers , on n'atteint que les mêmes couches qui se présentent à la surface du sol dans le centre du pays de Bray et au cap de la Hève ; qu'ainsi la masse sur laquelle repose le sol de la Seine-Inférieure consiste partout dans ces terrains de sable , d'argile et de calcaire marneux , qui composent le 3<sup>e</sup> étage de la formation oolithique , et que , dans l'espace de 12 lieues ( d'Hécourt à Meulers ) , il descend de 290 mètres , pour remonter de 200 dans l'espace de 25 autres lieues (de Meulers au Havre). Il était donc difficile de plus mal choisir l'emplacement des fouilles de Meulers : si la géologie du département eût été plus avancée

(1) P. 55.

(3) P. 293.

(2) Planche 3 , figure 1.

à l'époque où elles ont eu lieu, ce n'est point sur ce point qu'on les aurait établies ; mais , dans les environs de Gournay , où elles auraient présenté quelques chances de succès ; et là , dans le cas même où elles n'auraient point amené de charbon de terre , au moins eussent-elles produit des résultats plus avantageux pour l'étude de la géologie.

Ici est la liste des terrains de la Seine-Inférieure (1), avec une planche à l'appui , qui en donne une coupe idéale (2).

Les premiers , appartenant à la formation contemporaine , sont :

- 1° La terre végétale ;
- 2° Les alluvions et attérissements ;
- 3° Les sables et galets ;
- 4° Les tourbes ;
- Et 5° , le tuf calcaire.

L'auteur fait remarquer qu'aucun de ces terrains n'atteint , dans le département , un développement extraordinaire. A la suite du paragraphe de la terre végétale , figure un tableau de l'analyse de plusieurs sols arables , pris dans diverses contrées (3). Deux de ces analyses sont l'ouvrage d'un de nos confrères ; mais aucun ne se rapporte à des terrains appartenant à la Seine-Inférieure. Nous pensons qu'il serait bon de faire cesser cette lacune , en faisant recueillir , dans chacun de nos arrondissements , un échantillon de sa meilleure terre de labour. On pourrait en faire autant pour la meilleure terre d'herbage du pays de Bray , et les livrer ensuite à une analyse comparée. Nous ne doutons

(1) P. 68.

(3) P. 73.

(2) Pl. 2.

pas que les savants chimistes que la Compagnie compte dans ses rangs ne se partageassent avec plaisir ce travail.

Le paragraphe des alluvions et attérissements est fort complet et fort instructif (1); nous en dirons autant de ceux qui concernent les tourbières et le tuf. Dans le premier, l'auteur attribue particulièrement la conservation des parties végétales dont elles se composent à la présence du tannin et de l'acide gallique. L'un de vos commissaires, qui a examiné avec soin la tourbe de Jumièges, n'y a trouvé que quelques traces bien légères de ces deux substances, mais un peu d'oxide de fer; toutefois, la décoction aqueuse de cette tourbe avait une saveur atramentaire. L'auteur indique un amendement pratiqué avec succès en Angleterre, et pouvant trouver son application dans notre département, pour rendre à la culture les terrains où la tourbe n'est pas d'assez bonne qualité pour que l'exploitation en soit avantageuse (2). Le tuf calcaire (3), employé avec prédilection chez nous par les Romains et nos devanciers du moyen âge, semblait avoir disparu entièrement de notre sol. M. Emmanuel Gaillard en a retrouvé au niveau des eaux courantes, dans la vallée de Lillebonne, et on a recommencé à l'employer dans les environs de Bolbec. L'auteur, d'après ses propres observations et celles de plusieurs autres géologues, rapproche ce tuf d'importantes formations du même genre employées en Toscane et dans les monuments de Poëstum, mais surtout du fameux Traver-tin de Rome.

Le chapitre II est consacré aux terrains superficiels

(1) P. 74.

(3) P. 90.

(2) P. 85.

anciens, trop long-temps confondus ensemble ; l'auteur les divise en terrains transportés par les eaux, et terrains qui n'ont été que remaniés par elles. C'est aux premiers seulement qu'il restreint le nom de *diluvium*, dont l'application avait été trop vague jusqu'ici. Dans la première catégorie figurent,

- 1° Le terrain de transport du bassin de la Seine ;
- 2° L'alluvion ancienne de son embouchure ;
- 3° Le terrain de transport des plateaux, ou *diluvium* des Anglais ;
- 4° Un calcaire d'eau douce de Varengéville.

Dans la seconde catégorie nous trouvons,

- 1° Les terrains remaniés et leurs silex pyromatiques ;
- 2° Le minerai de fer ;
- 3° Les argiles plastiques ;
- 4° Les grès à silex pyromatiques ;
- 5° Les poudingues ;
- Et 6° , une brèche crayeuse.

Nous ne saurions trop applaudir aux soins que l'auteur a apportés dans la distinction et le classement de ces divers terrains. Peut-être reste-t-il encore quelque chose à faire pour régulariser la rédaction de cette portion de son travail ; mais il a rassemblé tous les matériaux propres à l'éclairer, et nous n'avons pas connaissance qu'elle ait été traitée nulle part avec plus de développement ni dans un meilleur esprit. C'est dans la 3<sup>e</sup> section de la 1<sup>re</sup> catégorie que trouvent leur place les ossements d'éléphant recueillis à la ville d'Eu, par M. Estancelin (1).

Dans l'article des terrains remaniés par les eaux, l'auteur donne des détails curieux sur l'emploi des silex pyromatiques à la construction des routes, ainsi

---

(1) P. 114.

que sur la fabrication des pierres à fusil, industrie qu'il croit pouvoir être introduite avec succès dans le département de la Seine-Inférieure (1).

Le minerai de fer paraît avoir été exploité dès la période romaine, dans le pays de Bray; votre rapporteur a fait récemment la même remarque dans les environs de Bernay. Il y avait encore des forges dans le pays de Bray, au 15<sup>e</sup> et au 16<sup>e</sup> siècle, et même jusqu'au milieu du 17<sup>e</sup>. On ignore quelle espèce de fer on fabriquait dans ces établissements, depuis longtemps abandonnés, ainsi que dans ceux de Bellencombre. Le minerai est un fer limoneux assez riche, mais en masses trop peu considérables et trop accidentelles pour pouvoir alimenter aujourd'hui des fourneaux (2).

L'argile plastique a été traitée dans cet ouvrage avec tous les développements qu'elle réclamait, et sous le rapport scientifique et sous celui de l'industrie. L'auteur commence par examiner les différentes situations géologiques dans lesquelles on peut la rencontrer. Il rapproche celles de la Seine-Inférieure de celles qui se trouvent ailleurs en France, et notamment à Noyers, au-dessous du calcaire grossier qui n'existe pas chez nous, et il divise les unes et les autres en trois assises. Le dépôt du phare d'Ailly appartient à la première; les lignites de Noyers à la seconde, et enfin le dépôt de Saint-Aubin-la-Campagne à la troisième. Il est à regretter que cette dernière n'ait point été analysée. L'auteur donne en place l'analyse de celle de Dreux, qui paraît avoir avec elle les plus grands rapports. C'est encore une lacune que nous recommanderons au zèle de ceux de nos confrères qui s'occupent de chimie (3).

(1) P. 127.

(3) P. 148.

(2) P. 130.

Un paragraphe particulier est consacré aux substances minérales et fossiles animaux ou végétaux contenus dans l'argile plastique. L'auteur appelle spécialement l'attention sur les lignites, et sur le succin de Noyers (Eure), qui n'avait été connu que d'une manière imparfaite avant lui (1). Les dépôts de Saint-Aubin-la-Campagne et de Varengéville sont décrits avec les soins les plus scrupuleux. Les usages auxquels l'industrie fait servir leurs produits ; l'emploi qu'ils pourraient recevoir en agriculture, sous la forme de cendres végétatives ; les autres gisements de même nature sur divers points du département, ne sont pas indiqués avec moins d'exactitude (2).

Les trois paragraphes suivants traitent du grès à silex pyromatiques que l'on rencontre à Rocquemont, à Varengéville, aux environs de Torcy, et depuis Cany jusqu'à Fontaine-le-Dun, des poudingues de St-Saëns, d'Etretat et de Varengéville, et enfin de la brèche crayeuse qui se trouve en beaucoup d'endroits sur la craie, et de puits cylindroïdes qui descendent à travers les assises de cette formation. Les grès sont employés pour les constructions et le pavage ; ils paraissent appartenir évidemment à la même formation que l'argile plastique, tandis que la position géologique des poudingues et de la brèche crayeuse est beaucoup moins bien constatée. La description des excavations cylindroïdes remplies de débris du sol supérieur, et traversant les premières couches de la craie, est aussi neuve qu'intéressante (3).

Le chapitre III est consacré à la formation crayeuse.

La formation crayeuse occupe, parmi les terrains

(1) P. 151.

(3) P. 163—178, pl. 7 et 11.

(2) P. 153—162.

calcaires marins , un rang indépendant entre les calcaires à cérîtes , dont elle semble séparée par une couche de l'argile plastique vers le haut , et le calcaire à oolithes , qu'une série de sables et de marnes en éloigne vers le bas.

Cette formation est remarquable par l'espace qu'elle occupe et la puissance de sa masse homogène , qui semble avoir été déposée dans un liquide tranquille. Elle renferme peu de couches de matières étrangères ; ses flancs à pic au bord de la mer présentent des falaises d'une centaine de mètres d'élévation , remarquables par leur brillante blancheur ; les éboulements y sont fréquents et dangereux (1).

Après avoir décrit ses couches presque toujours horizontales , et sa surface tourmentée de fréquentes ondulations et de pressions , l'auteur nous fait connaître les contrées qu'elle occupe autour des terrains tertiaires de Paris , en Belgique , en Angleterre et ailleurs ; puis il la divise en craie blanche , craie marneuse et craie glauconieuse.

La craie blanche est la première que l'on rencontre après les terrains superficiels anciens ; elle est caractérisée , surtout à sa partie supérieure , par des lits horizontaux de silex pyromiques , et par de nombreuses fissures.

Parmi les variétés existant dans le département , on distingue , 1<sup>o</sup> la craie subcristalline de la forêt de Rouvray , de Sainte-Marguerite et autres lieux , compacte , jaunâtre , à cassure un peu brillante , pouvant prendre un poli semblable à celui du marbre ; 2<sup>o</sup> la craie blanche , veinée de lignes jaunes , occupant la même position géologique que la précédente , et se

---

(1) P. 179 ; pl. 5 et 6.

trouvant au Boshyon ; 3° la craie blanche compacte , fournissant des pierres à bâtir remarquables par leur extrême blancheur : elle ne présente plus de fissures ni de lits horizontaux de silex , mais seulement ces mêmes silex disposés en rognons , par assises moins rapprochées. Cette craie , dont l'auteur indique les fossiles , occupe une portion considérable de la côte Sainte-Catherine ; on la retrouve le long des coteaux de la Seine , depuis Rouen jusqu'à Caudebec , et des falaises , depuis Saint-Valery jusqu'au Tréport. Les célèbres carrières de Caumont , dans le département de l'Eure , lui appartiennent , ainsi que toutes celles du voisinage (1).

Dans la côte Sainte-Catherine et à Mont-Roty on trouve la craie grise (*grey-chalk* des anglais) , qui paraît n'être qu'une modification de la craie marneuse (2).

Les caractères les plus saillants de la craie marneuse sont la présence de parcelles de mica et de grains noirs , et le petit nombre de ses silex pyromatiques noirs. On y trouve encore des masses d'alumine et de silice réunies en gros nodules , ou formant une croûte autour des silex dont nous venons de parler. La craie marneuse occupe la partie moyenne de la côte Sainte-Catherine , des roches St-Adrien et de Tourville. On la retrouve depuis Caudebec jusqu'à Sandouville , depuis le cap d'Antifer jusqu'au Tréport , dans les échantillons du puits de Meulers , et sur la lisière occidentale du pays de Bray (3).

« La craie glauconieuse consiste

En bancs durs et tendres , contenant des lits de silex et des nodules cornés ; ces bancs sont parsemés de grains verts de silicate de fer (4) ;

---

(1) P. 189.

(3) P. 199-202.

(2) P. 199.

(4) P. 203.

En argiles et marnes micacées ;

Enfin en sables verts , contenant un grès calcaire lustré.

« Elle occupe le dessous de la craie marneuse , mais quelquefois se montre seule de toutes les variétés de la craie au-dessus des sables ferrugineux. Sa masse est de cent pieds à Orcher et au Havre , tandis qu'elle n'occupe que peu d'épaisseur dans quelques localités du pays de Bray. »

C'est dans la ligne qui sépare la craie marneuse de la craie glauconieuse que l'on trouve les fossiles les plus précieux de la côte Sainte-Catherine , les scaphites , turrilites , nautilites , l'ammonite de Rouen , etc..... (1). Cette montagne prouve , contre l'opinion des anglais , l'impossibilité de séparer la craie glauconieuse des autres formations crayeuses. L'auteur indique et décrit tous les autres gisements de craie glauconieuse existant dans le département , et particulièrement à Lillebonne , à Orcher , à la Hève , à Fécamp , et sur un grand nombre de points du pays de Bray (2).

Les principaux usages économiques de la craie sont , en agriculture , le marnage des terres ; en industrie , son emploi comme pierre à bâtir , la fabrication de la chaux hydraulique et celle du blanc d'Espagne. La craie

---

(1) Cette indication n'est pas complètement exacte. Il y a dans la montagne Sainte-Catherine deux bancs contenant les fossiles précieux dont nous venons de parler. Ils présentent cette circonstance remarquable que l'une ne renferme presque pas de scaphites , et l'autre presque pas de turrilites. Ces bancs sont de peu d'épaisseur.

Il sera nécessaire aussi de vérifier dans quelle position géologique se trouvent les fossiles de Tourville.

(2) P. 213.

blanche , dépourvue de sol supérieur , ne produit guère que du buis et de l'if. La craie marneuse , et surtout la craie glauconieuse , peuvent devenir très-fertiles par la culture , mais non dans la Seine-Inférieure , où elles ne se trouvent jamais à la surface du sol. L'auteur donne des détails aussi précis que curieux sur la fabrication encore peu connue de la chaux hydraulique ou ciment romain des Anglais. Le blanc d'Espagne est de la craie blanche d'où l'on a enlevé le sable par un lavage ; les meilleures pierres à bâtir se trouvent dans la craie compacte , comme à Caumont , ou dans la craie marneuse , ou enfin dans la craie glauconieuse , comme à Fécamp (1).

Les eaux traversent avec la plus grande facilité les lits supérieurs de la craie , et quelquefois même toute sa masse ; mais ordinairement elles sont arrêtées par la craie marneuse. Les puits des plaines voisines de Rouen , comme tous ceux qui existent dans la craie , sont entretenus par des pleureurs , c'est-à-dire par des gouttes d'eau sortant des fissures. On est obligé , pour les obtenir , de traverser toute la craie blanche , afin de les asseoir dans la craie marneuse. Les ruisseaux et fontaines sortent rarement de la craie blanche , plus souvent de la craie marneuse , très-souvent de la craie glauconieuse. Ces circonstances rendent fort probable le succès de puits artésiens dans la Seine-Inférieure , dont le sol présente absolument les mêmes données géologiques que celui des départements où cette industrie est le plus florissante. Une entreprise de cette nature , exécutée à Pont-Audemer , n'a pas réussi , parce qu'elle a eu lieu au-dessous des terrains de la craie. A Gisors , au contraire , qui se trouve

---

(1) P. 213.—218.

sur le bord de la formation crayeuse , on a toujours obtenu des eaux plus ou moins élevées. Cette partie du Mémoire , qui est pour nous d'un si haut et si pressant intérêt , formera le sujet d'un nouveau travail de l'auteur , qui vous sera bientôt soumis , et où il vous rendra compte des travaux exécutés , ainsi que des résultats obtenus dans six départements (1).

Les eaux minérales des terrains crayeux de la Seine-Inférieure sont en général purement ferrugineuses. Quelques-unes sortent des parties supérieures de la craie ; et c'est en traversant l'argile plastique qu'elles se sont chargées de fer. Telles sont celles de Ry , d'Aumale , d'Oherville , de Bléville et de Nointot.

Celles de Rouen et des environs paraissent provenir de la base de la craie , et devoir leurs qualités ferrugineuses aux marnes bleues dans lesquelles elles s'accumulent. Celles de Bolbec et de Saint-Wandrille viennent peut-être de la tourbe. Il y a dans cette partie de l'ouvrage quelques omissions faciles à réparer. C'est ainsi , par exemple , qu'il existe sur le territoire de Rouen , vis-à-vis Bapaume , plusieurs sources minérales , aujourd'hui abandonnées , dont l'une paraît être très-riche. Nous les recommanderons encore à l'examen de ceux de nos confrères qui cultivent la chimie (2).

Nous verrons plus loin les sources minérales du pays de Bray (3).

(1) P. 218-222.

(2) P. 222. M. Gaillard nous a signalé aussi , dans le territoire de Lillebonne , une source qu'il regarde comme douée de vertus très-énergiques.

(3) P. 279.

CHAPITRE IV. — *Terrains inférieurs à la craie. — Pays de Bray.*

Le pays de Bray est une petite région naturelle, de 18 lieues de long sur 4 à 5 de large, constituée par l'absence de la craie; une dénudation de terrains inférieurs et plus anciens, qui y viennent au jour (1). Cette contrée, dont le nom paraît emprunté à juste titre à un mot celtique qui signifie *boue*, n'a jamais formé une division politique ou administrative. Elle se distingue des terrains crayeux qui l'entourent de tous côtés, non-seulement par la nature du sol, mais encore par son agriculture particulière, toute vouée à l'éducation des bestiaux, et qui, sauf le mauvais état des chemins, rappelle au souvenir du voyageur les plus fertiles contrées de l'Angleterre. Elle est divisée en deux zones, l'une sableuse, l'autre calcaire et marneuse. Sa physionomie toute particulière forme un contraste frappant avec les plateaux unis et arides qui l'environnent. Ici, au contraire, c'est une agglomération de collines, de mamelons, de vallées sinueuses, où des sources jaillissent de toutes parts, et qu'arrosent d'innombrables ruisseaux (2).

Cette circonstance conduit l'auteur à des considérations aussi neuves que curieuses sur certaines contrées qui portent un nom vulgaire indépendant des divisions politiques et administratives, et dont la délimitation est presque toujours parfaitement justifiée par la constitution géologique du terrain. Tels sont, en Angleterre, les *Wealds* et le *Forest Ridge* du Sussex, qui offrent précisément les analogues des deux zones du pays de

---

(1) P. 223.

(2) P. 229.

Bray , les *Downs* , etc... ; en France , la Brie , la Beauce , le Gâtinais , le Perche , la Sologne , la Puisaye , la Camargue , la Crau , les Landes , le Sund-Gau , l'Argonne , le Morvan ; en Normandie , le Bessin , la plaine de Caen , le Lieuvin , le Roumois , le pays d'Ouche , le Bocage , le grand et petit Caux , etc. Les observations très-curieuses de M. Trouvé , médecin en chef de l'hospice de Caen , prouvent que ces caractères des localités exercent une influence notable , même à des distances très-rapprochées , sur la constitution physique de la population. Il serait à désirer que quelques-uns de nos savants confrères qui s'occupent de médecine , et particulièrement ceux qui sont attachés au service des hôpitaux , voulussent bien faire chez nous des recherches semblables , et fournir ainsi un chapitre d'un grand prix à la topographie départementale. Dans notre Rapport de 1827 , nous avons témoigné le désir de voir ce travail exécuté par l'auteur de la Géologie de la Seine-Inférieure ; mais nous convenons qu'il n'y a qu'un médecin , sans cesse en contact avec les diverses variétés de notre population , qui soit à portée , et de saisir de pareilles nuances , et de les rencontrer journellement. Nous croyons devoir citer en entier les réflexions qui terminent ce paragraphe , et qui nous ont paru pleines de justesse (1).

Après avoir délimité avec précision le pays de Bray , l'auteur remarque que les calcaires marneux y occupent le milieu de la vallée , et que les sables les entourent et les recouvrent en partie.

« Ces calcaires marneux ou lumachelles se trouvant ainsi à nu , cette disposition de terrains peut être entendue comme le sommet d'un dôme aplati

---

(1) Voyez p. 240-241 du Mémoire.

et allongé, formé par les couches du calcaire inférieur, et dont les flancs sont recouverts par des grès et des sables ferrugineux. La craie se présente tout autour en amphithéâtre » (1).

« La position des couches semble néanmoins parallèle à l'horizon. » Cette assertion est appuyée sur une observation extrêmement curieuse de feu M. Goussier, ancien ingénieur des ponts et chaussées, plusieurs fois citée dans le cours de l'ouvrage. On ne saurait donner trop de publicité à cette observation, qui pourrait être renouvelée avec beaucoup d'avantage dans d'autres localités, pour reconnaître l'existence et la direction de couches suivies d'argile (2).

Les terrains du pays de Bray peuvent se diviser en deux sections ; savoir :

1° terrains glauconiens ;

Et 2° terrains du calcaire marneux.

Ces deux divisions passent néanmoins de l'une à l'autre par les grès glauconiens qui recouvrent le calcaire spathique.

Les terrains compris dans la première section se composent de nombreuses couches d'argile, de marne, de sable, de grès et de calcaire, qui séparent la craie inférieure de la partie supérieure de la formation oolitique (ou calcaires marneux) du pays de Bray et de la Hève (3). Ils sont désignés ordinairement sous le nom de sables ferrugineux ; mais comme les sables n'en forment ordinairement qu'une petite portion, et que la glauconie si abondante dans la craie se retrouve dans les grès verts, l'auteur a pensé que le nom de terrains glauconiens exprimait mieux le caractère gé-

(1) P. 243—244.

(3) P. 248.

(2) P. 244—246.

néral de cette série. Ils ont des rapports plus intimes avec la craie qu'avec la formation oolithique à laquelle appartient la section suivante.

On trouve , 1° une marne glauconieuse micacée , dernière formation de la craie , et à laquelle on peut laisser le nom de *gault* qu'elle a reçu en Angleterre ; on doit la distinguer du *blue marl* ;

2° Des sables et grès ferrugineux ayant quelquefois 70 pieds d'épaisseur , renfermant souvent du fer limoneux ou sulfuré , et des veines plus blanches employées dans les verreries ;

3° Des argiles bigarrées , alternant ordinairement avec les grès ferrugineux , et paraissant former une couche continue sous les sables du pays de Bray ;

4° La marne bleue ( *bluc marl* des Anglais ) , renfermant les mêmes fossiles précieux qu'on recueille à la côte Sainte-Catherine ; elle recouvre à Savignies (Oise) l'argile exploitée par les potiers , sous le nom de terre à grès ou à *plommure*. A Neufchâtel et à Forges , cette dernière est accompagnée de lignites , et pareillement employée pour la fabrication de la faïence , du verre , et même pour celle des glaces à Saint-Gobin , où il s'en fait une grande consommation. L'un de vos commissaires a fait la remarque fort juste qu'elle devrait plutôt s'appeler silice alumineuse , puisque son analyse , par M. Vauquelin , a donné 63 parties de silice , et 16 seulement d'argile ;

5° Un grès calcaire à grains verts , ordinairement grisâtre , sableux , un peu friable , exploité à Dampierre , et se trouvant à Ferrières , Saumont , Courcelles-Rançon , etc... ;

6° Un calcaire spathique coquillier , composé de fragments de coquillès agglomérés par des grains spathiques de chaux carbonatée , exploité comme pierre à bâtir , et formant la masse supérieure des collines

à la gauche de l'Epte ; on le voit aussi sur quelques points de la rive droite ;

7° Un calcaire marneux coquillier , alternant quelquefois avec les deux dernières couches , renfermant déjà , comme la précédente , des gryphées , et visible à Neuville-Ferrières et au Pont-du-Coq (1).

## 2° SECTION.

Nous voici enfin parvenus aux couches qui forment la base de tous les terrains de la Seine-Inférieure. Nous les trouvons relevées au niveau du sol , à ses deux extrémités , dans les gisements de la Hève et du pays de Bray , et , au contraire , enfouies à une immense profondeur dans le puits de Meulers , de manière à présenter la forme d'un bassin dans lequel tous ces terrains se seraient successivement déposés (2). Nous avons déjà dit qu'elles appartenaient au troisième étage de la formation oolithique. « Cette formation , remarquable par le nombre de ses couches et son étendue , est très-répandue en Angleterre et en France. Le département du Calvados en contient des couches puissantes qui occupent presque toute sa superficie. Elle est caractérisée par le grand nombre d'oolithes de diverses grosseurs , qui donnent un aspect particulier à sa texture , et la font paraître composée de grains ovoïdes. » On n'a point encore trouvé jusqu'ici d'oolithes véritables dans aucune des couches du pays de Bray ; mais le calcaire lumachelle qui s'y rencontre repose ailleurs sur de véritables oolithes ,

(1) P. 269

(2) Peut-être serait-il bon d'en présenter une coupe idéale sous cet aspect ?

et les couches qui l'accompagnent chez nous ont pareillement été reconnues par les meilleurs observateurs, MM. de Humboldt, Elie de Beaumont, Graves, Delcroz, etc..., comme appartenant à la formation éolithique. Tous ces terrains ne sont qu'une masse de marne, contenant des lits plus ou moins nombreux de calcaire marneux et de grès. Dans le pays de Bray, à Meulers, et surtout au cap de la Hève, on les voit alterner un grand nombre de fois les uns avec les autres (1).

L'auteur décrit avec le plus grand soin le marbre lumachelle à gryphées virgules, découvert à Hécourt (Oise), par M. Graves, et maintenant en exploitation. Il donne la coupe des terrains de cette localité (2), puis de Molagnies (3), puis enfin de la Hève (4), qui offrent une si curieuse correspondance avec les précédents, et se prolongent du même côté de la Seine jusqu'à Orcher, et de l'autre jusqu'à Honfleur et Heuqueville. C'est dans les marnes de ces derniers gisements qu'on a retrouvé de nos jours les os de deux espèces de gavials, déjà annoncés par l'abbé Dicquemare, en 1786. Ce sont encore ces marnes qui servent à faire les tuiles, briques et carreaux du Havre, bien connus par leur couleur d'un blanc jaunâtre, et dont la plus grande partie s'exporte aux colonies. L'auteur donne la liste de tous les fossiles de ce dernier étage qui ont pu être déterminés (5).

Ces terrains renferment dans le pays de Bray, et surtout aux environs de Gournay, un assez grand nombre de sources d'eaux minérales. Les seules qui

(1) P. 271.

(4) Pl. 3; fig. 2.

(2) Pl. 4; fig. 3.

(5) P. 278.

(3) Pl. 4; fig. 4.

soient encore employées sont celles de Forges , jadis fort célèbres , et qui paraissent tenir leurs qualités de la tourbe exploitée au-dessus d'elles. On en trouve ici l'analyse d'après notre confrère M. Robert , avec quelques notes sur leur histoire. Les autres sources du même genre paraissent jouir de propriétés semblables , mais moins énergiques.

Ici , Messieurs , se termine le corps de l'ouvrage , suivi de trois listes d'un grand intérêt. Nous avons déjà parlé de la dernière , où se trouvent rangés dans leur ordre de superposition tous les terrains recueillis dans les fouilles de Meulers.

La première est un tableau des hauteurs barométriques d'un grand nombre de points de la Seine-Inférieure et des départements voisins. Cette liste se compose de 85 articles , dont 54 se rapportent à la Seine-Inférieure , 21 à l'Oise , 5 à la Seine , 2 à Seine-et-Oise et 3 à l'Eure. On peut avoir une pleine confiance dans les résultats de ces observations , qui demandent des soins si délicats et des calculs si compliqués. Une grande partie a été faite de concert par l'auteur et par M. Delcroz , l'un des ingénieurs géographes les plus versés dans ce genre d'opérations ; d'autres par M. Delcroz et ses collègues , par l'habile explorateur de la géologie de l'Oise ( M. Graves ) , et enfin par notre savant compatriote , M. Nell de Bréauté. Nous avons été nous-même témoin de quelques-unes des opérations , et nous pouvons porter témoignage de l'admirable précision des résultats obtenus. Ces observations deviennent au reste plus faciles et plus sûres de jour en jour , et il n'est aucun de nous qui ne pût les pratiquer au moyen des nouveaux baromètres et de quelques leçons sur le terrain. On doit espérer que le goût s'en répandra , et que cet instrument aura bientôt été porté sur tous les points du département

présentant quelque importance sur le rapport du nivellement. Aucune circonstance ne contribuera plus puissamment à amener une amélioration aussi importante dans notre topographie physique que la publication de l'ouvrage que nous examinons. Les hauteurs qu'il renferme seront un précieux point de départ , autour duquel viendront promptement s'en grouper un grand nombre d'autres , par l'effet de cet heureux mouvement progressif qui s'établit si rapidement dans les sciences d'observation , une fois que l'impulsion première est bien donnée.

Les lieux les plus élevés qui aient été observés dans le département , sont :

|                                    |                                  |                                        |
|------------------------------------|----------------------------------|----------------------------------------|
| 1° Les Hayons.....                 | 246 <sup>m</sup> 57 <sup>c</sup> | } au-dessus<br>du niveau<br>de la mer. |
| 2° Saint-Michel-d'Halescourt .     | 236    »                         |                                        |
| 3° Mont-Roty .....                 | 230    »                         |                                        |
| 4° La Ferté-en-Bray.....           | 226    »                         |                                        |
| 5° Le Fresnot.....                 | 191    »                         |                                        |
| La Seine , à Rouen , est élevée de | 8   12                           | }                                      |
| La côte Sainte-Catherine.....      | 153    »                         |                                        |
| Canteleu.....                      | 137   87                         |                                        |

Cette liste détruit beaucoup d'erreurs admises jusqu'ici , et particulièrement au sujet des falaises , à la plupart desquelles on prêtait une hauteur fort exagérée. Il est prouvé aujourd'hui qu'il n'y en a point qui s'élève au-dessus de 400 pieds.

Le catalogue des fossiles recueillis jusqu'à ce jour dans la Seine-Inférieure , présente

- 143 coquilles , parmi lesquelles il y en a plusieurs de fort rares , surtout dans les espèces cloisonnées ;
- 30 zoophytes échinodermes ;
- 17 polypiers ;
- Une fougère ;

Des bois fossiles ;

Des écailles de poisson ;

Des dents de squalé et de diodon ;

Des os de crocodile et de gavial ;

Enfin des os de baleine et d'éléphant.

Ces listes s'accroîtront rapidement, nous n'en doutons pas, aussitôt que des observateurs locaux voudront bien s'adjoindre aux savants étrangers qui seuls jusqu'à ce jour se sont donné la peine d'explorer nos richesses. Dans l'état de choses actuel, il était impossible de la faire plus précise et plus complète.

La planche 14 renferme quelques-unes des espèces les plus rares ; l'auteur a promis la continuation de ces dessins.

Les autres planches sont toutes des coupes ou des vues destinées à faciliter l'intelligence du texte, et qui atteignent parfaitement ce but. Nous en avons indiqué 2 ou 3 qu'on pourrait, ce nous semble, y ajouter, pour ne rien laisser à désirer sous un rapport si important. Nous soumettons, du reste, cette observation au jugement de l'auteur.

Quatre-vingt-onze échantillons, la plupart remarquables par leur beauté et leur rareté, accompagnent le Mémoire, et fournissent les pièces probantes les plus authentiques qu'on pût demander à l'appui de ces assertions. Cette collection, lorsqu'on y aura réuni surtout les précieux échantillons de la fouille de Meulers que vous tenez du zèle et de l'attachement d'un respectable et savant confrère ( M. Vitalis ), deviendra un objet du plus haut prix, non-seulement pour l'examen du Mémoire, mais encore pour l'étude de la géologie départementale. L'un des principaux objets que vous vous êtes proposés, dans ce concours, est d'encourager de toute votre influence, de populariser de tout votre pouvoir une si importante étude

parmi nos concitoyens ; la commission n'hésitera donc point à vous déclarer qu'elle regardera comme indispensable à l'entier accomplissement de vos généreuses intentions que cette collection soit déposée dans le Musée municipal d'histoire naturelle , aussitôt qu'il sera définitivement organisé et ouvert au public , en prenant , au reste , toutes les mesures nécessaires pour en assurer la conservation intégrale. Nous ne doutons pas que cette disposition n'inspire à l'auteur une nouvelle ardeur pour compléter , autant que cela lui serait possible , le don déjà si précieux qu'il vous fait aujourd'hui (1).

Enfin , Messieurs , le plus précieux des objets joints à cet ouvrage , à cause de la clarté et de la rapidité avec lesquelles il met à portée d'en saisir , d'un coup-d'œil , l'ensemble et les détails , est une magnifique carte géologique , faisant suite à celle de MM. Cuvier et Brongniart , et qui fournira désormais d'inaappréciables renseignements , même aux personnes les plus étrangères à la science. Nous ne croyons pas trop dire , en effet , quand nous affirmerons qu'il n'est aucun de nos concitoyens , dans quelque situation que la destinée l'ait placé , qui n'éprouve à chaque moment le besoin de connaître le terrain de sa demeure , de son voisinage , de ses propriétés ; ce sol , dont la composition exerce une si puissante influence sur son agriculture , son industrie , ses constructions , la réparation de ses chemins ; enfin , sur toutes les circonstances , tous les intérêts , toutes les habitudes locales de sa vie. Désormais il suffira , même à l'homme le plus

---

(1) Il serait à désirer que notre confrère M. Dubreuil voulût bien y joindre des échantillons de sa belle collection de terrains cultivés du département.

borné , de jeter un regard sur la carte que nous déroulons devant vous , pour savoir , au moins en gros , à quoi s'en tenir sur des objets si nombreux et si importants.

Les détails dans lesquels nous sommes entré vous ont déjà , sans doute , Messieurs , fait pressentir l'opinion de votre commission sur ce grand travail. Nous devons vous dire , au reste , que cette opinion ne s'est formée , chez chacun de ses membres , qu'après un examen attentif et isolé. Il y a eu entre eux unanimité complète sur ce point , que l'auteur , non-seulement mérite de remporter le prix proposé , mais encore a droit à vos remerciements et à vos félicitations pour la patience infatigable qu'il a apportée dans un travail si long et si pénible. Nous ne voulons pas dire par là que ce travail soit absolument exempt d'omissions ou d'inexactitudes , encore moins qu'il ne soit point susceptible d'être régularisé et perfectionné ; mais si , sous quelques rapports , l'auteur est resté en-deçà du but , sous d'autres il a fait plus que vous ne lui aviez demandé , et l'on a peine à concevoir qu'avec aussi peu de devanciers et de coopérateurs , il ait recueilli tant de renseignements , soit en-dedans , soit en-dehors du département. Quant à leur complètement ultérieur jusqu'à la publication , et bien au-delà , vous pouvez , nous oserons vous l'affirmer , vous en rapporter à ses propres méditations , à l'intérêt de sa propre gloire , qui en fera un travail de toute sa vie ; à ses rapports , tant avec les chefs de la science qu'avec nos concitoyens , et surtout les membres de la Compagnie , dont il réclame de la manière la plus pressante les observations.

Il n'est pas entré dans vos intentions , en proposant une question aussi importante , il peut encore moins y entrer , en recevant un si beau travail , de l'ensevelir dans vos cartons. Il est , au contraire , de votre honneur ,

autant que de l'intérêt général, de lui assurer la plus prompte et la plus complète publicité; mais cette publicité ne peut s'obtenir sans d'assez grands frais, surtout pour ce qui concerne la carte géologique et les planches qui en sont une portion si importante. Les renseignements que nous avons demandés sur ce point ne nous sont point encore entièrement parvenus. Nous savons seulement que la gravure de la carte coûtera à elle seule 1500 francs. Nous ne doutons point que le conseil général, dont les libéralités envers la Compagnie n'ont été suspendues que par des circonstances indépendantes de sa volonté, ne consentît à faire la dépense de cette carte, quand vous lui auriez fait connaître et le noble usage que vous avez fait de ses dons antérieurs, et l'utilité tout-à-fait départementale de cette publication.

En conséquence, la commission nous propose, à l'unanimité,

1<sup>o</sup> D'adjuger le prix à l'auteur du mémoire;

2<sup>o</sup> De voter l'impression de l'ouvrage, en un volume publié à part de vos mémoires, et livré au commerce, ainsi que la carte géologique et les planches;

3<sup>o</sup> De déposer les échantillons à l'appui, réunis à ceux de Meulers, et étiquetés par l'auteur, au Cabinet d'histoire naturelle de la ville de Rouen, à condition qu'ils y formeront une collection distincte, portant votre nom, et restant votre propriété;

4<sup>o</sup> De réclamer du conseil général, par l'entremise de M. le Préfet, son concours dans la dépense de cette publication.

L'Académie ayant adopté les conclusions du rapport ,  
M. le Président a ouvert , en séance publique , le billet  
cacheté qui était joint au Mémoire , et a proclamé le  
nom de M. Antoine Passy , demeurant à Paris.

---

**CLASSE**

**DES BELLES-LETTRES ET ARTS.**



## CLASSE

DES BELLES-LETTRES ET ARTS.



### RAPPORT

*FAIT par M. BIGNON , Secrétaire perpétuel.*

MESSIEURS ,

Si les petites choses ne conduisent pas toujours aux grandes , les premiers éléments de l'enseignement n'en sont pas moins la condition nécessaire de la vie intellectuelle du corps social , et le premier besoin de tous ses membres. Aussi l'Académie a-t-elle toujours accueilli avec un vif intérêt tous les moyens qui se multiplient d'abrégé encore la durée, déjà bien restreinte, de l'enseignement élémentaire ; objet bien important , en général , pour le progrès de la civilisation ( puisque c'est là sa première origine. ), et en particulier pour le sort des classes inférieures ; car c'est une grande fortune pour elles d'obtenir promptement , et à peu de frais , l'avantage de pouvoir de bonne heure tirer leur subsistance de leurs bras , et de n'être pas toute leur vie dans la nécessité toujours gênante , souvent coûteuse , et rarement sans danger , de chercher , dans les yeux et la main d'autrui , un interprète pour leurs relations les plus secrètes et les plus intimes.

Et pourquoi donc les classes supérieures ne trouve-

raient-elles pas aussi un grand avantage dans l'adoption des nouvelles méthodes ? Peut-il être indifférent pour elles de mettre leurs enfants plus sûrement et plutôt à portée de recevoir une instruction plus étendue , et d'entrer dans la voie des études sérieuses avec moins de répugnance , par la facilité des premiers pas ?

*Le temps est de l'argent* , disait B<sup>in</sup> Francklin , *pour de simples ouvriers*. Mais , pauvres ou riches , le temps , pour tous , est un trésor qui doit être l'objet de la plus stricte économie , surtout dans cet âge tendre , déjà plus qu'on ne pense susceptible d'une application dont la faculté perd souvent toute son énergie , quelquefois un brillant avenir , dans les lenteurs systématiques d'une méthode routinière qui tue l'écopier au profit du maître.

Apprendre à lire et à écrire , était , suivant Duclos , une des choses les plus difficiles ; tant il est vrai que , malgré sa haute intelligence , il avait dû essuyer de longs dégoûts à se morfondre , cloué sur une bancelle deux ou trois heures de suite , sans autres distractions , la plupart du temps , que des supplices , et cela dans un état de contrainte mortelle aussi funeste aux facultés du corps qu'à celles de l'esprit ; et cependant c'est le développement des facultés intellectuelles qui sert de prétexte à cette violence inutile et barbare ! comme si l'on croyait s'être acquis une sorte de prescription légale contre l'intelligence et l'innocent bonheur du premier âge , et que l'homme ne dût être initié dans la carrière sociale que pour apprendre à souffrir sous le despotisme de la verge !

Et voilà précisément , disait avant Duclos notre vieux Montaigne , voilà pourquoi nos pauvres enfants reviennent ordinairement si *mauvintoux* de leurs écoles.

Mais il ne soupçonnait pas , le savant secrétaire de l'Académie française , que si peu de temps après lui ,

l'enfance pourrait aller gaîment à pas de géant dans une carrière alors si triste et si longue à parcourir , et qu'on pourrait , en quelques jours , même en quelques heures , faire plus de progrès dans certaine partie que , de son temps , quelquefois en plusieurs années.

Les proverbes sont , à quelques égards , les formules algébriques de l'ignorance , et il n'est pas rare que le savoir en soit la dupe. Mais le génie de l'homme a toujours en réserve quelque moyen d'établir qu'il peut y avoir du nouveau sous le soleil ; et la fin de non-recevoir toujours invoquée contre les inventions utiles est ici victorieusement repoussée par l'évidence des faits.

Honneur donc aux sensibles amis de l'enfance et de la jeunesse , reconnaissance éternelle à toutes les âmes généreuses qui se dévouent spontanément à l'œuvre modeste , si dédaignée par les hautes puissances de l'instruction , d'extirper du premier vestibule des sciences les épines dont il est encore couvert !

Nous devons ranger dans cette honorable catégorie M. Maître , de Brignoles , dont les succès merveilleux ont été attestés par des commissaires de la Société académiques d'Aix , ainsi que l'association pour l'enseignement mutuel de notre faubourg Saint-Sever , dont le discours de M. Aug. Le Prevost , son président , constate la sollicitude et les progrès.

La Société de la morale chrétienne , établie à Paris , s'efforce constamment , par de nouveaux sacrifices , à se maintenir à la hauteur du généreux système d'une bienfaisance universelle.

= La Compagnie a reçu avec reconnaissance les communications ordinaires de l'Académie de Besançon , des Sociétés d'émulation du Jura et d'Abbeville. Les 20<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> tomes de la Société des antiquaires de Londres ,

accompagnés d'un beau dessin colorié, de grande dimension, de la célèbre tapisserie de Bayeux, sont au rang des monuments les plus précieux de vos archives.

= Une Epître en vers, *d'un vieux poète à son ami devenu poète de cour*, par M. Frédéric Lequesne, et une *Notice sur la tour de Londres*, par M. Tougard, tous deux avocats et membres de notre Société d'émulation, ayant déjà obtenu de ce corps savant l'honorable distinction d'une lecture publique, ne pouvaient manquer d'être distingués par l'Académie.

= L'analyse de notre Précis de 1828, par M. Lautard, de l'Académie de Marseille, est un travail consciencieux, où la critique, sous des formes pleines de modestie et d'urbanité, ne décolore point les éloges.

= Une *Notice sur les hôpitaux de Rouen*, par M. Legras, archiviste de l'Hôtel-Dieu, sera, comme objet d'intérêt local, signalée ultérieurement par l'analyse du rapport de M. Hellis.

= La *Domfrontienne*, épître, en vers libres, de M. B\*\*\* à M. Casimir Delavigne, est une petite bluette critique, sans fiel. Dans son discours d'inauguration pour le théâtre du Havre, après avoir fait *briser* la pomme de discorde en Normandie, M. Delavigne avait ajouté :

« Et si des noirs pépins le germe trop fécond  
« A semé les procès qu'on récolte à Domfront,  
« La blancheur de la pomme, où l'incarnat se joue,  
« Embellit la cachoise et brille sur sa joue. »

Malgré l'élégance des deux derniers vers, né à Domfront, selon toute apparence, M. B\*\*\* n'a point

trouvé la fiction de bon goût ; il a répudié l'héritage pour son pays , et l'on peut voir que ce n'est pas sans raison.

= Un second extrait des *Etudes poétiques* de M. Etienne Thuret , de l'Académie de Caen , trop tardivement reçu , a été mis au rapport de M. Fossé , pour l'année prochaine.

#### MEMBRES CORRESPONDANTS.

= M. Vandœuvre a adressé à la Compagnie son Discours de rentrée , prononcé en qualité de procureur général à la Cour royale de Rouen ;

M. l'abbé la Bouderie , une Notice historique sur Zwingli ;

M. Fée , une Tragédie de *Pélage* , que M. Fossé a jugée susceptible de diverses corrections ;

M. Albert Montemont , un extrait de son Journal des Voyages dans les quatre parties du monde ;

M. Spencer Smith , une seconde édition de sa Notice sur M. Bruguière de Sorsum , précédée d'une seconde édition de la traduction en vers français , par M. Edouard Smith , du *the Voyager* , de M. de Sorsum ;

M. Gois , un Groupe de Lédä , en plâtre , d'une très-belle exécution ;

M. Boinvilliers , une Pièce de vers ayant pour titre : *Tobie mourant*. Ce sont des leçons d'une morale pure et religieuse , léguées par un père vertueux à son fils.

Ici , Messieurs , se termine l'article de vos membres correspondants , auquel un triste devoir nous oblige d'attacher un crêpe funèbre , en mémoire d'un

collaborateur infatigable que la mort vient de nous ravir à la fin d'une carrière de 76 années d'utiles travaux et de bonnes œuvres.

Né à Dol, en 1753, mort à Aizier-sur-Seine, le 12 novembre dernier, Marie-François REVER était l'antiquaire le plus actif, et, de l'aveu de tous, le plus profond des deux départements qui composent notre arrondissement judiciaire. D'autres pourront le représenter dans les modestes et philosophiques habitudes de la vie privée, occupant avec honneur des places distinguées dans le ministère de l'église, l'épiscopat même, si la simplicité de ses goûts eût pu s'accommoder avec l'éclat de la grandeur ; figurant avec distinction dans l'enseignement public, à l'assemblée législative, et à l'institut de France!.... Mais il s'agit ici moins d'une notice biographique, qui déjà ne manque point, à beaucoup près, à sa mémoire, que d'une simple note indicative de son talent et du caractère général de ses ouvrages, dont plusieurs occupent une place distinguée dans vos archives.

Dire que M. Rever réunissait, dans son grand savoir, toutes les parties essentielles et utiles qui constituent le profond antiquaire, avec la sagacité d'une critique habile et judicieuse, si nécessaire dans une science qui offre tant de problèmes à résoudre, ce ne serait que résumer ce qui tant de fois a été constaté dans vos annales.

Point de charlatanisme dans les ouvrages de M. Rever, point de ces apologies vagues de la science, et qui ne l'avancent pas. Renfermé dans l'analyse et l'interprétation des faits, c'est Diogène qui se contente de marcher pour prouver l'existence du mouvement ; c'est la vertu qui se recommande par l'efficacité des exemples, bien autrement que par l'étalage des paroles. Il donne pour positif et pour conjectural ce qui lui

paraît l'être ; il dit : *je ne sais pas* , avec franchise et sans employer ces euphémismes , voile transparent de l'amour propre , qui trahit le secret de son incertitude par le soin même de la dissimuler.

Oui , Messieurs , c'est une véritable , une très-grande perte pour la science que celle d'un pareil homme. Mais nous avons l'espoir de le voir revivre dans quelques-uns de nos confrères , qui , depuis long-temps , marchent avec succès sur les traces de leur honorable vétéran ; et , s'il est difficile de dépasser M. Rever dans la carrière des antiquités , il sera toujours bien honorable pour eux , et bien flatteur pour l'Académie , qu'ils aient le grand avantage de l'atteindre.

#### MEMBRES RÉSIDANTS.

= L'Académie a reçu , en ouvrages imprimés ,

De M. Delaquérière , une Dissertation sur les portraits de Henri VIII et de François I<sup>er</sup> , existant à notre hôtel du Bourgtheroulde ;

De M. Floquet fils , un Eloge de Bossuet , qui , sur le rapport de M. Durouzeau , organe d'une commission spéciale , a procuré à l'auteur son admission au sein de la Compagnie , et à la Compagnie un collaborateur d'un vrai talent ;

De M. A. Le Prevost , un exemplaire de ses Réflexions sur Alain Blanchard ;

De M. Deville , une Traduction en vers des Bucoliques de Virgile , entreprise hardie , a dit , dans son rapport , M. Duputel ; travail d'une exécution bien difficile , à ne considérer que le grand nombre des traducteurs qui ont vainement essayé de rendre le style pur et harmonieux du poète de Mantoue , le

charme de ces petits poèmes, premier rudiment poétique de l'enfance, qu'on ne peut apprécier qu'avec un goût délicat et exercé.

M. le rapporteur a félicité M. Deville d'avoir eu, comme il le dit dans sa préface, très-jeune encore, le courage d'affronter des difficultés jusqu'alors invincibles; mais il a tiré un augure favorable de la revue sévère, dans un âge mûr, d'un travail qui doit aujourd'hui mériter à son auteur le prix de ses généreux efforts....

= Dans le compte rendu par M. Licquet, des deux tomes de *l'Archeologia* de la Société des antiquaires de Londres, se trouve l'analyse de deux pièces qui appartiennent à notre propre histoire. La première est un poème anglais, en vieux langage, sur le siège de Rouen par Henri V; on y voit des détails qu'on ne trouve pas ailleurs. Par exemple, l'incendie, par les rouennais, de huit paroisses de leur ville, à l'approche de l'ennemi; le déguisement d'un corps d'anglais sous l'uniforme bourguignon, pour attirer les assiégés, qui attendaient un renfort de la Bourgogne, et qui toutefois eurent la prudence ou le bonheur de ne pas donner dans un tel piège; enfin, l'énumération de la population de la ville, portée à plus de 400,000 âmes, y compris la garnison, qui aurait été au moins de 80,000 hommes: ce qui s'appelle, dit notre confrère, user largement des licences poétiques, etc.

La seconde pièce intéresse particulièrement nos antiquités, c'est la relation de l'entrevue célèbre de Henri VIII et de François I<sup>er</sup> au champ du Drap-d'Or, représentée aussi sur les bas-reliefs de notre hôtel du Bourgtheroulde. Tout y est décrit avec l'exactitude la plus scrupuleuse, jusques aux plus minu-

tieuses mesures de l'espionnage réciproque , prises , d'accord par les deux princes , sur toutes les routes où ils pouvaient se rencontrer ; ce qui prouve , suivant M. Licquet , le degré de confiance des deux monarques à cette époque.

L'analyse d'un troisième monument anglais , tirée du troisième tome de *l'Archeologia* , offre la description d'un vaste tableau représentant la scène fastueuse du champ du Drap-d'Or , dans le plus grand détail ; et ce qui prouve l'attachement des insulaires à cette production de l'art , qu'il serait curieux de comparer avec nos bas-reliefs de l'hôtel du Bourgtheroulde , c'est qu'un agent français ayant montré le désir de l'acheter pendant les troubles politiques , le comte de Pembrok en détacha clandestinement la tête de Henri VIII , et ne la rendit qu'à la restauration , sous Charles II.

= M. Hellis , en rendant compte de la Notice historique des hôpitaux de Rouen , a rendu hommage à l'exactitude des faits et à la clarté du style ; mais il n'a point trouvé de titre authentique sur l'origine de l'Hôtel-Dieu , à moins qu'on ne veuille le voir dans un concile de Rome , en 324 , qui consacre le premier quart du revenu des évêques au soulagement des pauvres.

C'est à la piété de nos ducs , surtout d'Henri II et de Richard Cœur-de-Lion , qu'on doit attribuer les premiers développements de notre hôpital. Etabli d'abord dans le cloître des Chanoines , transféré au Nid-de-Chien , près la porte St-Hilaire , reporté , vers la fin du 12<sup>e</sup> siècle , auprès de la Cathédrale , sous l'invocation de Notre-Dame , il prit bientôt après le titre de la *Madeleine* , d'où vient le nom donné à la rue qui passait devant cet établissement.

Suivent , par ordre de dates , l'acquisition du terrain

de Cachoise pour les pestiférés ; l'érection de deux petits hôpitaux sur ce *lieu de santé* ; la translation de la Madeleine , qui les réunit , en 1758 , sous le titre d'Hôtel-Dieu ; la réunion à cet hôtel du prieuré de St-Julien et de la léproserie du Mont-aux-Malades ; l'historique de l'Hospice général , d'abord simple bureau de mendicité , rue Sainte-Croix-Saint-Ouen , etc. , etc. Mais c'en est assez pour donner une idée de l'intérêt que doit présenter un ouvrage déjà recommandé par le sujet même et par les éloges du rapporteur.

= M. Lévy a lu des considérations contre le maintien , dans les mémoires de la Compagnie , de la lettre *t* au pluriel des noms masculins polysyllabiques , terminés en *ent* et en *ant*. D'abord , c'est une série de questions que notre confrère laisse à d'autres le soin de résoudre , sur la possibilité d'une réforme orthographique complète , sur les avantages et les inconvénients de l'exécution , sur les noms qui n'ont pas de dérivés , ou qui en forment avec d'autres lettres que la finale du radical , etc. Ensuite , partant de ce principe que l'écriture doit représenter la parole , pour prouver l'utilité d'une réforme , il compte , suivant le calcul de la réformation , dans Jean-Jacques et Voltaire , y compris le Dictionnaire de l'Académie française , 7,022,300 lettres à supprimer , etc. Et , après avoir insinué le soupçon d'une vue d'intérêt de la part des imprimeurs dans le maintien des lettres oiseuses , il a fini par invoquer , contre le *t* , le Dictionnaire de l'Académie française.

— M. Bignon a répondu verbalement aux généralités du mémoire de M. Lévy : quant à la question principale , relative à la lettre *t* , il en a soutenu le maintien par les motifs suivants :

« La plus simple des règles grammaticales qui puisse

exister dans aucune langue , est , sans contredit , celle qui , dans le français , exige simplement l'addition d'une *s* pour former le pluriel des noms ; la suppression du *t* dans les cas en question est une exception bizarre , contraire à tous les principes de l'économie générale de la langue , et une dérogation ridicule dans l'espèce. Elle confond , sans utilité , les noms terminés par une *n* avec ceux qui se terminent par un *t* ; car le pluriel ne donne plus alors la lettre finale du singulier.

« D'un autre côté , le *t* est ici une lettre essentielle , caractéristique pour la dérivation , et qui , par conséquent , doit , en quelque sorte , tenir nature de fond.

« La suppression du *t* est sans utilité pour le peu de temps et de place qu'il occupe dans l'écriture. Le supprime-t-on comme lettre sourde ? Mais il faudrait , pour être conséquent , le supprimer au singulier même , et à la suite de toutes les voyelles , dans le pluriel de tous les noms , etc. ; et pourquoi ne supprimerait-on pas , au même titre , les autres consonnes qui se trouvent dans la position où l'on supprime le *t* ?....

« Etablir une exception pour les monosyllabes , ce n'est que déroger arbitrairement à une dérogation arbitraire ; et , pour compléter le système des anomalies , on écrit *tous* , *gens* sans *t* , *temps* sans *p* et *corps* avec un *p* , etc.

« Il semble que l'on soit en droit de demander la raison d'une si étrange pratique avant de l'adopter ; mais , dit-on , ce n'est ici qu'un essai : à la bonne heure ; cependant il n'en serait pas moins à désirer que la marche des réformateurs fût plus régulière , et qu'elle se portât sur des vices plus saillants , où , avec un succès plus sûr et plus rapide , l'on pourrait tailler au vif sans estropier les malades ; par exemple , les

lettres étymologiques superflues ne peuvent guère être conservées que pour ceux qui n'en peuvent tirer aucun parti , ou qui pourraient s'en passer ; car si l'origine d'un mot tiré du grec ou du latin se reconnaît bien à la simple prononciation , on n'a pas besoin de lettres non articulées pour la reconnaître dans l'écriture , dans *ortographe* par exemple..... , etc. »

— M. Ballin , intervenant par la suite à ce petit débat , a expliqué comment le retranchement du *t* n'est point le fait de l'Académie française dans son dictionnaire , mais bien de ceux qui en ont fait de nouvelles éditions , avec divers changements , suivant leur goût particulier ; en conséquence , la réforme ne pourrait ici valablement s'autoriser du suffrage de cette Académie.

Après avoir combattu , par des principes tirés de la constitution et de la génération des mots , une innovation qu'il avait lui-même , dit-il , adoptée avec un peu trop de légèreté , M. Ballin a cité , en faveur du *t* , des autorités respectables , des grammairiens de haute considération , et l'Académie française elle-même , qui , dans ses publications diverses , ne s'intitule plus Académie *françoise* ; et à l'occasion de ce changement dans l'orthographe de l'autorité souveraine en fait de langage , notre confrère a indiqué l'origine de la nouvelle prononciation dans l'affluence des beaux esprits d'Italie , venus successivement en France à la suite de Catherine et de Marie de Médicis , etc. Quant au changement dans l'écriture , il en trouve les premiers exemples dans Lesclache , en 1668 , et dans Molière , *qui* , dans son *Tartufe* , fait rimer *paroître* avec *être* , *connoître* avec *maître* , etc.

Une lettre de M. Jouy , de l'Académie française , et deux autres de M. Andrieu , secrétaire perpétuel de la même Compagnie , ont terminé le différend par

l'annonce du maintien très-probable du *t* dans le nouveau Dictionnaire prêt à paraître, et de l'*oi* en *ai*, suivant l'orthographe dite de Voltaire.

L'Académie de Rouen a pris acte de ces dispositions pour s'y conformer dans ses publications imprimées.

On doit tenir compte à M. Lévy, qui a reçu une des trois lettres précitées, de la loyauté avec laquelle il en a lui-même le premier donné lecture à la Compagnie.

= M. le capitaine Fossé a semé des fleurs poétiques sur sa réception à l'Académie, par la lecture d'un poème élégiaque inédit, intitulé : *l'Infanticide*.

L'auteur débute par la description du lieu de la scène, et l'annonce du sujet.

Non loin des bords du Tarn, dans ces champs où Lescure  
Portait jusques aux cieux l'orgueil de ses créneaux,  
Qui, cachés aujourd'hui dans une poudre obscure,  
S'échappent sous nos pas et roulent dans les eaux;  
Près d'un orme isolé dont l'ombre séculaire  
Jamais des feux du jour ne défend les troupeaux,  
Brille, au sein de la nuit, une flamme légère

Qui se glisse dans les rameaux,

Et, de sa lueur passagère,

De la chapelle solitaire

Embrase un instant les vitraux.

Là, jamais le printemps ne rit à la nature;  
Jamais, près de cet orme au front échevelé,  
Le mois riant des fleurs n'oublia sa ceinture,

Et d'un doux réseau de verdure

Ne daigna tapisser le tertre dépourillé.

Là, si j'en crois les récits du village,

Le pâtre, à la chute du jour,

Entend des cris plaintifs s'éloigner du feuillage,  
 Se prolonger ensuite en un murmure sourd,  
 Et puis mourir sur le rivage  
 Comme expire un ramier sous le bec d'un vautour.

Viennent ensuite les acteurs de ce petit drame.

Riche d'attraits et d'innocence,  
 Laure croissait jadis sous le toit paternel  
 D'un berger dont les soins protégeaient son enfance,  
 Et défendaient son indigence  
 Des vœux empoisonnés du galant ménestrel,  
 Qui venait sur ces bords soupirer sa romance,  
 Et s'enivrer en espérance  
 Des coupables baisers d'un amour criminel.  
 Laure n'écoutait point la plainte cadencée  
 Qu'à la brise du soir livrait le troubadour :  
 Son oreille était offensée  
 Des chants qui la priaient d'amour.  
 Cependant, lorsqu'au fond de l'humide vallée,  
 Elle conduisait son troupeau,  
 D'un doux pressentiment son ame était troublée  
 Si ses regards émus rencontraient le château,  
 Qui, du front belliqueux de la roche pelée,  
 Noble protecteur du hameau,  
 Élevait dans les airs sa tête crénelée.

Un jour qu'elle arrêta ses yeux  
 Sur ses tonnelles menaçantes,  
 Et que, loin du présent, ses vœux ambitieux  
 Se perdaient enivrés d'illusions brillantes,  
 Elle aperçut près de ces lieux  
 Un pâtre qui, penché sur les ondes bruyantes,  
 Interrogeait des flots le cours mystérieux.  
 L'avenir pour lui seul se dépoillait de voiles;  
 La tombe à ses accents répondait par des cris;  
 Et son regard perçant, dans le feu des étoiles,  
 Contemplait nos destins écrits.

Le pâtre fait concevoir à Laure l'espoir d'obtenir  
la main du seigneur châtelain, et l'engage de se rendre ,  
au point du jour , au pied de l'orme isolé.

L'heure fuit : la cloche ébranlée  
Retentit sourdement sous les coups du marteau ,  
Qui proclame dans la vallée  
Que le ciel à la terre accorde un jour nouveau.  
Tremblante , respirant à peine ,  
Laure , d'un pas craintif , s'éloigne du hameau ,  
Et , pâle de frayeur , péniblement se traîne  
Jusqu'au pied du lugubre ormeau.

Le châtelain arrive mystérieusement.

Il court : Laure à ses pieds tombe , et le séducteur  
Attache à sa bouche muette  
Des baisers dont lui seul goûte l'affreux bonheur !

C'était alors que l'aubépine  
Couronnait de ses fleurs les guérêts d'alentour ;  
Alors la riante églantine  
Parait le front du troubadour ,  
Et , sur le corset de Rosine ,  
Brillait comme un gage d'amour.  
Bientôt sur sa tige effeuillée  
La rose perdit nos regards ,  
Et le ruisseau de la vallée  
De sa couronne dépouillée  
Emporta les débris épars.  
Avec la rose printanière  
Laure aussi perdit sa fraîcheur ;  
Son front se couvrit de pâleur ;  
Et , presque éteint sous sa paupière ,  
Son regard morne et sans couleur  
Ne s'ouvrit plus à la lumière  
Que pour attester sa douleur.

Et quand la javelle dorée  
 Ne flotta plus dans nos guérêts ;  
 Quand de la grappe colorée  
 Jaillit un nectar pur et frais :  
 Tout entière aux ennuis secrets  
 Dont son ame était déchirée,  
 Laure courut dans les forêts  
 Cacher sa honte et ses regrets  
 A sa mère déshonorée.

Après avoir long-temps erré, l'infortunée se retrouve tout-à-coup au pied de l'orme fatal, y devient mère, immole son enfant et l'enterre, pour mourir bientôt après elle-même sur l'échafaud, en face du lieu de son crime.

C'est au pied de l'orme que l'on voit, dans la nuit, *cette flamme légère* annoncée par le poète à son début.

Tandis que sur le tertre où le trépas de Laure  
 Effraya les humains et satisfit les cieux,  
 Le berger aperçoit encore  
 Une tête dont les yeux creux,  
 Comme un sinistre météore,  
 Au travers de la nuit semble jeter des feux.  
 Et quand l'ombre des nuits descend dans la vallée,  
 Le spectre gémissant d'une femme voilée  
 A pas précipités s'élance vers l'ormeau,  
 De sa main décharnée entr'ouvre le tombeau,  
 En arrache d'un fils la dépouille chérie,  
 Et, pour ouvrir au ciel sa paupière endormie,  
 Invente chaque nuit un soin toujours nouveau ;  
 Mais, froid à ses baisers, l'enfant reste sans vie,  
 Et le spectre en pleurant regagne le coteau.

Cette élégie, presque toute dans le genre descriptif, classique ou romantique par le fonds, n'en doit pas

moins être regardée , par les couleurs poétiques qui la distinguent , comme appartenant à une bonne école.

— M. Dumesnil , répondant comme vice-président , a trouvé , dans la palme décernée en 1826 à M. Fossé , et dans les nouveaux suffrages qui viennent de l'appeler au sein de l'Académie , une garantie pour le récipiendaire du plaisir que l'on éprouve à l'y recevoir ; dans la brièveté du discours de réception , une obligation d'abrégé la réponse ; et dans la lecture du poème , où brille l'élégante facilité ordinaire de l'auteur , une heureuse compensation de tout ce que l'on peut dire de mieux en prose. Il a félicité notre nouveau confrère d'avoir su conserver et nourrir , dans la carrière des armes , ce goût naturel pour la poésie , heureux moyen de distractions , et il a terminé par l'espérance de voir souvent M. Fossé contribuer à l'intérêt et à l'agrément des séances de la Compagnie.

= Le Discours de réception de M. Floquet fils , sur *Santeul* ;

Les Stances de M. P<sup>re</sup> Dumesnil , sur la *Mort de l'Impie* ;

Une Notice nécrologique , de M. E.-H. Langlois , sur feu notre estimable confrère M. *Marquis* ;

Et un Poème de M. Alexis Fossé , sur *le Voyage de S. M. Charles X , en 1828 , dans les départements de l'Est de la France* , ont obtenu les honneurs de l'impression , et vont faire partie des lectures de cette séance.

Ainsi , Messieurs , se termine le compte général que nous étions chargé de vous rendre. Si l'Académie pouvait trouver que le nombre des produits ne répondît pas cette année à l'étendue de son zèle , elle peut offrir

au public une honorable compensation dans les bonnes œuvres qu'elle a faites : près de 6,000 fr. , consacrés , cette année , à l'encouragement des sciences et des arts , notamment pour le prix extraordinaire qui va être décerné , et pour un tableau , de grande dimension , par notre compatriote M. Court , à l'honneur de notre grand Corneille , voilà , sans doute , une bonne preuve que la Compagnie sait noblement dispenser les subventions de l'administration centrale , et une solide garantie pour l'emploi de celles que la munificence éclairée de M. le préfet et du conseil général peut encore permettre d'attendre.

M. D'Ornay , qui , par honneur , figurait au bureau dans cette séance , offrait à la vénération publique , dans sa personne , un respectable vieillard de 100 ans , et un académicien de 67.



## PRIX PROPOSÉ

POUR 1830.

L'Examen critique des historiens de la Normandie ayant été mis inutilement au concours pour 1828 et 1829 ; le sujet a été retiré et remplacé par le suivant.

L'Académie demande des *Programmes de Tableaux tirés de l'Histoire de Normandie*.

Elle décernera une médaille d'or de 300 francs à celui qui aura envoyé les meilleurs , et en plus grand nombre.

Elle désire que chaque programme , éclairé de notes critiques , soit accompagné d'un simple trait ou croquis.

Chacun des auteurs mettra en tête de son ouvrage une devise , qui sera répétée sur un billet cacheté où il fera connaître son nom et sa demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où l'ouvrage aurait obtenu le prix.

Les Académiciens résidants sont seuls exclus du concours.

Les ouvrages devront être adressés , francs de port , à M. N. BIGNON , *Secrétaire perpétuel de l'Académie , pour la Classe des Belles-Lettres* , avant le 1<sup>er</sup> juin 1830. Ce terme sera de rigueur.



---

MÉMOIRES

DONT L'ACADÉMIE A DÉLIBÉRÉ L'IMPRESSION EN ENTIER  
DANS SES ACTES.

---

ESSAI

SUR LES HYMNES DE SANTEUL ,

Par M. FLOQUET.

---

*Romaque romano mirata est ore loquentem.*

---

Vers la fin du dix-septième siècle , lorsque la religion brillait , en France , de toutes les splendeurs des arts et du génie ; lorsque , dans des temples magnifiques élevés par Mansard , embellis par le pinceau de Le Sueur , de Jouvenet et du Poussin ; par le ciseau de Girardon , de Coyzevox et de Coustou , on venait d'admirer l'éloquence de Massillon , de Fléchier , de Bourdaloue , de Bossuet , combien on devait être étonné d'entendre succéder à ces accents sublimes , à ces discours pleins de force , de noblesse et de douceur , les chants barbares qui déparaient alors notre liturgie , ces hymnes triviales , triste monument de la rudesse et de l'ignorance des temps qui nous les avaient léguées ! Sans doute les anciens du Sanctuaire ne ressentirent pas moins

de chagrin que d'enthousiasme , lorsqu'ils entendirent le triomphant éloge du prince de Condé , lorsqu'ils comparèrent cette ode faite à la gloire d'un conquérant avec celles consacrées jusqu'à ce jour *au Dieu qui fait les conquérants* (1). Sans doute ils s'indignèrent que la gloire éphémère d'un mortel eût inspiré des chants plus nobles et plus hardis que la gloire impérissable de celui en présence de qui l'homme et l'univers ne sont que néant.

Ce fut alors que deux vénérables pontifes (2) arrêtaient que ces chants surannés feraient place à des chants nouveaux que le peuple le plus religieux et le plus éclairé de l'univers pût avouer sans rougir et répéter en chœur. Mais où trouver un poète qui ne soit point inférieur à cette noble tâche , un poète dont la pensée s'élève jusqu'à la hauteur du sujet , et dont le langage puisse atteindre la pensée ? Siècle privilégié où , quelque fût l'effort qu'on demandât au génie , toujours quelque grand homme se levait et répondait à l'appel ! Alors vivait dans le cloître de Saint-Victor , dirai-je un religieux , dirais-je un bouffon , un esprit trivial et burlesque , ou un génie sublime ? un sage , ou un fou ? un homme , ou un enfant plein de boutades et de caprices ? Disons , avec La Bruyère , *un enfant à cheveux gris* (3), et nous aurons peint , d'un

(1) Bossuet , Oraison funèbre du prince de Condé.

(2) M. le cardinal de Noailles , archevêque de Paris , et l'abbé de Cluny.

(3) C'est ainsi que La Bruyère l'a peint dans un des meilleurs portraits qu'offrent ses *Caractères*. Il existe , en outre , une lettre de ce grand écrivain , adressée à Santeul , dans laquelle il lui dit : *Je vous ai fort bien défini la première fois , mon cher Monsieur ; vous avez le plus beau génie du monde , et la plus fertile imagination qu'il soit possible de concevoir ; mais , pour les mœurs et les manières , vous êtes un enfant de douze ans et demi.*

seul trait, cet être insaisissable par sa mobilité, ce caractère inégal, en qui se réunissaient tous les contrastes ; ce Protée, tour-à-tour, et presque au même instant, doux et colère, intraitable et facile, se roulant dans la poussière et tout-à-coup ravi dans les cieux. Mais hâtons-nous de dire, avec tous les contemporains de cet homme si bizarre, que la nature l'avait doué de l'ame la plus ardente, de l'imagination la plus brillante, de l'esprit le plus élevé ; qu'épris, dès le jeune âge, de ces impérissables chefs-d'œuvre, gloire éternelle du siècle d'Auguste ; nourri, imbu de leurs immortelles beautés, on l'avait vu, sur les bancs de l'école, écrire, en se jouant, des poèmes dignes d'un contemporain de Virgile et d'Horace, des vers qu'auraient applaudis ces grands poètes eux-mêmes, et qui leur auraient fait craindre un émule. Disons surtout qu'entraîné par un goût irrésistible, et peut-être par un pressentiment secret de la mission difficile qu'on devait lui confier un jour, il avait lu, relu, dévoré les écrits d'Isaïe, de David, ces maîtres de la poésie lyrique, auprès desquels pâlissent Alcée, Virgile, Horace et Pindare ; que leurs chants inspirés avaient fait ses délices, et que peu d'hommes étaient aussi familiers avec les vives et fortes images de la Muse hébraïque ; et enfin, si, au milieu des fréquents écarts d'un caractère si indépendant des autres et de lui-même, cet homme, qui ne sut jamais résister à ses vives et tumultueuses impressions, se recommanda toujours par des mœurs irréprochables, et par la vertu la plus pure ; si, dans ce Monastère, que troublèrent quelquefois ses fantaisies soudaines et ses bruyantes saillies, sa bonté, sa candeur, la sincérité de sa foi, la régularité de sa vie lui avaient mérité le respect et l'affection de tous, osons dire qu'il n'était pas indigne de chanter les louanges de ce Dieu dont il n'est permis qu'à

des lèvres pures de proférer le nom et de célébrer la gloire.

Jusqu'alors , de moindres objets ont amusé plutôt qu'occupé le génie de Santeul. Ravi de ce grand éclat que jette l'astre de Louis , émerveillé des créations qui , chaque jour , se succèdent dans la France glorieuse et conquérante , il a célébré dans ses chants la magnificence du grand Roi et les exploits des héros qui lui servent de cortége ; il a peint , dans des vers pleins de pompe , ces palais splendides , ces temples majestueux , ces formidables arsenaux , ces arcs de triomphe , ces jardins enchantés qui s'élèvent de toutes parts à la voix du monarque ; ces eaux qui , dociles à sa voix , sont accourues sur les montagnes ; ces fleuves auxquels il a ouvert des voies nouvelles , *ces jets d'eau qui ne se taisent ni jour ni nuit* (1). Mais combien ces sujets sont inférieurs à ceux qui , désormais , s'offrent à sa Muse ! Il ne s'agit plus , maintenant , d'exagérer quelques faibles actions des hommes , afin que le monde les admire ; d'exhausser quelques faibles mortels sur un piédestal , pour les faire paraître grands : il faut , laissant ramper à ses pieds et le monde et ce qui charme le monde , atteindre , s'il est possible , jusqu'à la haute sphère qu'habitent les intelligences heureuses , et peindre la félicité qui les enivre. Il faut célébrer dignement ces conquérants qui , sans autre arme que la Croix , sans autre séduction que l'Évangile , ont triomphé de l'univers ; ces martyrs qui ont vaincu plus que l'univers , puisqu'ils ont su se vaincre eux-mêmes et vaincre les tourments et la mort. Il faut , enfin , s'élever jusqu'au sanctuaire secret qu'habite ce redoutable Jéhovah , pour qui David , lui-même , le

---

(1) Bossuet , Oraison funèbre du prince de Condé.

maître de la lyre , ne trouvait quelquefois d'autre éloge que le silence. N'importe , Santeul accepte la tâche , et bientôt le succès a justifié cette tentative qui avait paru téméraire. Il brillait au Parnasse ; sur le Calvaire il se couvre de gloire : ce n'est plus ce poète vulgaire , ce chancre des choses humaines , c'est le *Vates* , le Barde sacré qui s'avance la palme à la main , dont la tête est surmontée d'une auréole , qui parle des choses divines , et dont le langage est divin. Déjà il ne se passe presque plus de jour où , dans les temples de la capitale , ne retentissent ses hymnes inspirées , et toujours la dernière surpasse en beauté celle que l'on chantait la veille. Des acclamations unanimes accueillent ces poèmes ; Bourdaloue , Fénelon , Nicole , Rancey , Fleury les admirent ; le détracteur Saint-Simon les loue ; le grand Corneille ne dédaigne pas de les traduire ; et Bossuet , toujours grave , toujours un peu sévère au milieu même des transports de l'admiration la plus vive , reproche à son indocile ami de n'avoir pas plutôt abjuré Pomone et les faux dieux.

Ces suffrages imposants , ces applaudissements unanimes retentissent au loin ; bientôt il n'y a plus une église en France où les Odes sacrées de Santeul ne soient répétées en chœur ; on les chante dans nos antiques cathédrales , on les chante dans les monastères , dans des temples de chaume , dans les solitudes de la Trappe , dans les forêts de Saint-Bruno ; et Rome s'étonne qu'un étranger ait su retrouver cette belle langue poétique de Virgile et d'Horace , dont , depuis tant de siècles , elle avait perdu le secret !

Quel charme si fort , au milieu de tant de merveilles qu'enfante chaque jour un règne si fécond en prodiges , a pu susciter tant d'admirateurs à quelques cantiques , ouvrage d'un obscur habitant du cloî-

tre , et les faire retentir ainsi de la capitale aux provinces , des provinces au désert , et du désert au Vatican ? C'est , dans un siècle où la foi et tout ce qui touche à la foi tient une si grande place dans les imaginations et dans les cœurs ; où les solennités du Christianisme sont des événements , où son culte et ses pompes sont un plaisir , un besoin pour des hommes religieux et sensuels , une pompe nouvelle et jusqu'alors inconnue , qui semble ajouter à la majesté des autels et à la religion des peuples ; c'est , pour tous les pays et pour tous les temps , la hauteur des pensées , la richesse et la majesté de l'élocution , la grandeur et la noblesse des images , qui éclatent partout dans ces poèmes étincelants de verve et de génie ; c'est cette prodigieuse flexibilité de ton qui sait peindre , tour-à-tour , et toujours avec des couleurs si vraies , et la Vierge timide , et le Maître du tonnerre , la marche triomphante de la Croix et les tortures du Martyr , les joies indicibles du Ciel , et les angoisses de l'Univers qui chancelle sur ses bases et va s'abîmer dans le chaos ; c'est , enfin , dans la bouche d'un contemporain , des accents que Rome eût vivement admirés , des vers dignes d'Horace , dont il semble que cet audacieux français a violé le sépulcre et dérobé la lyre. Mais expliquons mieux cet enthousiasme , en citant quelques-unes des hymnes qui l'inspirent.

Commençons par celle où il célèbre l'Apôtre (1) que Bossuet , dans son langage pittoresque et sublime , appelle *l'aigle des Évangélistes* , *l'enfant du tonnerre*. Il le voit qui va s'élever dans le sein de Dieu , et il semble redouter l'issue de son auda-

---

(1) Saint Jean l'Évangéliste.

cieuse tentative. « Ah ! prends garde , lui, crie-t-il ( 1 ) , ce n'est pas sans dessein que Jéhovah se cache au milieu de nuées épaisses et des ténèbres de la nuit. Tremble qu'il ne se montre à toi dans toute sa splendeur : tes yeux débiles ne le supporteraient pas ; tu serais aveuglé. » Mais qui pourrait arrêter cet aigle ? Il a dépassé les étoiles , il touche au ciel ; les éclairs ne l'ont pas ébloui ; il voit Dieu en essence et se repaît de ce spectacle : la nue s'écarte , et les mystères de la génération du Verbe lui sont révélés. « Toi que le Christ aimait plus que les autres mortels ; toi , les délices de l'Homme-Dieu , compagnon de ses peines , témoin de sa mort , associé à sa gloire ! qui n'envierait ton bonheur ? Lorsque le Verbe marchait la terre , tes yeux le virent , tu entendis ses paroles ,

(1) Quem nox , quem tenebræ , densa que nubila  
Circumfusa tegunt lumine splendidum ,  
Imbelles oculos terrificis Deus  
Ne fulgoribus obruat.

.....  
.....

Ceu pennis aquilæ raptus in æthera  
Cœlum mente petis , sidera transvolas ,  
( Nil obstant rutili fulgura luminis )  
Nudo Numine pascaris.

Æterno genitum de Patre filium ,  
Demptâ nube , vides , è que Deo Deum ,  
Descendisse sacros , de patrio sinu  
Castæ Virginis in sinus.

tes mains le touchèrent ; que dis-je ? il te fut donné de t'entretenir familièrement avec lui !!! (1) »

L'hymne de la Toussaint doit être signalée tout entière comme une des plus belles créations du génie de Santeul. Ici , ce n'est plus assez pour le poète de célébrer un prophète ou de couronner un martyr. Son hommage s'adresse à tous les habitants de l'Olympe chrétien ; et, transporté dans ces régions heureuses , il voit ce que jusqu'alors l'œil d'un mortel n'avait point vu ; ces concerts célestes , inouis pour l'oreille humaine , il lui est permis de les entendre ; et , ravi de ce beau spectacle , de ces ineffables harmonies , il s'écrie (2) :

---

(1) Tu , quem præ reliquis Christus amaverat ,  
O dulces hominis deliciae Dei ,  
Curarum socius , funeris et comes ,  
Et testis quoque gloriae :

Fortunate nimis , cui licitum fuit  
Attrectare manu Verbum , hominem Deum ,  
Hunc audire , oculis cernere , mutuo  
Quid et colloquio frui !

(2) Cœlo quos eadem gloria consecrat ,  
Terris vos eadem concelebrat dies :  
Læti vestra simul præmia pangimus  
Duris parta laboribus.

Jam vos pascit amor , nudaque veritas ,  
De pleno bibitis gaudia flumine ;  
Illic perpetuam mens satiat sitim  
Sacris ebria fontibus.

« O vous que le ciel unit dans la jouissance d'une égale félicité ! pourquoi la terre vous séparerait-elle dans ses hommages ? Qu'un même jour vous soit consacré , qu'une même hymne de joie célèbre votre gloire immortelle , digne récompense des rudes épreuves dont vous avez triomphé ! — Vous vivez ; maintenant , d'amour et de vérité ; des abîmes de bonheur répondent à des abîmes de désirs ; des fleuves de délices étanchent , sans cesse , une soif qui renaît toujours pour être toujours apaisée. — Dans les profondeurs augustes du Sanctuaire , Jéhovah règne , éternellement heureux de l'éternelle contemplation de lui-même et de ses inénarrables perfections. Ses élus ne sont pas oubliés : de sa divinité découlent sans cesse des émanations qui pénètrent subtilement jusqu'au plus intime des intelligences heureuses , et en font presque des Dieux. — Sur l'autel qui lui sert de marche-pied , le sang innocent de l'Agneau fume encore : cette victime qui naguère s'offrit à son père , et que le monde vit mourir , victime encore , victime immolée sans cesse , continue dans les Cieux , sans l'interrompre jamais , son sanglant sacrifice. — Au milieu des éclairs , des voix et des tonnerres , vingt-quatre vieillards sont assis sur des trônes rangés en cercle autour du grand Trône.... Ils descendent , se prosternent , inclinent leurs têtes blanchies , et déposent aux pieds du Roi des Rois leurs diadèmes d'or dont ils lui font hommage. Cependant des peuples innombrables s'avancent , revêtus de tuniques

---

Altis secum habitans in penetralibus  
 Se Rex ipse suo contuitu beat ,  
 Illabensque , sui prodigus , intimis  
 Sese mentibus inserit.

flottantes qui furent lavées dans le sang de l'Agneau ; ils marchent , balançant des palmes dans leurs mains , et célébrant , à l'envi , dans leurs chants de triomphe , la gloire de Dieu trois fois Saint (1). »

On reconnaît ici le langage de l'Apocalypse , de ce livre écueil éternel des commentateurs , mais source inépuisable pour les poètes , qui chercheraient vainement ailleurs des tableaux plus imposants et des images plus hardies. Cet agneau que l'on égorge sans cesse , ces vieillards couronnés , ces peuples revêtus de robes blanches , ont été empruntés à *l'aigle des Apôtres* ; mais elle appartient à Santeul , cette peinture ravissante qui nous offre les élus *se repaissant d'amour et de vérité*. C'est avoir deviné la félicité dont ils jouissent , que de la voir dans l'éternelle béatitude de leur *cœur* qui aime et possède à jamais le bien suprême , et de leur *intelligence* qui , affranchie de l'erreur , voit , contemple et contempera toujours la vérité devenue pour elle un aliment qui ne lui manquera jamais. Et n'est-ce pas avoir aussi deviné le

(1) Altari medio cui Deus insidet ,  
 Agni fumat adhuc innocuus cruor :  
 Quæ , mactata , Patri se semel obtulit ,  
 Se jugis litat hostia.

Pronis turba senum cernua frontibus ,  
 Inter tot rutili fulgura luminis ,  
 Regnanti Domino devovet aurea ,  
 Quæ ponit diademata.

Gentes innumeræ conspicuæ stolas  
 Agni purpureo sanguine madidas ,  
 Palmis læta cohors cantibus æmulis.  
 Ter Sanctum celebrant Deum.

bonheur de la divinité , que de le montrer dans l'éternelle contemplation d'elle-même ? *Aimer et comprendre* étant le bonheur des esprits , quel autre être le Grand-Esprit pourrait-il aimer que lui-même ? quel autre spectacle serait plus digne de ses regards ?

A ce chant de triomphe succède l'hymne lugubre des morts. Le poète peint ce jour terrible après lequel il n'y aura plus de jour ; il fait retentir la trompette funèbre qui somme les tombeaux de s'ouvrir et de montrer les pâles habitants qu'ils recèlent depuis tant de siècles. « Ce bruit , dit le poète (1) , va étonner la Mort au fond de son antre ; tremblante et désarmée , elle obéit à regret , et rend à la lumière des corps qu'elle se flattait de lui avoir ravis pour toujours. — Cependant les étoiles sont précipitées d'en haut , la lune a disparu , le soleil est éteint ; à la

(1). Tunc Mors inermis et tremens

Surdis ab antris audiet ,  
Et jussa reddet lumini  
Defuncta luce corpora.

Ruent ab alto sidera ,  
Æterna nox Lunam premet ,  
Lux deseret Solem suum ,  
Et cuncta miscebit chaos.

Turbata clade publicâ  
Natura dissipabitur :  
Suis soluti legibus  
Rumpentur orbis cardines.

Flammis rubens ultricibus  
Iras Dei Cœlum pluet.  
Tellus suo quæ pondere  
Immota stat, movebitur.

place de ces deux luminaires règne une nuit éternelle ; une seconde fois , et pour toujours , le Chaos est maître du monde. Les éléments se mêlent , les ressorts qui soutenaient l'Univers se déconcertent et se brisent , le monde chancelle et va retomber dans le néant. Le Ciel est en feu , la fureur divine se précipite par torrents , l'Univers s'écroule avec fracas.... rien n'est plus ».

Détournons nos yeux de cette scène lamentable , et reposons-les sur l'image douce et gracieuse qui nous peint Marie retournant au Ciel , dont elle semble une émanation.

« (1) O vous qui habitez les régions célestes , que tout , en ce jour , retentisse de vos applaudis-

---

(1) O vos , ætherei plaudite cives ,  
Hæc est illa dies clara triumpho ,  
Quâ matrem placidâ morte solutam  
Natus sidereâ suscipit aulâ.

Quæ non , Virgo , tibi dona rependit !  
Cœli divitias explicat omnes ,  
Verbum vestieras carne ; vicissim  
Verbum te proprio lumine vestit.

.....  
.....

O concessa tibi quanta potestas !  
Per te quanta venit gratia terris !  
Cunctis cœlitibus celsior una :  
Solo facta minor Virgo Tonante.

Quæ regina sedes proxima Christo ,  
Alto de solio vota tuorum  
Audi , namque potes flectere natum  
Virgo Mater , amas nos quoque natos.

sements ! Marie triomphe , sa mort fut douce comme le sommeil ; et quel réveil ! Le ciel est ouvert , le Christ attend sa mère et la couronne. — O Vierge ! quels dons ce fils te prodigue dans son amour ! Tous les trésors du Ciel te sont ouverts ; tu revêtis le Verbe de ta chair mortelle , et le voilà qui , en échange , te revêt de sa lumière et de son immortalité. — Quel pouvoir immense t'est donné ! Tu parles , et le monde est comblé de grâces ; devant toi toutes les hiérarchies du Ciel s'humilient... Naguère Vierge si timide , tu ne vois plus au-dessus de toi que le Maître du tonnerre. — Du haut de ce trône que ton fils partage avec toi , entends nos vœux et nos prières. Est-il irrité contre l'univers , un mot de ta bouche le désarme. Ah ! parle pour nous ! n'es-tu pas aussi notre mère ? »

Venons , maintenant , à cette hymne doublement célèbre par la beauté de sa poésie , et par l'anecdote si souvent répétée sur la circonstance fortuite et bizarre qui en fournit à l'auteur l'éloquent début que l'inspiration lui avait refusé jusqu'alors. On sait d'avance que c'est du *Stupete Gentes* que nous voulons parler.

« ( 1 ) O terre ! regarde et tressaille d'étonnement ! un Dieu s'offre pour victime , le Législateur suprême se soumet à la loi qu'il a faite , le Rédempteur du

(1) *Stupete Gentes : fit Deus hostia ,  
Se spontè legi Legifer obligat ;  
Orbis redemptor , nunc redemptus ,  
Se que piat sine labe mater.*

*De more matrum , Virgo puerpera  
Templo statutos abstinuit dies :  
Intrare sanctum quid pavebas ,  
Facta Dei , prius , ipsa , templum ?*

monde se rachète ; une mère sans tache se purifie. — Le temple est fermé aux femmes qui viennent d'enfanter ; Moïse l'a voulu. Humilité sans seconde ! la Vierge mère obéit comme les mères des enfants des hommes. O la plus pure des femmes ! pourquoi craignais-tu de paraître dans ce temple ? toi-même , n'es-tu pas le temple de Dieu ? — Je ne vois qu'un autel , et trois sacrifices s'apprêtent ; c'est une Vierge qui , pontife un instant , immole à Dieu son honneur virginal ; c'est un vieillard qui a vu le Désiré des nations , et qui veut mourir ; c'est un enfant de quelques jours qui sacrifie ses membres délicats et formés à peine : encore un instant , et cet enfant devenu homme va sacrifier sa vie. »

« ( 1 ) Hélas ! combien de glaives menacent le cœur de la Vierge mère , et le perceront d'outre en outre ! Infortunée , il faut te préparer à d'indicibles douleurs ! Cet enfant qui sourit dans tes bras , cet Agneau si doux , est promis au couteau , et ensanglantera les autels. — Victime désignée , déjà le Christ enfant connaît la douleur ; déjà il prélude à son horrible trépas. L'avenir se dévoile à

Arâ sub unâ se vovet hostia  
 Triplex , honorem virgineum immolat  
 Virgo sacerdos , parva mollis  
 Membra puer , senior quevitam.

( 1 ) Eheu ! quot enses transadigent tuum  
 Pectus ! quot altis nata doloribus ,  
 O Virgo ! quem gestas cruentam  
 Imbuet hic sacer Agnus aram.

Christus futuro , corpus adhuc tener ,  
 Præluit insons victima funeri :  
 Crescet , profuso vir cruore  
 Omne scelus moriens paibit.

mes yeux ; je vois l'enfant devenir homme ; il verse son sang par torrents , et l'Univers est absous. »

Ainsi chantait le Barde de Saint-Victor , si , toutefois , cette langue française qu'il dédaignait tant (1) n'a point calomnié son génie. Et qu'on imagine l'effet que peuvent produire de pareilles pensées , dans le plus bel idiôme , revêtues des formes de la plus brillante poésie qui fût jamais , et relevées encore par le prestige d'une musique digne de s'élever aux cieux avec elles sur un nuage d'encens et de myrrhe. Transportez-vous en idée dans la Métropole de Paris , le jour où y fut chantée , pour la première fois , l'hymne si suave et si belle dans laquelle le Pindare chrétien célèbre l'Assomption de Marie. Voyez les gardes du grand Roi qui s'avancent , tandis que le pesant bourdon qui s'ébranle et qui tonne dans les tours , annonce que le monarque va venir dans ce temple , entouré de tous les grands de son royaume , pour y déposer , aux pieds de la protectrice de la France , son sceptre et sa couronne ! Le voilà qui entre , au bruit des fanfares , dans l'auguste Basilique , et les ombres de tous les Rois ses aïeux se sont levées à son aspect pour honorer sa venue. Quel cortège de héros l'accompagne ! Luxembourg , Boufflers , Vauban , Duquesne , Villars , Vendôme , Catinat , semblent se reposer à l'ombre des drapeaux qu'ils ont pris dans

---

(1) « La langue française , disait Santeul , est une grande reine qui change , de siècle en siècle , d'équipage et de couleurs , parce que l'usage est son tyran , qui la gouverne sans raison. *Le grand Corneille me dit très-souvent ( lui dont le théâtre est si bien paré ) , qu'il sera , un jour , habillé à la vieille mode. »* ( Réponse de Santeul à la Critique des inscriptions faites pour l'arsenal de Brest. )

cent batailles , et qui sont suspendus sur leurs têtes (1). Dans le Sanctuaire , brillent les flambeaux de l'Église gallicane , Fléchier , Mascaron , Fénelon , Bourdaloue , Fleury , Massillon , et plus que tous les autres , Bossuet , le grand Bossuet , que signalent ses cheveux blancs , ses yeux d'aigle , et son air de prophète. Tout-à-coup , l'orgue fait entendre ses hautbois , ses clairons , ses cors , ses trompettes , sa voix humaine et son tonnerre qui gronde majestueusement sous les voûtes , et auquel répondent les chants de l'auguste assemblée , les serpents d'airain qui frémissent , et les échos de la Basilique , qui semblent se complaire à répéter de si beaux accords. O merveille ! le musicien s'est montré digne du poète ; il ne devait , ce semble , que charmer nos oreilles , et voilà que , par un prodige inattendu de son art , nos yeux , oui nos yeux voient la Vierge quitter la terre , et qui , par degrés , monte et s'élève au-dessus de toutes les hiérarchies , au milieu des concerts du Ciel , qui répondent à ceux de la terre. Enfin les chants des hommes et des anges ont cessé ; mais , quel est , sous l'orgue , cet homme qui chante encore lorsque tout se tait ; qui crie , s'agite , gesticule et danse , dont les yeux lancent des éclairs , qui est tout hors de lui , qui est fou , enfin , s'il n'est pas inspiré ? c'est l'auteur de l'hymne nouvelle , c'est Santeul. Il vient d'assister à son triomphe , et vous le voyez tout étonné , tout ravi de lui-même ,

---

(1) Autrefois , les drapeaux pris sur les nations ennemies étaient suspendus aux travées du chœur de la cathédrale de Paris. On connaît ce mot d'un homme du peuple qui , voyant le maréchal de Luxembourg se faire jour difficilement à travers la foule rassemblée sur le parvis de cette église , pour voir défilier quelque cortège , s'écria : « *Mes amis , laissons donc entrer le tapissier de Notre-Dame !* »

qui s'aime , qui s'admire , qui s'applaudit , qui se promet l'immortalité. Elle lui est assurée , n'en doutons pas ; oui , il vivra , ce lyrique de la Rome nouvelle ; les beautés sublimes qu'offrent , en foule , ses *merveilleux iambes* (1) , lui feront pardonner , comme à Saint Augustin , quelques jeux de mots , quelques antithèses qui ne méritaient pas qu'il les recherchât avec tant d'efforts , et sans lesquels ce français aurait peu de rivaux parmi les poètes du siècle d'Auguste.

---

(1) Expressions de Bossuet , en parlant des hymnes de Santeul :  
*« J'ai reçu , lui écrivait-il , les trois exemplaires de vos MER-  
 VEILLEUX IAMBES , je n'en saurois trop avoir. »*

---



NOTICE

SUR M. A.-L. MARQUIS ,

*Docteur en médecine de la Faculté de Paris , Professeur de botanique au Jardin des Plantes de Rouen , ancien Secrétaire perpétuel , pour la classe des Sciences , de l'Académie royale des Sciences , Belles-Lettres et Arts de la même ville (1) , et membre d'un grand nombre d'autres Compagnies savantes ;*

Par M. E.-H. LANGLOIS.

Mors terribilis est iis quorum cum vitâ  
omnia extinguuntur , non quorum laus  
mori non potest.

M. T. Cic.

MESSIEURS ,

Lorsque la mort nous ravit , dans la personne de M. Marquis , un des membres des plus utiles et des plus distingués que l'Académie ait jamais comptés dans son sein , je me trouvai chargé de partager , avec notre honorable président , le pieux et douloureux devoir de répandre quelques fleurs sur sa tombe encore

---

(1) M. Marquis fut élu membre de l'Académie le 5 février 1813 , vice-président en 1819 , président en 1820 , et secrétaire perpétuel en 1822 , emploi qu'il remplit presque jusqu'à sa mort. Il était en outre membre des Sociétés d'Emulation et d'Agriculture de Rouen , de la Commission des Antiquités du département de la Seine-Inférieure , des Sociétés de Médecine de la Faculté de Paris et du département de l'Eure , des Académies de Dijon et des Jeux Floraux , de la Société royale des Antiquaires de France et de celle des Antiquaires de Normandie , de la Société Minéralogique de Jéna , des Sociétés Linnéennes de Paris et de Bordeaux , de la

ouverte. Une tâche plus difficile , plus compliquée , m'est offerte aujourd'hui : celle de retracer , dans cette circonstance solennelle , les vertus aimables , les rares talents , en un mot , tous les genres de mérite que réunissait en sa personne notre excellent confrère. Cette tâche , je le sens , est au-dessus de mes faibles moyens , et , je l'avoue , Messieurs , j'aurais reculé devant elle , si déjà , depuis long-temps , l'opinion publique n'avait fait de M. Marquis un éloge gravé dans tous les cœurs.

Alexandre-Louis MARQUIS naquit à Dreux , le 20 février 1777 , de M. Louis-Jacques Marquis , et de dame Charles-Hélène-Elisabeth Genty-Dumesnil. Son père , magistrat honorable et d'un mérite distingué , voulant développer de bonne heure , et sous ses yeux , ses heureuses dispositions , lui fit faire ses premières études dans le collège de sa ville natale. Mais , en peu de temps , l'intéressant adolescent se montrant digne d'un théâtre plus convenable à ses moyens extraordinaires , sa famille l'envoya cultiver à Paris des exercices dans lesquels il marchait à pas de géant.

Bientôt la fièvre politique qui déjà consumait la France , exerça ses terribles ravages. La capitale surtout n'offrait qu'un spectacle continu de délire et de tumulte , de terreur et de désolation. Le jeune Marquis , moins propre que tout autre à vivre au milieu de ce funeste et dangereux tourbillon , revint à Dreux dans

---

Société d'Agriculture de Caen , etc. , etc. , etc. C'est à l'obligeance de mon estimable confrère , M. Carault , D.-M. , auteur d'une Notice historique , fort bien écrite , sur l'honorable savant dont il est question , et publiée dans les Mémoires de la Société d'Emulation de Rouen (année 1829) , que je suis redevable de la plupart des renseignements sur les particularités de la vie de M. Marquis avant son arrivée à Rouen.

sa 17<sup>e</sup> année. Là , sous l'abri du toit paternel , il continua de cultiver avec ardeur les belles-lettres et les arts , et de s'ouvrir la route qui devait le conduire au rang si distingué que l'avenir lui réservait parmi les savants et les gens du monde.

Au bout de quelque temps , le désir de se créer un état le ramena dans Paris , pour s'y livrer à l'étude de la médecine ; mais son organisation délicate et son extrême sensibilité ne purent tenir contre les épreuves de cette science austère , qui dans les débris des morts étudie le salut des vivants. Après une longue , mais impuissante insistance , M. Marquis prit le parti de retourner dans sa patrie. Une chance favorable l'y réunit bientôt à M. Loiseleur des Longschamps , dont les travaux honorent aujourd'hui les sciences naturelles. L'intimité des deux amis , qui ne devait finir qu'avec la vie de notre confrère , s'accrut encore par la parité de leurs goûts. La botanique surtout devint le but spécial de leurs études , de leurs amusements même.

A la culture des théories médicales , à laquelle il s'adonnait en même-temps , M. Marquis joignit une foule d'autres études. Non content de posséder à fond la langue de Virgile et d'Horace , il voulut encore se perfectionner dans celle d'Homère , et pouvoir converser , sans interprète , avec le Dante , Milton et l'immortel auteur du chevalier de la Manche. L'extrême facilité de ses perceptions , la localité de sa mémoire , et surtout la jouissance qu'il recueillait de ses veilles , applanissaient sous ses pas les difficultés de la vaste carrière où l'avait engagé son honorable ambition. Ces précieux avantages durent être alors de puissants auxiliaires pour la constitution frêle et délicate de notre confrère ; mais il ne pouvait toujours trouver , dans l'énergique vitalité de la jeunesse , le contre-poids des fatigues qui devaient un jour , hélas ! en excédant

la somme de ses forces , devenir fatale à son existence.

M. Marquis s'abandonnait avec délices à cette vie toute intellectuelle , lorsqu'en 1810 , son honorable frère , et M. Loiseleur des Longschamps le pressèrent de tourner à l'avantage de la science et de l'humanité une branche importante de son savoir. Il s'agissait de remplacer M. Guersent , professeur de botanique à Rouen. M. Marquis , aussi modeste que savant , hésita long-temps à se charger de cet emploi où l'attendaient de si brillants succès ; et , lorsqu'on l'y eût enfin décidé , il se soumit aux conditions exigées pour occuper cette place , en passant , dans la science d'Esculape , de la candidature au doctorat.

Ici , Messieurs , notre digne confrère se présente investi de fonctions dans la gestion desquelles il ne m'est guère permis de le juger ; d'ailleurs , dix-huit ans d'exercice dans le sein de nos murs vous ont mis à portée de connaître sa haute capacité comme professeur. Pour mon propre compte , il m'était plus facile d'apprécier en lui l'amateur passionné des arts et des talents qui charment la vie ; il m'était plus facile encore de le chérir comme un de mes plus tendres et plus sincères amis.

Pendant le cours de son mémorable professorat , M. Marquis se proposa constamment un but d'une haute importance , qu'il atteignit en partie : ce fut celui de dégager l'étude de l'histoire naturelle et de la botanique de son appareil rebutant et superflu. Il ne savait que trop combien les rudiments de la plupart des sciences affaissent la mémoire et le courage des élèves sous le poids des principes surabondants dont ils sont surchargés. Ce fut donc sur la simplification des éléments qui formaient la base de son enseignement que M. Marquis concentra tous ses efforts.

Admirateur du célèbre Linné, il tâchait toujours, dans ses descriptions botaniques, d'être précis comme lui, et de se rapprocher de l'admirable concision de cet illustre suédois. Par une méthode lumineuse, il réduisit en groupes resserrés, faciles à disposer, sans danger de les confondre, les classifications innombrables, sans cesse croissantes, de familles végétales. Il sut, en les réduisant à leurs simples caractères différentiels, en faciliter prodigieusement la connaissance. Il méditait pour les genres une semblable réformation, extrêmement désirée par tous ses disciples. Il est en quelque sorte inutile de dire que, dans ses leçons, il s'attachait également à présenter les renseignements les plus exacts sur l'histoire des plantes, sur leurs usages domestiques et sur leurs propriétés médicales.

La méthode naturelle de M. Marquis, plus facilement praticable que celle de Jussieu, n'exige pas, comme cette dernière, le secours des instruments d'optique; et toujours elle est disposée avec un ordre admirable et une telle harmonie, qu'elle se grave dans la mémoire à la première vue.

Telle fut, en peu de mots, la doctrine qu'adopta M. Marquis, et qu'il exposa dans le grand Dictionnaire des sciences médicales, à l'article *Méthode*. Il fit presque toute la partie botanique de cet ouvrage, où la plus vaste érudition signale les nombreux articles sortis de sa plume. Il ne faut, pour juger combien il était sage et conséquent dans ses principes, que comparer entr'elles ses publications scientifiques, parmi lesquelles surtout nous citerons ici son *Esquisse du Règne végétal*, et ses *Fragments de Philosophie botanique*.

En zoologie, les vues de notre confrère n'étaient pas moins ingénieuses, et toujours il y essayait de soustraire la science à ces innovations sans nombre,

qui la menacent d'une subversion totale et peut-être prochaine (1).

Comme savant naturaliste , M. Marquis , sans doute , en a fait assez pour sa gloire ; cependant , Messieurs , quand la mort le frappa dans la vigueur du talent et de l'âge , il ne se croyait point quitte encore envers la société , et notre affliction s'accroît en songeant qu'il n'a point assez vécu pour mettre au jour les précieux travaux qu'il avait conçus et préparés sur des plans beaucoup plus vastes , mais toujours analogues à ceux qu'il avait suivis jusqu'alors.

Au reste , vous vous en souvenez , Messieurs , pendant la courte durée de son honorable carrière , jamais M. Marquis ne voulut échanger son utile et laborieuse indépendance contre les avantages que lui eût infailliblement offert la pratique de la médecine clinique ; aussi l'amitié seule fut-elle assez puissante pour l'attirer quelquefois auprès du lit d'un malade.

Qu'il me soit , à ce propos , permis d'effleurer en passant des faits qui se retracent à mes souvenirs attendris. Ils me sont personnels , il est vrai , mais ils révèlent , en revanche , le cœur de l'homme que nous aimions tous.

Ah ! combien de fois , dans les langueurs accablantes auxquelles je me suis vu souvent en proie , cet ami compatissant , fatigué par l'étude , éprouvant le besoin des distractions et de l'hilarité , n'est-il pas venu relever

(1) Pour la rédaction de cette courte analyse de la Méthode de M. Marquis , j'ai invoqué à l'appui de mes propres souvenirs ceux de M. Pouchet , élève et successeur de notre digne confrère dans son professorat ; je m'empresse de lui renouveler ici mes remerciements pour les renseignements dont je suis redevable à son obligeance.

mon courage, ou, pour mieux dire, partager avec moi les fruits amers de la mélancolie.

Au milieu d'une nuit froide et pluvieuse, ne l'ai-je pas vu, indisposé lui-même, abandonner rapidement son lit pour prodiguer ses soins à un de mes enfants malade ? Ah ! si ce généreux dévouement n'a pas l'éclat des actions de ceux que le monde est convenu d'appeler des héros ; si, comme tel, il paraît au-dessous des faveurs de la renommée, combien n'honore-t-il pas au moins son auteur et l'humanité !

M. Marquis resta donc placé toute sa vie entre les seuls exercices de son professorat et les travaux sérieux ou récréatifs dépendants de ses devoirs ou analogues à ses goûts. Il semblait avoir pris pour guide, dans la direction de ces derniers, ce précepte d'Armstrong, dans son poème sur l'Art de conserver la santé ; production qu'aimait notre confrère, et dont il avait traduit quelques fragments : « Sachez badiner, même  
« avec l'étude et les livres, et passez, suivant votre  
« goût du moment, de la philosophie à la fable, de la  
« prose aux vers, des sévères préceptes d'Antonin aux  
« folies de Rabelais. »

C'est en s'abandonnant de la sorte au cours de ses idées, que M. Marquis alternait sans cesse entre les travaux les plus graves et ces inspirations aimables, mères de la poésie et des arts.

Avec les hautes qualités et les rares talents qu'on admirait en lui, il était impossible que ses paroles ne décelassent pas, ainsi que ses écrits, l'élévation et l'abondance de ses idées ; cependant, tel que l'archer qui vise attentivement au but qu'il veut atteindre, M. Marquis laissait quelquefois paraître une légère hésitation dans ses improvisations oratoires, dans ses conversations familières même ; mais il n'en parlait qu'avec plus de justesse et de grâces, et, dans sa

bouche éloquente , la clarté du sens , le choix de l'expression , charmaient à-la-fois , et toujours , l'esprit et l'oreille de ses auditeurs.

Formé sur les grands modèles de la littérature antique et moderne , doué d'un goût délicat et pur , M. Marquis ne pouvait rien admettre de trivial et de bas. Toujours fidèle au culte des Grâces , il cherchait avec passion le beau , non-seulement dans l'ordre moral , mais encore dans les formes physiques et dans celles du style. Il croyait , avec raison , qu'une idée neuve , qu'une opinion judicieuse , qu'une pensée profonde , dépouillées du coloris de la diction , perdaient sous la plume de l'écrivain une partie de leur effet. Cette persuasion dut naturellement l'accoutumer au style séduisant , qui répand dans ses écrits un intérêt toujours vif et soutenu , et des agréments même jusque sur les sujets les plus arides.

Il ne suffit pas , Messieurs , d'admirer les succès de notre confrère dans les sciences , dans tous les genres de littérature , et dans la plupart des arts d'imitation. Personne , mieux que lui , ne fit , en raisonnant sur ces diverses opérations du génie , sentir leurs imperfections ou leurs beautés. Dans ses jugements sur de semblables matières , il se montre constamment l'ennemi déclaré du pédantisme , du mauvais goût , de la violation des principes , et des innovations hétéroclites ou monstrueuses. Toujours il disserte en législateur éclairé , sans avoir la prétention de l'être ; partout , à côté des préceptes du judicieux critique , il offre le modèle de l'écrivain gracieux , élégant et pur. Il ne s'était pas rendu moins propre à donner encore de bien plus hautes , de bien plus importantes leçons. L'étude du cœur humain , étude abstraite et presque toujours désolante , avait souvent exercé ses pensées. Car il voulut , en voguant sur le fleuve de la vie , connaître

aussi ses compagnons de voyage. Ceux-ci gagnèrent peu, sans doute, à ses observations attentives; cependant, chez notre estimable confrère, le profond moraliste ne cessa jamais d'être d'accord avec le philosophe vertueux, mais aimable et tolérant.

Cette courte analyse des vastes connaissances de M. Marquis serait plus incomplète encore, si je ne vous faisais souvenir, Messieurs, que ses talents ne se bornèrent point à l'émission ou au perfectionnement d'idées plus ou moins positives. En effet, le domaine de la fiction, domaine sans bornes et dans lequel tant d'auteurs aventuriers errent égarés, lui offrit une autre carrière, où, bien jeune encore, il prit un heureux essor.

Sa première production, purement idéale, fut son roman chevaleresque, *Alide et Cloridan*, ou *l'Epée de Charles-Martel*. Malgré son mérite réel, cet agréable ouvrage peut difficilement être comparé à celui qu'on connaît beaucoup plus, sous le titre de *Podalyre*, ou *le premier Age de la Médecine*. Cette conception, éminemment remarquable et fortement poétique, ne parut, il est vrai, que plusieurs années après la première.

Ce poème (car il serait difficile de le qualifier autrement), renferme le double mérite de joindre à l'originalité du sujet une élévation, une douceur de style qui rappellent souvent la sublimité du chantre d'Achille, et les pages harmonieuses du cygne de Cambray. Un incident singulier donne, en quelque manière, un nouveau prix au mérite de ce gracieux ouvrage. En effet, l'auteur le composa au fond d'une campagne, sans autres auxiliaires que son imagination féconde et les souvenirs lumineux de ses études grecques.

« N'employez, dit M. Armstrong (toujours traduit par M. Marquis), n'employez votre esprit qu'à d'utiles études, qu'à des arts agréables; occupez-le, mais ne le fatiguez pas. » Outre que ce précepte en-

trait parfaitement dans les goûts de notre savant confrère , la délabré de ses organes lui en faisait une espèce de loi. Il éprouvait fréquemment , disait-il , le besoin de se délasser , et son délassement le plus habituel était dans la variété de ses occupations.

L'archéologie surtout , et les recherches sur les monuments antiques et sur ceux du moyen âge , avaient de puissants attrait pour lui. Les notices curieuses , fruits des loisirs qu'il consacrait à cette sorte d'étude , révélèrent toujours l'antiquaire habile , le dessinateur exact.

Après avoir , dans sa jeunesse , cultivé la musique , M. Marquis avait abandonné cet art , afin de se livrer plus librement à celui du dessin. Pour obtenir des succès dans ce dernier , il réunissait les deux éléments les plus nécessaires : le sentiment et le goût. Aussi ses productions en ce genre , outre la remarquable facilité du *faire* , sont-elles empreintes du cachet qui caractérise ses écrits. Naturellement ami des forêts et des champs , où l'appelaient souvent ses utiles et savantes excursions , il se plaisait principalement dans le genre du paysage. Ordinairement il animait ses sujets de scènes rêveuses et douces comme son ame ; mais presque toujours on y découvre les traces de cette légère mélancolie , compagne inquiète de la faiblesse physique , des longues méditations , et des cœurs tendres. Tantôt ses dessins offrent un tombeau solitaire arrosé des larmes de l'amour ou de l'amitié. Tantôt la jeune fille , assise sous la verte feuillée , y paraît agitée par l'impatience ou par les regrets. Ailleurs , de pieux ermites , courbés sous le poids des années , donnent aux sites de notre confrère un caractère plus solennel , en retraçant les religieux rapports qu'établit la prière entre la terre et le ciel.

M. Marquis se complaisait surtout dans ces dernières

images. Il souriait au souvenir de ces enfants du désert , qui flattait ses inclinations paisibles : *Hæc trahit sua quemque voluptas !* Oui , cet excellent homme aimait la solitude ; elle aiguïsait sa pensée ; elle agrandissait son âme. Il se plaisait à méditer , dans le sein de la nature , sur cet ordre de choses au-dessus d'elle et hors d'elle ; ordre sublime ; dont l'impénétrable secret échappe à nos faibles perceptions , et provoque nos doutes inquiets , mais dont pourtant une voix mystérieuse semble nous révéler intérieurement l'existence.

Il s'en fallait cependant que notre confrère se sentît né pour vivre dans une retraite absolue ; mais il ne rechercha le monde que pour y faire usage de son cœur , que pour y répandre les fruits de ses affections bienveillantes. Il lui devait d'ailleurs l'emploi de ses talents , l'exemple de ses vertus. Vous savez comment il a payé cette honorable dette.

J'aurais voulu , Messieurs , pouvoir vous entretenir plus méthodiquement du savant distingué , mais en vain l'eussé-je entrepris , quand , malgré moi , mon cœur me ramenait sans cesse à l'homme de la nature. Oui , c'était plus sans doute à la prédilection de cette mère commune qu'à la brillante éducation qu'il avait reçue que M. Marquis devait son admirable caractère ; car , si l'homme acquiert l'esprit par l'étude , le cœur naît avec lui ; et c'était , à coup-sûr , de ce dernier seul qu'émanaient les vertus domestiques et sociales qui méritèrent à ce digne professeur l'amour de ses élèves , celui de ses nombreux amis , et le glorieux tribut de la vénération publique.

On a dit d'un de nos plus illustres compatriotes , de Thomas Corneille , qu'il mourut sans s'être jamais fait un ennemi. Heureuse et trop rare destinée ! Tel fut le partage de M. Marquis. Eh ! comment la haine eût-elle pu s'armer contre le meilleur et le plus doux

des hommes ? contre celui , dis-je , dont l'âme bienveillante et pure se refusait toujours à croire le mal , ou qui n'en voulait admettre la preuve que pour en chercher aussitôt le remède ?

Je me souviens d'avoir entendu dire , d'un ton badin il est vrai , que la position inoffensive dans laquelle M. Marquis ne cessa de se maintenir , était peut-être une petite transaction avec son propre repos ; mais , quand cela serait , quel est l'homme vraiment sensé qui ne sacrifie , quand il le peut , à sa tranquillité , la triste gloire de froisser la vanité d'autrui ? Mais notre confrère , Messieurs , était mu par de plus généreux principes , et vous le connûtes assez pour en être convaincus avec moi. Oui , son amour de l'union , de l'ordre et des convenances sociales , fut la véritable source de l'esprit de conciliation qu'il mit constamment en œuvre dans le commerce de la vie ; qu'il mit en œuvre , dis-je , comme s'il eût oublié combien le langage de la raison est impuissant contre l'amour propre et les misérables prétentions des hommes. Heureux si la plupart des savants eux-mêmes n'en étaient pas , peut-être , encore plus susceptibles que d'autres.....

Ici , Messieurs , je touche à l'instant où je vais , pour ainsi dire , adresser une seconde fois , à notre excellent , à notre honorable confrère , un éternel adieu. Bientôt va disparaître le savant illustre , le littérateur distingué , l'ami des Muses et des arts. Le sage , l'homme de bien seul va rester , mais , hélas ! pour s'étendre sur le lit de douleur et nous échapper dans la nuit de l'éternité !

Les travaux de l'esprit , comme ceux du corps , fatiguent , consomment , exténuent. Dans son cabinet , ou dans le mouvement de ses herborisations , M. Marquis faisait , depuis long-temps , l'expérience de cette double vérité. Avec une constitution aussi faible , aussi délicate que la sienne , la prolongation de son existence dépendait ,

peut-être , d'un repos physique incompatible avec ses devoirs , et d'une inertie de pensée qui ne l'était pas moins avec l'étendue et l'activité de son intelligence. Quoi qu'il en soit , sa santé , depuis plusieurs années , éprouvait de fréquents échecs , qui semblaient prendre dans leurs retours irréguliers un caractère de plus en plus grave.

Leur symptôme le plus ordinaire était d'insupportables épreintes dans la région de l'estomac , organe dont un vice occulte a probablement occasionné l'irréparable perte que nous déplorons.

Outre que M. Marquis se confiait difficilement à la foi des remèdes , il prit long-temps pour de simples douleurs nerveuses ce mal que probablement il eût dû sérieusement combattre dès ses premières atteintes. Enfin , ses forces déclinerent au point qu'après s'être , quelques mois avant sa mort , démis de ses divers emplois académiques , il se vit contraint encore de suspendre , avec douleur , ses études chéries et les exercices de son professorat.

Son existence , depuis , ne fut plus qu'un enchaînement continuuel d'ennuis , de langueurs et d'angoisses. « Vous vous plaignez de votre santé , me disait-il un « jour , que diriez-vous donc si vous étiez , comme « moi , réduit à ne plus pouvoir travailler. Je ne crains « pas la mort , ajouta-t-il , je suis prêt à partir quand « Dieu m'appellera ; mais je vous l'avoue , je redoute « les longues souffrances : la nature m'a refusé la force « de les supporter avec résignation. »

Oh ! combien il se trompait lui-même , celui qui , ne cessant de souffrir , et qui , conservant jusqu'au dernier soupir toute l'énergie de son ame , ne démentit pas un seul instant l'égalité d'humeur , le calme inaltérable , et l'admirable douceur qui le caractérisaient. A mesure que la mort s'emparait lentement de son être , la vie

semblait se réfugier et se retrancher dans son cœur.

« Mes amis m'abandonnent », répétait-il souvent, et cette plainte était la seule qu'il laissât échapper. Ah ! ses amis, sans doute, étaient loin de croire la Parque fatale si près de le frapper. J'étais loin de le penser moi-même. En accourant, un exemplaire gothique du poète Chaucer sous le bras, pour distraire l'intéressant malade : il désirait revoir un passage piquant du vieux trouvère anglais, qui souriait à sa mémoire ; déplorable surprise ! une femme en pleurs m'ouvre, et ne me salue que par ce cri terrible : Il se meurt !!....

Ordinairement, quand l'homme touche à sa dernière heure, la nature a déjà suspendu ses facultés qui vont achever de s'éteindre. Le mourant ne peut alors distinguer, dans l'ombre qui l'entourne, le sépulcre prêt à l'engloutir. M. Marquis, au contraire, l'œil fixé sur la vie, semble calculer la pénible durée de ses derniers moments. Il réfléchit, il médite encore, quand déjà son immobilité, l'effrayante lividité de ses traits, proclament le triomphe de la mort. A ces funestes apparences, une main imprudente veut étendre le voile funèbre sur sa face décolorée. « Un moment, dit-il avec douceur, il n'est pas temps encore. » Cinq minutes après il cessait de vivre.

Ce fut le 17 septembre 1828, que les sciences éprouvèrent cette irréparable perte. Nos annales particulières la signaleront comme une des plus fatales que l'Académie ait jamais déplorées. Nous suspendîmes alors l'expression de notre propre douleur pour partager celle de son inconsolable famille. Nous vîmes, dans l'interversion de l'ordre de la nature, un père octogénaire, une mère également courbée sous le poids des ans, redemander en vain au Ciel un fils, l'orgueil de leurs cheveux blancs. Nous vîmes leur autre fils, digne ami de son digne frère, placé douloureusement entre

le devoir d'essuyer les larmes de ces vénérables vieillards , et le besoin d'épancher les siennes.

Je n'ai pu , sans doute , Messieurs , payer en partie la dette que réclamait la mémoire de notre commun ami , sans susciter dans vos ames de douloureuses émotions. Mais long-temps encore vos réunions particulières , vos assemblées solennelles éveilleront le souvenir de M Marquis ; long-temps encore , vos yeux , trompés par une longue et douce habitude , le chercheront en vain dans cette enceinte , où l'on applaudit tant de fois à sa voix éloquente. Aujourd'hui ses manes silencieux attendent de moins frivoles , de plus religieux hommages. Accordons-leur au moins une palme funéraire ; que la tombe qui les recèle en soit humblement ombragée. Mais , que dis-je ! . . . . où donc est-elle , et qui nous la désignera , cette tombe muette et délaissée , où cependant nos regards désolés plongèrent avec le cercueil ? Ah ! Messieurs , la sépulture d'un homme mémorable par de hautes vertus , par de rares talents , ne doit-elle consister que dans la misérable poignée de terre qu'on ne peut refuser à la dépouille du plus méprisable , du plus coupable même des mortels ?

---

## CATALOGUE ABRÉGÉ

### DES DIFFÉRENTS OUVRAGES DE M. MARQUIS.

#### *Sciences naturelles.*

1. Histoire naturelle et médicale de la famille des Gentianes ; in-4°. Paris , 1810.
2. Réflexions sur le Népentès d'Homère ; in-8°. Rouen , 1815.
3. Plan méthodique et raisonné d'un cours de Botanique spéciale et médicale ; in-8°. Rouen , 1818.

4. Observations sur l'influence nuisible qu'on attribue à l'épinevinette sur les moissons. ( Actes de l'Académie , 1818. )
5. Esquisse du Règne végétal, ou Tableau caractéristique des familles de Plantes; in-8°. Rouen , 1820.
6. Fragments de Philosophie botanique, ou de la manière la plus convenable de voir et de travailler en Histoire naturelle , particulièrement en Botanique , et des moyens de rendre cette science plus simple et plus facile ; in-8°. Rouen et Paris , 1820.
7. Plusieurs articles remarquables fournis au Dictionnaire des Sciences médicales.
8. Considérations sur quelques végétaux du dernier ordre, pour faire suite aux Fragments de Philosophie botanique; in-8°. Rouen , 1826.
9. Histoire inédite des Plantes de France ( avec M. Loiseleur des Longschamps. )
10. Nouveau voyage dans l'empire de Flore. ( La première partie ).
11. Essai sur les Orchidées. ( Actes de l'Académie. )
12. Observations sur les Plaies de l'écorce des végétaux ligneux (*Ibid.*)
13. Histoire naturelle et médicale des Aconits. (*Ibid.*)
14. Exposé analytique des principaux Phénomènes de la végétation. (*Ibid.*)
15. Dialogue sur l'art de guérir, entre Chiron et Podalyre. (*Ibid.*)
16. Mémoire relatif à l'Histoire naturelle en général , et à la Botanique en particulier. (*Ibid.* )

#### *Littérature.*

17. Éloge de Linné; in-8°. Rouen.
18. Notice nécrologique sur M. Deu. ( Actes de l'Académie. )
19. Articles nombreux insérés dans la Biographie médicale.
20. Alide et Cloridan, ou l'Épée de Charles-Martel, roman chevaleresque , publié en 1809.
21. Podalyre, ou le premier Age de la médecine; in-12, fig., 1815.
22. Réflexions sur le mot d'Horace : *Ut pictora poesis*; ou de l'application à la poésie des principes de la peinture; in-8°. Rouen , 1821.

23. La petite Centaurée , ou la Vierge du chêne ; idylle , 1819.
24. Considérations sur l'état actuel de quelques parties des Sciences , des Lettres et des Arts ; in-8°. Rouen , 1823.
25. Considérations sur l'École romantique , et particulièrement sur le caractère de ses productions ; in-8°. Rouen , 1824.
26. Du Caractère distinctif de la Poésie ; in-8°. Rouen , 1827.
27. De la Délicatesse dans les Arts , in-8°. Rouen , 1827.
28. Considérations sur l'Art d'écrire ; in-8°. Rouen , 1827.
29. Les Solanées , ou les Plantes vénéneuses ; idylle. Rouen , 1827.
30. Le Hibou maître de chant , et les Rossignols du clocher ; apologue.
31. Traduction de plusieurs fragments du Poème anglais du docteur Armstrong , sur l'art de conserver sa santé.
32. Un grand nombre de Discours et de Rapports lus à l'Académie.

*Archéologie.*

33. Deux Dissertations sur le Temple antique auquel on croit qu'a succédé l'église de St-Lo de Rouen ; in-8°. Rouen , 1820.
34. Notice sur un Monument celtique inédit , in-8°, fig.. Rouen , 1820.
35. Notice sur le Chêne-Chapelle d'Allouville-en-Caux ; in-8° ; fig.. Rouen.
36. Notice sur quelques Antiquités observées à Dreux , in-8°, fig.. Rouen , 1824.
37. Dissertation relative à la composition et au dessin des Médailles.
38. Plusieurs autres Opuscules , imprimés à part , ou insérés , ainsi qu'une partie des ouvrages dont les titres composent cette liste , dans les mémoires de l'Académie , dans ceux de la Société d'Émulation , et autres Recueils scientifiques et littéraires.



---

## VOYAGE DU ROI

EN ALSACE ,

••

### LA VEILLÉE DU HAMEAU ,

Par M. Alexis Fossé.

» Te , veniente die , te , decedente , canebat. »

Heureux le vieux soldat qui peut , dans sa chaumière ,  
Sans soins du lendemain , achever sa carrière !  
Loin des camps orageux , il goûte enfin le prix  
Des trente ans de travaux qu'il avait entrepris ;  
Et , libre désormais de ses jeunes pensées ,  
Il sourit , en songeant aux fatigues passées ,  
Sans craindre le trépas , hélas ! peu glorieux ,  
Qui l'attend sous le chaume où dormaient ses aïeux.

Dès que l'ombre du soir descend dans la vallée ,  
Ses enfants empressés courent à la veillée.  
Là , bravant avec eux la rigueur des hivers ,  
Il aime à raconter les maux qu'il a soufferts ;  
Et des guerriers frappés aux champs de la victoire  
Ses récits belliqueux honorent la mémoire.

En disant à ses fils nos magiques succès ,  
Il nourrit dans leur cœur l'orgueil d'être français ;  
Et si le souvenir de nos longues disgrâces  
Aux entretiens du soir laisse encor quelques traces ,

Pour chasser loin de lui ces pensers douloureux ,  
 Il regarde la paix qu'appelaient tant de vœux ;  
 Et , passant tout-à-coup de nos revers sublimes  
 Au retour désiré de nos rois légitimes ,  
 Il efface à jamais des regrets superflus  
 En ne montrant en eux que des français de plus.

C'est ainsi qu'un des preux de cette grande armée  
 Qui conquiert tant d'états et tant de renommée ,  
 Sous un toit ignoré de la faveur des cours ,  
 Dans un repos obscur passait ses derniers jours.

Fier d'attacher son nom aux fastes de la guerre ,  
 Son fils , Jule , à sa voix , ceignit le cimenterre ,  
 Alors que nos guerriers , pour lui rendre ses loix ,  
 A l'Espagne éperdue imposaient leurs exploits.  
 Mais , hélas ! quand le Roi , les regards sur Athènes ,  
 Désigna les sauveurs de ces plages lointaines ,  
 Les projets séduisants qu'enfantait sa valeur  
 Se sont évanouis comme un rêve trompeur.  
 La Grèce , en bénissant les drapeaux de la France ,  
 Ne le nommera point dans sa reconnaissance ;  
 Et son glaive , exilé des murs du Parthénon ,  
 Sur leurs nobles débris n'inscrira point son nom.

Poursuivi nuit et jour de cette seule image ,  
 Il pleurait les lauriers ravis à son courage ,  
 Lorsqu'un bruit , que le Rhin écoute avec transports ,  
 Annonce que le Roi vient visiter ses bords.

Des rives de la Marne aux champs de la Moselle ,  
 Tout a repris soudain une face nouvelle.  
 Le peuple des cités , jaloux de ses travaux ,  
 Décore ses remparts de portiques nouveaux ;

Elève avec orgueil d'élégantes colonnes ;  
 De festons somptueux , de drapeaux , de couronnes ,  
 Emblèmes révévés de l'empire des lys ,  
 Sème de toutes parts ses chemins embellis :  
 Tandis que du hameau les habitants agrestes  
 De verdure et de fleurs couvrent leurs toits modestes ;  
 Trop heureux mille fois si leurs soins empressés  
 Au village voisin ne sont point surpassés ;  
 Et si le Roi , surtout , d'un regard d'indulgence  
 Honore les tributs de leur reconnaissance !

Spectateur assidu de ces brillants apprêts ,  
 Jule au fond de son cœur ne sent plus de regrets.  
 Si de nombreux exploits manquent à ses services ;  
 Si son front est privé de nobles cicatrices ;  
 Et s'il ne peut , un jour , à son humble foyer ,  
 Pour prix de sa valeur , rapporter un laurier :  
 A défaut de combats et de chants de victoire ,  
 De plus doux souvenirs riront à sa mémoire ;  
 Et les récits touchants de la bonté du Roi  
 Du moins à la veillée épargneront l'effroi.

Le Prince , cependant , loin des bords où la Seine  
 Roule entre des palais son onde souveraine ,  
 D'un voyage embelli par des fêtes d'amour ,  
 A vu trop vite , hélas ! briller le dernier jour.  
 Partout , dans les cités , aux champs comme au village ,  
 Le peuple , à flots pressés , vole sur son passage ;  
 Partout les vœux bruyants de la fidélité  
 Lui disent un amour qu'il a tant mérité  
 Alors que cette France , où grondaient tant d'orages ,  
 A sa voix paternelle oublia ses naufrages.  
 Mais des soins plus pressants ont arrêté ses yeux ,  
 Et l'Alsace attristée a reçu ses adieux.

Déjà régnaient les jours où l'Automne accablée  
Soulève avec effort sa tête dépouillée.  
Le rapide Aquilon , en tourmentant les airs ,  
Sur son aile de neige apportait les hivers ;  
Et , loin des camps muets où le cri des trompettes  
Ne se confondait plus à l'appel des vedettes ,  
Le semestre inactif à nos jeunes guerriers  
De leur chaumière absente indiquait les foyers ,  
Jusqu'à l'heure où , paré de sa robe éclatante ,  
Le Printemps les retrouve assemblés sous la tente.

Vers le toit paternel que demandent ses vœux ,  
Jules , avec transport , s'est élancé comme eux ;  
Et déjà , dans le fond de l'obscur vallée ,  
Ses yeux ont deviné la chaumière isolée  
Où , près de son vieux père , il eût vu le bonheur  
Si la gloire jamais n'eût enflammé son cœur.  
Son retour du village a comblé l'espérance.  
On s'empresse , on demande avec impatience  
Ces fêtes où le Roi recevait chaque jour  
Des hommages touchants de respect et d'amour ;  
Et lui , pour satisfaire aux vœux de la veillée ,  
Rassemble à ces récits la foule émerveillée :

« Oui , j'ai suivi le Roi sur ces bords orageux  
« Où , fières de lever un front toujours neigeux ,  
« Les Vosges en grondant enfantent la Moselle.  
« Je l'ai vu dans les champs de ce peuple fidèle  
« D'où , grossi des tributs de vingt fleuves divers ,  
« Le Rhin court s'engloutir dans l'abîme des mers.  
« Je l'ai vu , mille fois , sous des arcs de feuillage ,  
« Sourire aux doux efforts des pâtres du village ,  
« Qui , des grandes cités rivaux ambitieux ,  
« Cherchaient à lui prouver à qui l'aimait le mieux.

» Je l'ai vu , dans le sein des cités opulentes ,  
« Prodiguant à l'envi ces paroles touchantes ,  
« Ces mots affectueux où le cœur attendri  
« Retrouve avec ivresse un des fils de Henri.  
« Je l'ai vu , tous les jours , aux pieds du sanctuaire ,  
« Humilier son front courbé par la prière ,  
» Et pour tous ses sujets demander au Seigneur  
« La paix et l'union , la gloire et le honneur.

« Je dirai les transports qu'enfantait sa présence ,  
« Les vœux , les cris du peuple et sa reconnaissance.  
« Mais c'est à votre cœur , qui parlera pour moi ,  
« A juger de l'amour que nous devons au Roi.

« A peine a-t-il franchi les portes de Lutèce  
« Qu'éclatent sur ses pas mille cris d'allégresse.  
« Jaloux , et dans l'espoir de contempler ses traits ,  
« Les laboureurs au loin ont quitté leurs guérets ;  
« Et , mêlés aux bergers de l'heureuse vallée ,  
« Ils dressent , dans les champs , des tentes de feuillée ,  
« Où les cris du hautbois , les sons du tambourin ,  
« D'une chanson rustique appellent le refrain.  
« Le front paré de fleurs , de timides bergères  
« Entrelacent leurs pas dans des danses légères ;  
« Tandis que les vieillards , pour un autre Henri ,  
« Des couplets du bon Roi répètent l'air chéri.

« Cependant le soleil , déjà loin de ces plages ,  
« Cachait son front chargé d'un bandeau de nuages ,  
« Et d'un dernier regard il embrasait les cieux ,  
« Quand les remparts de Meaux s'offrirent à nos yeux.  
« Au seuil de la cité , des parvis de verdure  
« S'élevaient , orgueilleux de leur simple parure ;  
« Et , sous des toits de fleurs , des drapeaux éclatants  
« A la brise du soir livraient leurs plis flottants.

- « Soudain le canon gronde , et la cloche ébranlée  
« Du bonheur de la ville avertit la vallée.  
« Les magistrats émus , pour lui dire ses vœux ,  
« N'ont qu'à montrer au Roi ce peuple affectueux  
« Dont les élans d'ivresse et de reconnaissance  
« Ont trouvé pour toujours tant d'échos dans la France.  
« Guerriers et citoyens , pontifes , magistrats ,  
« Tous , pour bénir son nom , se pressent sur ses pas ;  
« Et , soit que , de nos arts explorant les merveilles ,  
« Il accorde un sourire aux fruits de tant de veilles ,  
« Soit que , des laboureurs consultant les besoins ,  
« Jusque sur leur chaumière il étende ses soins ;  
« Ou qu'aux pieds des autels sa pieuse constance  
« Demande chaque jour le bonheur de la France :  
« Partout des cris d'amour , élanés vers le ciel ,  
« Portent les vœux du peuple aux pieds de l'Éternel.
- « Enfin la nuit s'écoule ; et , dans les airs moins sombres ,  
« Les feux naissants du jour éclaircissent les ombres.  
« De rapides coursiers précipitent son char ;  
« Mais , pour le retenir , pour briguer un regard ,  
« Les pâtres attentifs , au seuil de leurs villages ,  
« Ont couvert les chemins de festons , de feuillages ;  
« Tant leur reconnaissance a besoin d'exprimer  
« Que le cœur des français n'a cessé de l'aimer !
- « C'est ainsi qu'Épernai , Toul , Nancy , Lunéville ,  
« Et Colmar , et Saverne , et cette antique ville  
« Qui de Francus , dit-on , reçut avec fierté  
« Un nom que trois mille ans le temps a respecté ,  
« Rivaies pour montrer leur profonde allégresse ,  
« De leur fidélité feront parler l'ivresse ,  
« Quand le Roi , dans leur sein , daignera tour-à-tour  
« Recueillir leur hommage et leurs tributs d'amour.

« Aux forêts du vallon empruntant sa parure ,  
« Châlons n'offrait partout qu'un berceau de verdure ,  
« Où de nombreux drapeaux , sous des voûtes de fleurs ,  
« Dans les airs embaumés mariaient leurs couleurs.  
« Là , par les mêmes cris notre amour se déploie.  
« Attaché sur ses pas , le peuple , ivre de joie ,  
« Poursuit de vœux touchants ce Roi dont les bienfaits  
« Ont soumis pour toujours le cœur de ses sujets ;  
« Qui , quand des jours de deuil s'étendaient sur la France ,  
« D'un meilleur avenir ralluma l'espérance ;  
« Et qui , fort de l'appui d'un pacte respecté ,  
« Allie enfin le trône avec la liberté.

« Il admire long-temps l'école où l'industrie  
« De modestes travaux enrichit la patrie.  
« Là , les métaux , domptés par de puissants efforts ,  
« Se courbent avec grâce en flexibles ressorts ;  
« Ici , le bois qui cède à des haches pesantes ,  
« Revêt d'un char léger les formes élégantes ;  
« Plus loin , en un brasier , l'airain coule enflammé ,  
« Et des traits les plus chers reparaît animé.

« Honneur à Liancourt , qui , par sa bienfaisance ,  
« A conquis , dans ces murs , tant de reconnaissance !  
« Athènes sur son front n'eût rien vu de mortel ,  
« Et près de Triptolème eût dressé son autel.

« Le Roi s'arrache enfin à ces nobles hommages ;  
« Et , loin de la Champagne , il atteint les rivages  
« Où Verdun , à l'abri de ses dormantes eaux ,  
« Peut long-temps de la guerre ignorer les fléaux.  
« Là , soit que le soleil ait dissipé les ombres ,  
« Soit que l'astre des nuits , couvert de voiles sombres ,  
« Dérobe à la cité son cours silencieux ,  
« Et s'avance inconnu sur la voûte des cieux ,

« Le nom chéri du Roi, qu'implore un peuple immense ,  
« Jusque dans les prisons réveille l'espérance ,  
« Et du fond des cachots , échappé dans les airs ,  
« Des mains de l'infortune a fait tomber les fers.

« Cependant les vallons qu'arrose la Moselle  
« S'animent des transports de ce peuple fidèle  
« Dont le sol belliqueux enfante les soldats ,  
« Les moissons, et le fer dont s'armerait leur bras ,  
« Si , poussé dans leurs champs par sa folle arrogance ,  
« Un autre Charles-Quint défiait leur vaillance.

« Sous un ciel dégagé de nuages brumeux ,  
« Metz nous ouvre à son tour ses remparts orgueilleux ,  
« Qui protègent au loin de fertiles rivages ,  
« Et jamais d'un vainqueur n'ont subi les outrages.  
« Son fils.... Mais quel spectacle a frappé ses regards ?  
« Dans un camp que les flots ceignent de toutes parts ,  
« S'élèvent devant lui de superbes portiques ,  
« Où du Trocadéro les palmes ibériques  
« S'unissent aux lauriers que les vaisseaux français  
« Aux mers de Navarin ont conquis pour la paix.

« Tout-à-coup le canon , dans la plaine enflammée ,  
« Mugit , en vomissant des torrents de fumée .  
« Le boulet , échappé de sa bouche de fer ,  
« Suit le chemin que l'œil lui commande dans l'air ;  
« Et brise , plus terrible et plus prompt que la foudre ,  
« Le but inoffensif qu'il a réduit en poudre.

« Ici des bataillons , par des feux redoublés ,  
« Réveillent l'ennemi dans ses forts crénelés ;  
« A pas précipités s'élancent dans la plaine ,  
« Et fixent un instant la victoire incertaine.

« Mais , loin des bastions qu'ils avaient menacés ,  
« Sous des feux plus puissants , ils s'éloignent chassés.  
« En vain pour résister ils s'arment de courage ;  
« Vaincus , leur désespoir feint une aveugle rage.  
« Le salpêtre , enfermé dans un gouffre brûlant ,  
« Déchire avec fracas le sol étincelant ;  
« Mais la foudre rivale , à son tour allumée ,  
« Parmi des tourbillons de flamme et de fumée ,  
« Dans les airs obscurcis , jette au loin dispersés  
« De leurs murs de gazons les débris renversés.

« Du pied de ces remparts qui s'entouraient naguère  
« Du prestige qu'enfante un siège imaginaire ,  
« S'éloignent tout-à-coup de fragiles vaisseaux  
« Que la rame empressée emporte sur les eaux ;  
« Et qui , fixés enfin sur les vagues profondes ,  
« Réunissent les bords que séparaient les ondes.  
« Sur ce chemin douteux le Roi s'est avancé.  
« Mais de quelle terreur notre sang s'est glacé  
« Quand , sous ses pieds , le pont s'affaisse , se balance ?  
« Nous écoutons ses pas dans un morne silence....  
« Mais bientôt tous les cœurs ont déposé l'effroi ;  
« Et des cris de bonheur ont salué le Roi  
« Qui , tranquille et serain sur le lointain rivage ,  
« De notre amour pour lui reçoit ce nouveau gage.

« Enfin il a gravi ces rochers sourcilleux  
« D'où s'élançaient jadis deux peuples belliqueux ,  
« Qui , dans leurs champs rivaux disputant de furie ,  
« Le cimeterre en main déchiraient la patrie.  
« Abjurant leur querelle et leurs sanglants exploits ,  
« Ils ont soumis leur front au scèptre de nos rois ;  
« Et , jaloux de subir sa noble dépendance ,  
« Ne forment plus de vœu qui ne soit pour la France.

« L'Alsace alors étale à nos regards surpris  
« Ces riantes cités , ces villages fleuris ,  
« Où des fils d'Israël les tribus fugitives  
« Ont d'un autre Jourdain trouvé les douces rives ;  
« Et , des murs de Sion exilant leurs regrets ,  
« Goûté dans nos foyers les douceurs de la paix .

« Sur des chars gracieux , dans leurs habits de fête ,  
« Et brillantes des fleurs qui couronnent leur tête ,  
« Les filles du vallon , des cités , des hameaux ,  
« Volent , et dans les airs , agitent des drapeaux :  
« Tandis que leurs époux , leurs amants ou leurs frères ,  
« Parés de ses couleurs et d'écharpes légères ,  
« Aux cris de la trompette et des clairons guerriers ,  
« Précipitent le vol de leurs nobles coursiers .

« Des rives de la Sort jusqu'aux plaines fécondes  
« Où l'Ill révèle au loin la source de ses ondes ,  
« Ce cortège empressé volera sur ses pas ,  
« Pour lui montrer ces monts qui , chargés de frimas ,  
« Abandonnent le Rhin sur les bords de l'Alsace ,  
« Et cachent dans les airs leur couronne de glace .

« Dès qu'aux champs de Saverne il a jeté les yeux ,  
« L'ombre épaisse des nuits , qui recouvrait les cieux ,  
« Resplendit tout-à-coup des torrents de lumière  
« Dont se revêt au loin l'Alsace tout entière .  
« A cet heureux signal , Strasbourg a tressailli ;  
« Et le Roi , dans ses murs par l'amour accueilli ,  
« Voit enfin que ce peuple et soumis et fidèle  
« Du plus pur dévouement peut offrir le modèle .

« Ses sujets empressés ont seuls , jusqu'à ce jour ,  
« Fait parler à ses pieds leurs vœux et leur amour .

« Ici , pour le fêter désertant leurs provinces ,  
« Accourent avec nous une foule de princes  
« Qui des bords du Neker viennent de toutes parts  
« Confondre sur lui seul leurs avidés regards ;  
« Et puiser à la fois , dans l'exemple qu'il donne ,  
« La grâce et les vertus qui parent la couronne.

« Dans la plaine enflammée , il revoit ses soldats  
« Que naguère son fils conduisait aux combats ,  
« Quand des monts de Pyrène aux limites d'Alcide  
« La victoire avec eux marcha d'un pas rapide.  
« Là , sur le fleuve immense , il voit d'autres vaisseaux  
« Construire des chemins qui flottent sur les eaux ,  
« Et de nos bataillons les colonnes profondes ,  
« A pas précipités , s'avancer sur les ondes ,  
« Comme si des combats le signal destructeur  
« Aux bords du Tanaïs appelait leur valeur.  
« Ici , l'airain brûlant s'échappe en flots liquides ,  
« Pour reparaître armé des bouches homicides  
« Qui vomissent au loin la mort et la terreur ,  
« Et du tonnerre en feu nous prêtent la fureur.  
« Plus loin s'offre à ses yeux la chapelle éplorée  
« Où repose à jamais la dépouille sacrée  
« Du preux dont Fontenoi vit les derniers hauts faits ;  
« Et veuve cependant des cendres du français (1)  
« Qui , confiant au bois la parole tracée ,  
« Sur un papier muet la retrouva fixée ,  
« Et , nouveau Prométhée , alluma de ses mains  
« Le flambeau dont la presse éclaire les humains.

« Enfin s'ouvre à sa voix le solitaire asile  
« Où la faible vieillesse et l'enfance débile ,

---

(1) Guttemberg.

« Près du lit où souvent gémissent leurs douleurs ,  
« Trouvent la charité pour essuyer leurs pleurs.  
« Lentement consumés d'une atteinte homicide ,  
« Là , quelques malheureux , au teint pâle et livide ,  
« Poussaient avec effort des soupirs oppressés .  
« Que semblaient refuser leurs poumons embrasés.  
« En vain des magistrats la foule consternée  
« Lui montre de ces maux la trace empoisonnée ;  
« Rien n'arrête le Prince ; il vole , sans frayeur ,  
« Leur donner un espoir qui n'est plus dans son cœur ;  
« Et , pour prix du bienfait qui s'attache à sa vue ,  
« Les mourants , animés d'une force imprévue ,  
« Sur un bras défaillant se soulèvent encor ,  
« Et tombent satisfaits sur leur couche de mort.

« Colmar avait reçu sa visite chérie.  
« Fière de ses travaux et de son industrie ,  
« Mulhausen , dans ses murs , appelle ses regards  
« Sur les produits nouveaux qu'ont enfantés nos arts.

« De bonheur et de joie agiles messagères ,  
« S'éloignent devant nous des colombes légères ,  
« Qui , remontant de l'Ill les bords industriels ,  
« Se perdent tour-à-tour dans la voûte des cieux ,  
« Volent ; et , dans les champs témoins de leur passage ,  
« D'une auguste faveur laissent l'heureux présage.  
« Sur le sommet des tours qui parent la cité ,  
« Leur prophétique essor soudain s'est arrêté ;  
« Et Mulhausen ravie avec grâce déploie  
« Ses pavillons de gaze et ses tentes de soie.

« Sur les bords animés de ces larges canaux ,  
« Que la main des mortels a dotés de leurs eaux ,

\* S'élève le palais où l'active industrie  
« Des merveilles de l'art enrichit la patrie.  
« Là , se trouvent épars ces voiles , ces tissus ,  
« Que la France impuissante enviait à l'Indus  
« Avant que , dans l'airain la vapeur enfermée  
« Prêtât à nos métiers sa force comprimée.  
« Là , de neigeux duvets , transformés en réseaux ,  
« S'échappent lentement des flancs de ces rouleaux  
« Qui , chargés avec soin de couleurs étrangères ,  
« Déposent en glissant leurs nuances légères.  
« Là , les tissus vieillis et long-temps rebutés  
« Des vêtements de lin que le pauvre a portés ,  
« Du pilon obstiné subissent les injures ,  
« Et , dépouillés bientôt de leurs formes impures ,  
« Sous un aspect nouveau renaissent à nos yeux ,  
« Pour se parer enfin des dessins onctueux  
« Que la main d'Aloys (1) confia la première  
« Au marbre obéissant des monts de la Bavière.

« Aujourd'hui que nos arts , désormais sans rivaux ,  
« Des peuples de l'Asie ont vaincu les travaux ,  
« Ces tissus voyageurs , dans les champs du Tropique ,  
« Vogueraient de l'Oxus aux mers de l'Atlantique ,  
« Si le commerce , enfin ouvrant ses ailes d'or ,  
« Vers ces lointains climats dirigeait son essor.  
« Mais hélas ! d'autres soins commandent sa souffrance :  
« L'Amérique est fermée aux vaisseaux de la France ;  
« Et le Prince en secret gémit d'une rigueur  
« Que les destins encore imposent à son cœur.

« Lunéville , à son tour , l'appelait à ces fêtes  
« Ou nos jeunes guerriers préludent aux conquêtes

---

(1) Aloys Senefelder.

« Que la France avec eux pourrait un jour tenter  
« Si jamais quelques rois osaient nous insulter ,  
« Ou si , pour son bonheur , il lui fallait encore  
« Retrouver les chemins des mers où naît l'aurore.  
« Le tonnerre , en grondant sur la voûte des airs ,  
« N'embrasait plus la nuit du feu de ses éclairs ;  
« Et , loin des flancs épais de ces pesants nuages  
« Que poussait sur son front le souffle des orages ,  
« Le soleil , en montrant son disque radieux ,  
« Ramenait la journée où le bronze pieux  
« Appelle les chrétiens aux pieds du sanctuaire ,  
« Pour célébrer du ciel la fête hebdomadaire.

« L'autel du sacrifice avait reçu nos vœux.  
« Soudain , mille coursiers au vol impétueux  
« S'élancent à la fois dans la lice guerrière ,  
« En jetant dans les airs des torrents de poussière.

« Je ne vous dirai point ces brillants escadrons  
« Qui dévoraient l'espace à la voix des clairons ;  
« Ces housards , ces chasseurs , ces dragons intrépides ,  
« De dangers et de gloire également avides ,  
« Qui , pleins du souvenir de leurs derniers exploits ,  
« A l'univers soumis pourraient dicter nos lois.

« Je ne vous dirai point qu'aux bords de la Moselle  
« Il retrouva partout une fête nouvelle ;  
« Et que , depuis l'instant qui voit naître le jour  
« Jusqu'à l'heure où la nuit annonce son retour ,

« La joie et le bonheur, l'ivresse et l'espérance ,  
« Du plus aimé des Rois révélaient la présence.

« Enfin il a quitté les bocages chéris  
« Où serpente la Seine en fuyant vers Paris ;  
« Et , plein du souvenir de ces brillantes fêtes ,  
« De l'amour de son peuple éclatants interprètes ,  
« Il rentre dans Lutèce , à la fois satisfait  
« Du bonheur de la France et du bien qu'il a fait. »

Jules avait parlé : les pâtres du village

Du Prince en même temps ont regardé l'image

Qu'au retour des combats jadis le vieux guerrier

Apporta de la Loire à son humble foyer.

On l'interroge encor ; on le presse de dire

Si , dans ces traits chéris où la bonté respire ,

Le fidèle burin a rendu tour-à-tour

La grâce et les vertus qui commandent l'amour ,

La majesté du trône unie à la clémence ,

Et surtout la douceur qui prescrit l'indulgence.

« Oui , dit Jule ; et bientôt vous pourrez comme moi

« Lire dans ses regards votre amour pour le Roi.

« Quand l'or de vos moissons flottera dans la plaine ,

« Vous le verrez vous-même aux rives de la Seine ;

« Et vous saurez alors , en contemplant ses traits ,

« Qu'il suffit de le voir pour l'aimer à jamais. »

Telle était des Normands l'espérance chérie.

« Il viendra , disaient-ils , aux champs de la Neustrie ;

« Et , de notre bonheur témoin affectueux ,  
« Il recevra partout l'hommage de nos vœux. »

Mais hélas ! ces désirs , que nous formions naguères ,  
Laisseraient , en fuyant , des douleurs trop amères ,  
Si la fille des Rois , en venant parmi nous ,  
N'eût fait naître l'espoir d'un bonheur aussi doux.  
Ella entendra nos cris , nos transports d'allégresse ;  
Et quand , auprès de Charles , aux remparts de Lutèce ,  
Le temps aura marqué l'heure de son retour ,  
THÉRÈSE lui dira jusqu'où va notre amour.

( Avril 1829. )

LA MORT DE L'IMPIE,

De,

Par M. Pr<sup>e</sup> DUMESNIL.

L'IMPIE, affamé de richesses,  
De crédit, d'honneurs, de pouvoir,  
A vu le sort, par ses largesses,  
Surpasser même son espoir :  
Il a su, par un art perfide,  
Grossir sa fortune rapide  
Des dépouilles de l'orphelin ;  
Et, d'apparences légitimes  
Voilant ses plus énormes crimes,  
Des grandeurs s'ouvrir le chemin.

Lui-même en son faste il s'adore.  
Ivre d'impures voluptés,  
Il se promet long-temps encore  
De nouvelles prospérités.  
L'insolent bonheur qu'il étale,  
Trouble d'un horrible scandale  
Les témoins de ses attentats :  
Voyant sa gloire et sa puissance,  
Ils doutent que la Providence  
Règle les choses d'ici-bas.

Hommes sans foi, d'un doute impie  
Abjurez les troubles secrets,

Et de la sagesse infinie ,  
Tremblants, adorez les décrets :  
Si Dieu, clément dans sa justice ,  
Souvent diffère le supplice ,  
C'est qu'il attend le repentir ;  
Et sur cet obstiné coupable  
Le châtiment inévitable  
Viendra bientôt s'appesantir.

Au milieu de ses pompes vaines ,  
Frappé d'une invisible main ,  
Il sent dans ses brûlantes veines  
Circuler un mortel venin.  
Lui dont chaque jour la mollesse  
Buvait la coupe enchanteresse  
Que les plaisirs ornaient de fleurs ,  
En proie au mal qui le consume ,  
Il tombe , abreuvé d'amertume ,  
Et gît sur un lit de douleurs.

Bientôt s'éteint son espérance ;  
Il va vous perdre pour jamais ,  
Voluptés , grandeurs , opulence ,  
Qu'il paya de tant de forfaits.  
Sa conscience se réveille ,  
Et du remords à son oreille  
Retentit la terrible voix ,  
Que sa perversité profonde ,  
Dans le bruyant fracas du monde  
Savait étouffer autrefois.

Quel délire sombre et farouche  
Tourmente ses sens agités !  
Autour de sa funèbre couche ,  
A ses regards épouvantés

Paraissent les spectres livides  
Des vierges simples et timides  
Qu'abusèrent ses faux serments,  
Et qui, par ses fourbes séduites,  
A l'opprobre, au malheur réduites,  
Ont expiré dans leur printemps.

Tremblant, à l'aspect de ses crimes,  
Loin d'un spectacle si hideux  
Il voudrait fuir; d'autres victimes  
Soudain s'offrent devant ses yeux;  
C'est l'orphelin, en son enfance,  
Par lui dépouillé sans défense;  
Ce sont ses rivaux de grandeur,  
Dont sa haine et sa noire envie  
Ont, par l'atroce calomnie,  
Détruit la fortune et l'honneur.

Lorsque de ces affreux nuages  
Sa raison sort pour quelque temps,  
De plus effroyables images  
Viennent redoubler ses tourments :  
A son ame, aux doutes en proie,  
Tour-à-tour sa terreur déploie  
Le néant, gouffre redouté,  
Qui contre le souverain Juge  
Lui promet à peine un refuge,  
Et l'implacable éternité.

Tu peux te la rendre propice,  
Pécheur; ton sort est dans tes mains,  
Tant que la céleste justice  
Suspend ses foudres incertains.  
Crois au Seigneur; d'un cœur sincère  
Déteste tes crimes; espère;

Aime un Dieu qui veut te sauver ;  
Et de tes plus noires souillures ,  
Ainsi que des torrents d'eaux pures ,  
Sa grâce viendra te laver.

Dieu daigne encore à ta détresse  
Offrir des soins consolateurs :  
Tandis qu'ingrats avec bassesse ,  
Tes faux amis, lâches flatteurs ,  
Te délaissent aux mercenaires  
Qui , pour de coupables salaires ,  
T'ont secondé dans tes forfaits ;  
Je vois l'envoyé charitable  
De la clémence inépuisable  
Heurter au seuil de ton palais.

Le pervers , en sa rage extrême ,  
Repousse le divin secours ;  
Sa bouche vomit le blasphème....  
Bientôt il se tait pour toujours :  
Le sang vers son cœur se retire ,  
Ses yeux s'éteignent, il expire  
Dans sa brutale impiété ;  
Et son Dieu , qui pour lui naguère  
Avait les entrailles d'un père ,  
N'est plus qu'un monarque irrité.

Pour aller subir la sentence  
Du grand arbitre de son sort ,  
Son ame , dans l'espace immense  
N'a point à prendre un long essor :  
Du corps dès qu'elle se dégage ,  
Dieu , comme une mer sans rivage ,  
L'environne de toutes parts ;  
Et, dans un seul trait de lumière ,

Des crimes de sa vie entière  
Offre la suite à ses regards.

Que peut une langue mortelle,  
Pour dire l'affreuse stupeur  
Qu'éprouve cette ame rebelle,  
En présence du Dieu vengeur ?  
L'Enfer même et ses feux horribles  
Lui semblent alors moins terribles  
Que l'aspect du courroux divin.  
Bientôt, comme un coup de tonnerre,  
Gronde l'arrêt juste et sévère :  
« Va, maudit, aux tourments sans fin. »





# **TABLEAU**

**DE**

## **L'ACADÉMIE ROYALE**

**DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS**

**DE ROUEN,**

**POUR L'ANNÉE 1829—1830.**

## SIGNES POUR LES DÉCORATIONS

- \* *Ordre de Saint-Michel.*
- \* *Ordre royal et militaire de Saint-Louis.*
- \* *Ordre royal de la Légion d'honneur.*
- \* *Ordre de l'Eperon d'or de Rome.*
- O. signifie Officier.*
- C. — Commandeur.*
- G. — Grand-Officier.*
- G. C. — Grand-Croix.*

# TABLEAU

## DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES

BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN,

POUR L'ANNÉE 1829—1830.

### OFFICIERS EN EXERCICE.

M. le Comte de MURAT (C. ✱), *Président.*

M. HOUEL, *Vice-Président.*

M. LEVY, *Secrétaire perpétuel pour la Classe des Sciences.*

M. BIGNON (N.), *Secrétaire perpétuel pour la Classe des Belles-Lettres et des Arts.*

M. DUBUC l'aîné, *Bibliothécaire-Archiviste.*

M. LEPREVOST, vétérinaire, *Trésorier.*

### ACADÉMICIENS VÉTÉRANS, MM.

| ANNÉES<br>de<br>récep-<br>tion. |                                                                                                                                                                                                     | ANNÉES<br>d'admis-<br>sion à la<br>Vétéran-<br>ce. |
|---------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| 1803.                           | Le Comte BEUGNOT (G. C. ✱), Ministre d'état, ancien Préfet du département de la Seine-Inférieure, président du Bureau de Commerce et des Colonies, à Paris, <i>rue Neuve-du-Luxembourg</i> , n° 31. | 1806.                                              |
| 1762.                           | D'ORNAY (Jean-François-Gabriel), doyen des Académiciens, membre de l'Académie de Lyon, de celles des Arcades de Rome et des Georgifiles de Florence, à St-Martin-de-Bocherville.                    | 1807.                                              |
| 1811                            | Le Baron ASSELIN DE VILLEQUIER (O. ✱), premier Président de la Cour royale, membre de la Chambre des Députés, <i>rue de la Seille</i> , n° 10.                                                      | 1819.                                              |
| 1803.                           | VITALIS ✱, ancien Secrétaire perpétuel de l'Académie pour la classe des sciences; Docteur ès sciences de l'Université; Professeur émérite des sciences phy-                                         | 1822.                                              |

siques au Collège royal de Rouen ; ancien Professeur de chimie appliquée aux arts ; membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes, Curé de Saint-Eustache , à Paris.

1815. BRIÈRE ✱ , Conseiller à la Cour de cassation , 1822.  
à Paris , *rue de Bondy* , n° 44.
1808. Le Baron LEZURIER DE LA MARTEL ( O. ✱ ) , 1823  
ancien Maire de Rouen , à Hautot.
1775. DESCAMPS ( Jean-Baptiste ) , Conservateur du Musée 1824.  
de Rouen , membre de l'Académie des Arcades de  
Rome , *rue Beauvoisine* , n° 31.
1803. PAVIE ( Benjamin ) , Manufact. , Trésorier honoraire , 1827.  
*faubourg St-Hilaire* , n° 75.
1819. RIBARD ( Prosper ) ✱ , ancien Maire de Rouen , 1828.  
*rue de la Vicomté* , n° 34.

### ACADÉMICIENS HONORAIRES , MM.

1824. S. A. S. Mgr le Cardinal Prince DE CROY , grand Aumônier  
et Pair de France , Commandeur de l'ordre du St-Esprit ,  
Archevêque de Rouen , etc. , *en son Palais archiépiscopal*.
1828. Le Comte DE MURAT ( C. ✱ ) , Conseiller d'état , Mem-  
bre de la Chambre des Députés , Préfet de la Seine-Infé-  
rieure , *en l'hôtel de la Préfecture*.

### ACADÉMICIENS RÉSIDANTS , MM.

1803. VIGNÉ ( Jean-Baptiste ) , D.-M , correspondant de la So-  
ciété de médecine de Paris , *rue de la Seille* , n° 4.  
LETELLIER , Inspecteur de l'Académie universitaire , *rue de  
Sotteville* , n° 7 , *faubourg St-Sever*.
1804. GODEFROY , D.-M. , *rue des Champs-Maillets* , n° 11.  
BIGNON ( N. ) , Docteur ès-lettres , Professeur émérite de  
rhétorique au Collège royal de Rouen et à la faculté des  
lettres , offic. de l'Université de France , *rue Sénécaux* , n° 55.
1805. Le Baron CHAPPAIS DE MARIVAUX ✱ , Conseiller à la Cour  
royale , *rue St-Jacques* , n° 10.

1805. PERIAUX ( Pierre ), ancien Imprimeur du Roi , membre de l'Académie de Caen , et des Sociétés d'agriculture et de commerce de Rouen et de Caen , *boul. Beauvoisine* , n° 74.  
MEAUME ( Jean-Jacques-Germain ), Professeur de mathématiques spéciales au Collège royal , *rue Poisson* , n° 31.
1808. DUBUC l'aîné , Chimiste , ancien Pharmacien à Rouen , membre du Juri médical du département de la Seine-Inférieure , de la Société centrale d'agriculture de même département , correspondant de l'Académie royale de médecine de Paris , etc. , etc. , *rue Percière* , n° 20.
1809. DUPUTEL ( Pierre ), *rue du Duc de Bordeaux* , n° 12.  
LE PRÉVOST ( Auguste ), de la Société des antiquaires de Londres ; de la Société royale des antiquaires de France ; des Sociétés d'agriculture de Rouen , Caen , Evreux et Bernay ; de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure , *rue de Buffon* , n° 21.  
LICQUET ( Théodore ), Bibliothécaire , *à l'Hôtel-de-Ville*.
1815. FLAUBERT , Docteur-Médecin , Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu , *rue de Lecat* , n° 7.  
LEPREVOST , Vétérinaire , *rue St-Laurent* , n° 3.
1816. LEVIEUX , Commissaire du Roi près la Monnaie de Rouen , *à l'Hôtel des Monnaies*.
1817. Le Baron ADAM ✱ , Président du Tribunal de première instance , *place St-Ouen* , n° 23.  
DUROUZEAU ✱ ✱ , Conseiller à la Cour royale , *place St-Eloi* , n° 6.  
LEPREVOST , Docteur-Médecin , *rue Malpala* , n° 112.
1818. LEFILLEUL DES GUERROTS ✱ , *rue de Florence* , n° 1.  
BLANCHE , D.-M. , *rue Bourgerue* , *vis-à-vis l'Hospice général*.  
THIL , Avocat , membre de la Chambre des Députés , *rue Dinanderie* , n° 15.
1819. DESTIGNY , Horloger , *place de la Cathédrale*.
1820. HELLIS fils , D.-M. , Médecin en chef de l'Hôtel-Dieu , *place de la Madeleine*.

1820. Le Comte DE RIVAUD LA RAFFINIÈRE (C. ✱) (G. O. ✱),  
Lieutenant-Général commandant la 15<sup>e</sup> division militaire ,  
*rue du Moulinet* , n<sup>o</sup> 5.

Le Marquis DE MARTAINVILLE ✱ , Gentilhomme de la  
chambre du Roi, Maire de Rouen, *rue du Moulinet*, n<sup>o</sup> 11.

1822. DELAQUÉRIÈRE (E.), Négociant, *rue du Fardeau*, n<sup>o</sup> 24.

1823. HOUEL , Avocat, *rue Sénécoux* , n<sup>o</sup> 10.

LÉVY, Professeur de mathématiques et de mécanique ; des  
Académies de Dijon et Bordeaux ; des Sociétés académiques  
de Strasbourg, Metz, Nantes et Lille ; Maître de pension,  
*rue Saint-Patrice* , n<sup>o</sup> 36.

LE PASQUIER ✱ , Chef de division à la Préfecture, *rue  
des Bons-Enfants*, n<sup>o</sup> 79.

DES-ALLEURS fils, D.-M., Médecin adjoint de l'Hôtel-Dieu ,  
etc., *rue des Charrettes*, n<sup>o</sup> 121.

1824. L'Abbé GOSSIER, Chanoine honoraire à la Cathédrale, *rue du  
Nord*, n<sup>o</sup> 1.

MAILLET-DUBOULLAY, Architecte en chef de la Ville, *quai  
de la Romaine* , n<sup>o</sup> 72.

PREVOST fils, Pépiniériste, au Bois-Guillaume, ( son adresse  
à Rouen, *rue du Champ-des-Oiseaux*, n<sup>o</sup> 68 ).

DUBREUIL, Direct. du Jardin des plantes, *au Jardin des plantes*.

LANGLOIS (E.-H.), Peintre, Professeur de dessin à l'École  
municipale, *rue Beauvoisine, enclave Sainte-Marie*.

LE TELLIER ✱ , Ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées ,  
*rue du Guay-Trouin*.

REISET ✱ , Receveur général des finances, *quai d'Harcourt*.

HOUTOU-LABILLARDIÈRE, ancien Professeur de chimie appli-  
quée aux arts, à *Déville*.

1825. BALLIN, Chef de division à la Préfecture, *rue de Crosne*, n<sup>o</sup> 2.

DUMESNIL (Pierre), *rue de la Chaîne*, n<sup>o</sup> 21.

1827. MORIN , Pharmacien , correspondant de l'Académie royale  
de médecine, de la Société de chimie médicale de Paris ,  
de la Société linnéenne et des Sciences physiques et chi-  
miques de la même ville ; de la Société académique de

- Nantes, et de plusieurs autres Sociétés savantes, *rue Bouvreuil*, n° 27.
1827. DEVILLE ( Achille ), membre de la Société des antiquaires de Normandie, de la Société des antiquaires d'Écosse, des Commissions des antiquités et des archives du département de la Seine-Inférieure, et de la Société d'émulation de Rouen, *rue de Fontenelle*, n° 2 bis.
1828. VINGTRINIER, D.-M., Chirurgien en chef des Prisons, *rue de la Prison*, n° 33.
- PIMONT ( Prosper ), Négociant, *rue Herbière*, n° 28.
1829. FOSSÉ ( Al. ) ✱ ✱, Capitaine de recrutement du département, *boulevard Beauvoisine*, n° 70.
- FLOQUET ( A. ) fils, Greffier en chef à la Cour royale.
- GIRARDIN ( J. ), Professeur de chimie appliquée aux arts, membre de plusieurs Sociétés savantes, co-rédacteur du Bulletin universel des sciences et de l'industrie, *rue Beauvoisine*, ancien local Sainte-Marie.

## ACADÉMICIENS CORRESPONDANTS, MM.

1766. Le Colonel Vicomte TOUSTAIN DE RICHEBOURG ✱, à St-Martin-du-Manoir, près Montivilliers.
1787. LEVAVASSEUR le jeune, Officier d'artillerie.
1788. Le Baron DESGENETTES ( C. ✱ ), Médecin, Inspecteur général des armées, à Paris, *quai Voltaire*, n° 1.
1789. MONNET, ancien Inspecteur des Mines, à Paris, *rue de l'Université*, n° 61.
- Le Chevalier TESSIER ✱ ✱, membre de l'Institut, Inspecteur général des Bergeries royales, à Paris, *rue des Petits-Augustins*, n° 26.
1803. GUERSENT, Professeur agrégé à la Faculté de Médecine, à Paris, *rue du Paradis*, n° 16, au Marais.
- LHOSTE, à Sartilly, près Avranches, départ<sup>e</sup> de la Manche.
- Le Comte CHAPTAL ✱ ( G. ✱ ), Pair de France, membre de l'Institut, à Paris, *rue de Grenelle-St.-Germain*, n° 88.

1803. MOLLEVAULT (C. L.), membre de l'Institut, à Issy, près Paris.  
L'Abbé DE LA RUE, membre de l'Académie de Caen, correspondant de l'Institut, à Caen.  
Le Baron CUVIER (G. O. ✱), Conseiller d'Etat, membre de l'Institut, à Paris, *au Jardin du Roi*.
1804. BOINVILLIERS, membre de l'Institut, à Paris, *vieille rue du Temple*, n° 19.  
DEGLAND, D. M., Professeur d'histoire naturelle, à Rennes.
1804. Le Baron DEMADIÈRES ✱, à Paris, *rue des Fossés-Montmartre*.
1805. BOUCHER, correspondant de l'Institut, Directeur des Douanes, à Abbeville.
1806. Le Baron de GÉRANDO (C. ✱), Conseiller d'Etat, membre de l'Institut, à Paris, *impasse Férou*, n° 7.  
DELABOUISSE, Homme de lettres, à Paris.  
BOÏELDIEU, Avocat, à Paris, *rue de l'Odéon*, n° 38.
1808. SERAIN, ancien Officier de santé, à Canon, près Croissanville.  
LAIR (Pierre-Aimé), Conseiller de Préfecture, Secrétaire de la Société d'Agriculture et de Commerce, à Caen.  
DELANCY ✱, Chef de division au Ministère de l'intérieur, à Paris, *rue Duphot*, n° 14.
1809. FRANCŒUR ✱, Professeur à la faculté des sciences, à Paris, *rue Cherche-Midi*, n° 25.  
HERNANDEZ, Professeur à l'Ecole de médecine de la Marine, etc., à Toulon.  
LAMOUREUX (Justin), à Bruxelles.
1810. ROSNAY DE VILLERS, Directeur du Dépôt de mendicité, à Amiens.  
DUBUISSON, Médecin, à Paris, *rue Hauteville*, n° 10.  
DUBOIS-MAISONNEUVE, Homme de lettres, à Paris, *rue de Vaugirard*, n° 36.  
DENIS, D.-M., à Argentan, département de l'Orne.  
Le Marquis DE BONARDI-DUMESNIL, ancien Officier de carabiniers, au Mesnil-Lieubray, canton d'Argueil, arrondissement de Neufchâtel.

1810. DELARUE, Pharmacien, secrétaire de la Société médicale, à Evreux.  
Le Comte Donatien DE SESMAISONS ✱ ( C. ✱ ), Gentilhomme de la chambre du Roi, membre de la Chambre des Députés, à Paris, *rue de Vaugirard*, n° 21 bis.  
SAISSY, Docteur-Médecin, à Lyon.  
BALME, secrétaire de la Société de médecine, à Lyon.  
LEROUX DES TROIS-PIERRES ✱, Propriétaire, aux Trois-Pierres, près St-Romain-de-Colbosc.
1811. L'Abbé LEPRIOL, ancien Recteur de l'Académie universitaire de Rouen, à Rennes.  
DE LAPORTE-LALANNE ✱, Conseiller d'Etat, à l'intendance du Trésor de la Couronne, *au Carrousel*.  
LESAUVAGE, D.-M., à Caen.  
LAFISSE, Médecin du Roi, à Paris, *rue de Grammont*, n° 23.
1812. HELLOT ✱, à Paris, *rue d'Astorg*, n° 17.  
BOULLAY ✱, Pharmacien, à Paris, *rue des Fossés-Montmartre*, n° 17.  
L'Abbé LA RIVIÈRE, inspecteur de l'Université, à Strasbourg.  
BRIQUET, Professeur de Belles-Lettres, à Niort.
1813. LAMANDÉ ✱, Inspecteur divisionnaire des Ponts et Chaussées, à Paris, *rue du Regard*, n° 1.  
GOIS fils, Sculpteur, à Paris, *quai Conti*, n° 23.  
FLAUGERGUES, Astronome, correspondant de l'Institut, à Viviers.
1814. TARBÉ DES SABLONS ✱, à Paris, *rue du Grand-Chantier*, n° 12.  
PÊCHEUX, Peintre, à Paris, *rue St-Florentin*, n° 14.  
MASSON DE SAINT-AMAND ✱, ancien Préfet du département de l'Eure, à Paris, *rue de Bellechasse*, n° 15.
1815. Le Maréchal Comte JOURDAN ✱ ( G. C. ✱ ), Pair de France, Gouverneur de la 7<sup>e</sup> Division militaire, *rue de Bourbon*, n° 52.  
PERCELAT, ancien Recteur de l'Académie universitaire de Rouen, à Paris.  
GEOFFROY, Avocat, à Valognes.

1815. **FABRE**, correspondant de l'Institut, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, à Brignoles.
1816. **BOIN**, Médecin en chef des Hospices, à Bourges.
- LOISELEUR DES LONGCHAMPS** ✱, D.-M., à Paris, *rue de Jouy*, n° 8.
- DUTROCHET**, D.-M., correspondant de l'Institut, à Chareau, près Château-Renault ( Indre-et-Loire ).
1817. **PATIN**, Bibliothécaire du château royal de St-Cloud, maître des conférences à l'ancienne École normale, à Paris, *rue Cassette*, n° 15.
- DESORMEAUX**, Professeur à la Faculté de Médecine, à Paris, *rue de l'Abbaye*, n° 16.
- MÉRAT**, Médecin, à Paris, *rue des Saint-Pères*, n° 17 b.
- HURTREL D'ARBOVAL**, Vétérinaire, à Montreuil-sur-Mer.
- MOREAU DE JONNÈS** ✱ ✱, Chef de bataillon, correspondant de l'Institut, à Paris, *rue Neuve-Bellechasse*, n° 10.
1818. **DE GOURNAY**, Avocat et Docteur-ès-lettres, à Caen.
- PATTU**, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, à Caen.
- BOTTA**, Homme de lettres, à Paris, *place St-Sulpice*, n° 8.
- Le Comte **DE KERGARIOU** ( O. ✱ ), Pair de France, à Paris, *rue du Petit-Vaugirard*, n° 5.
- Le Chevalier **ALISSAN DE CHAZET** ( O. ✱ ), Homme de lettres, à Paris, *rue Godot*, n° 37.
- Le Comte **DE MONTAUT** ✱, à Nointot, par et à Bolbec.
- Le Marquis **EUDÈS DE MIRVILLE** ✱, Maire, à Gommerville, par et à St-Romain.
1819. **BOUCHARLAT**, membre de la Société philotechnique, à Paris, *rue de Savoie*, n° 19, près du quai de la Vallée.
- Le Baron **MALOUET** ( C. ✱ ), ancien Préfet de la Seine-Inférieure, à Paris, *rue Godot*, n° 5.
- DEPAULIS**, Graveur, à Paris, *rue St-Germain-des-Prés*, n° 15.
1820. **GAILLON**, Naturaliste, Receveur principal des Douanes, à Abbeville.
- Le Baron **CACHIN** ✱ ( O. ✱ ), Inspecteur général des Ponts et Chaussées, à Paris, *hôtel de la Monnaie*.
1821. **VÈNE** ✱ ✱, Capitaine de génie, au Sénégal.

1821. BERTHIER, membre de l'Institut, à Paris, *rue d'Enfer*,  
n° 34.  
L'Abbé JAMET, Recteur, Instituteur des sourds-muets, à Caen.
1822. CHAUBRY, Inspecteur des Ponts et Chaussées en retraite, à  
Oyré, près la Flèche.  
L'Abbé LA BOUDERIE, Grand-Vicaire d'Avignon, à Paris,  
*cloître Notre-Dame*, n° 20.  
LE MONNIER (Hippolyte), Avocat, à Paris, *rue de Vau-*  
*girard*, n° 9.  
MOLÉON (de) ✱, Ingénieur des domaines de la Couronne,  
à Paris, *rue Tailbout*, n° 6.  
THIÉBAUT DE BERNEAUD, Secrétaire de la Société linnéenne,  
à Paris, *rue Cherche-Midi*, n° 5.  
BEUGNOT (Arthur), Avocat, à Paris, *rue du faubourg St.-*  
*Honoré*, n° 119.  
DESTOUET, D.-M., à Paris, *rue Ste-Marguerite*, n° 34.
1823. CHAUMETTE DES FOSSÉS, Consul général de France, à Lima.
1824. SOLLICOFFRE ✱, Directeur des Douanes, à St.-Malo.  
ESTANCELIN, Inspecteur des forêts de S. A. R. Mgr le Duc  
d'Orléans, à Eu.  
FONTANIER, Homme de lettres, à St-Flour, département  
du Cantal.  
MALLET ✱, Ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, à  
Paris, *rue du Regard*, n° 14.  
JOURDAN ✱, D.-M., à Paris, *rue de Bourgogne*, n° 4.  
MONFALCON, D.-M., à Lyon.  
BOURGEOIS (Ches), Peintre en portraits, à Paris, *place*  
*Dauphine*, n° 24.  
JANVIER (Antide), Horloger ordinaire du Roi, à Paris, *quai*  
*Conty*, n° 23.  
DELAQUESNERIE, Propriétaire-Agriculteur, à St-André-sur-  
Cailly.
1825. DESCHAMPS, Bibliothécaire-Archiviste des Conseils de guerre,  
à Paris, *rue Cherche-Midi*, n° 39.  
SALGUES, Médecin, à Dijon.

1825. Le Baron BOULLENGER ✱ , Procureur général à la Cour royale de Rouen.

PINEL ✱ , Juge de paix , au Havre.

D'ANGLEMONT ( Edouard ) , à Paris , *rue de Savoie* , n° 24.

DESMAREST , Professeur à l'Ecole royale vétérinaire d'Alfort , à Paris , *rue St-Jacques* , n° 161.

BENOIST , Lieutenant au corps royal d'État-Major , à Paris.

JULIA-FONTENELLE , D.-M. , Chimiste , à Paris , *rue de l'École-de-Médecine* , n° 12.

CIVIALE ✱ , D.-M. , à Paris , *rue Godot-de-Mauroy* , n° 30.

FERET , Antiquaire , à Dieppe.

PAYEN ✱ , Manufacturier , à Paris , *rue des Jeûneurs* , n° 4.

Le Comte BLANCHARD DE LA MUSSE , ancien Conseiller au Parlement de Bretagne , à Montfort , dépt d'Ille-et-Villaine.

1826. MOREAU ( César ) , Vice-Consul de France , à Londres.

MONTEMONT ( Albert ) , Homme de lettres , à Paris , *rue du Four-St-Germain* , n° 17.

LADVEZE , D.-M. , à Bordeaux.

SAVIN , D.-M. , à Montmorillon.

LENORMAND , Rédacteur des Annales de l'Industrie nationale , à Paris , *rue Percée-St-André-des-Arts* , n° 11.

BOÏELDIEU ✱ , membre de l'Institut , à Paris , *boulevard Montmartre* , n° 10.

BERGASSE ✱ , Procureur général près la Cour royale de Montpellier.

1827. GERMAIN , Pharmacien , à Fécamp.

HUGO ( Victor ) , Homme de lettres , à Paris , *rue Notre-Dame-des-Champs* , n° 11.

DE BLOSSEVILLE ( Ernest ) , à Amfreville , dépt de l'Eure.

DE BLOSSEVILLE ( Jules ) , à Paris , *rue de Richelieu* , n°.

DEMAZIÈRES ( J.-B.-H.-J. ) , Botaniste , à Lille.

MALO ( Charles ) , Homme de lettres , à Paris , *rue Dauphine* , n° 33.

1828. Le Baron C. A. DE VANSAY ( C. ✱ ) , Conseiller d'état , ancien Préfet de la Seine-Inférieure , Préfet , à Nantes.

COURT , Peintre , à Paris , *rue des Beaux-Arts* , n° 1.

1828. VIREY, Docteur-Médecin, à Paris, *place du Panthéon*.  
BONFILS, Docteur-Médecin, à Nancy.  
MAILLET-LACOSTE, Professeur au Collège royal de Caen.  
LAUTARD, Membre de l'Académie, à Marseille.  
DUPIAS, à Roumare.  
SPENCER SMITH, membre de la Société des Antiquaires de Normandie, à Caen.  
Le Baron DE MORTEMART-BOISSE ✱, Membre de la Société royale et centrale d'agriculture, etc., à Paris, *rue Duphot*, n° 12.  
MORIN, Ingénieur des Ponts et Chaussées.  
1829. COTTEREAU, Professeur agrégé à la Faculté de Médecine, à Paris, *rue du Petit-Carreau*, n° 19.  
FÉE, Chimiste, Pharmacien en chef de l'hôpital militaire, à Lille.  
POTEL, D.-M., à Evreux.  
GUTTINGUER (Ulric), à Paris.  
CAZALIS, Professeur de physique au Collège royal de Bourbon, à Paris.  
SCHWILGUÉ, Ingénieur des ponts et chaussées, au Havre.

## CORRESPONDANTS ÉTRANGERS, MM.

1783. Le Chevalier DE TURNOR, membre de la Société des Antiquaires, à Londres.  
Miss Anna MOOR, à Londres.  
1785. ANCILLON, Pasteur de l'Eglise française, à Berlin.  
1803. Le Comte DE VOLTA, Professeur de physique, associé de l'Institut, à Pavie.  
DEMOLL, Directeur de la Chambre des finances, et correspondant du Conseil des mines de Paris, à Salzbourg.  
Le Comte DEBRAY, Ministre et Ambassadeur de S. M. le Roi de Bavière, à Vienne.  
GEFFROY, Professeur d'anatomie à l'Université de Glasgow.

1803. ENGELSTOFF, Docteur en philosophie, Professeur adjoint d'Histoire à l'Université de Copenhague.  
CAVANILLE, Botaniste, à Madrid.  
John SINCLAIR, Président du Bureau d'agriculture, à Edimbourg.  
FAERONI, Mathématicien, Directeur du Cabinet d'histoire naturelle, correspondant de l'Institut, à Florence.
1812. VOGEL, Professeur de chimie à l'Académie de Munich.  
1816. CAMPBELL, Prof. de poésie à l'Institution royale de Londres.  
1817. Le Chevalier DE KIRCKHOFF, Médecin militaire, à Anvers.  
1818. DAWSON TURNER, Botaniste, à Londres.  
Le R. Th. FROGNALL DIBDIN, Antiquaire, à Londres.  
1825. Le Comte VINCENZO DE ABBATE, Antiquaire, à Alba.  
1827. DELUC, Professeur de Géologie, à Genève.  
1828. BRUNEL ✱, Ingénieur, inventeur et constructeur du Passage sous la Tamise, correspondant de l'Institut, à Londres.

## SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

- L'Institut, à Paris, *au Palais des Quatre-Nations*.  
L'Athénée des Arts, à Paris, *rue des Bons-Enfants*.  
La Société royale d'Agriculture, à Paris, *à l'Hôtel-de-Ville*.  
La Société médicale d'Emulation, à Paris.  
La Société des Sciences physiques, à Paris.  
La Société des Pharmaciens, à Paris.  
L'Académie des Sciences, etc., à Amiens.  
La Société des Sciences, Lettres et Arts, à Anvers.  
L'Académie des Sciences, à Besançon.  
La Société des Sciences, etc., à Bordeaux.  
La Société des Sciences, etc., à Boulogne-sur-Mer.  
L'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres, à Caen.  
La Société d'Agriculture et de Commerce, à Caen.  
La Société médicale, à Evreux.  
La Société des Sciences, etc., à Grenoble.  
L'Académie des Sciences, etc., à Dijon.  
La Société des Sciences, Lettres et Arts, à Nancy.

**La Société des Sciences et Arts , à Niort.**

**La Société des Sciences physiques et médicales , à Orléans.**

**L'Académie des Sciences , etc. , à Marseille.**

**L'Académie des Sciences , etc. , à Rennes.**

**La Société des Sciences et Arts , à Strasbourg.**

**L'Académie des Jeux floraux , à Toulouse.**

**La Société d'Agriculture , des Sciences et des Arts , à Tours.**

**La Société d'Agriculture , à Versailles.**

**L'Académie des Sciences , etc , à Lyon.**

**La Société des Lettres, Sciences et Arts , à Douai.**

**La Société de Médecine , à Lyon.**

**La Société des Sciences et des Arts , à Nantes.**

**L'Académie du Gard , à Nismes.**

**La Société libre d'Emulation et d'Encouragement pour les Sciences  
et les Arts , à Liége.**

**La Société d'Agriculture , Sciences et Arts de la Haute-Vienne , à  
Limoges.**

**La Société d'Émulation du Jura , à Lons-le-Saulnier.**

**La Société académique , à Metz.**

**La Société académique , à Aix.**

**La Société d'Agriculture , Sciences et Arts de Cherbourg.**





---

---

# TABLE

## DES MATIÈRES.

---

*DISCOURS d'ouverture de la Séance publique , par M. le  
docteur Le Prevost , président ,* I

### SCIENCES ET ARTS.

*Rapport fait par M. Cazalis , secrétaire perpétuel de la  
classe des sciences ,* II

#### OUVRAGES ANNONCÉS OU ANALYSÉS DANS CE RAPPORT.

##### PHYSIQUE ET MATHÉMATIQUES.

*Réflexions ( nouvelles ) sur les paratonnerres , par M.  
Dubuc ,* ibid.

*Discussion de M. Lévy , sur le même sujet , et réponse de  
M. Dubuc ,* 12

*Communication , par M. Lévy , d'une lettre de M. Gay-  
Lussac , et d'une autre de M. Fourier , membre de l'Ins-  
titut , sur le même sujet ,* 13

*Extrait d'un rapport fait à l'académie des sciences , relative-  
ment aux dégâts occasionnés par la foudre sur le magasin  
à poudre de Bayonne , quoiqu'il fût armé d'un paratonnerre;  
par M. Lévy ,* 14

*Rapport sur le manuel des poids et mesures , de M. Tarbé  
des Sablons ; par M. Periaux ,* ibid.

*Correspondance météorologique ( 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cahiers ) , par  
M. Morin , ingénieur ,* ibid.

*Rapport de M. Cazalis sur un mémoire d'optique de M.  
Bourgeois ,* ibid.

## CHIMIE.

- Recherches sur le principe vénéneux et sur les propriétés tinctoriales du coriaria myrtifolia*, par M. Dubuc, 14  
*Examen chimique des feuilles de coriaria*, par M. Morin, pharmacien, 17  
*Recherches sur la nature des principes qui composent le sang de poisson*, par M. Morin, 18  
*Note de M. Thibourmery, sur la présence du bleu de Prusse dans les sels de soude du commerce*, communiquée par M. Morin, 19

## MÉDECINE.

- De quelques effets singuliers produits par l'usage interne ou externe de certains médicaments*, par M. Cottureau; et rapport de M. Des Alleurs fils, 19  
*Mémoire de M. Pattel, sur les vers plats dans l'espèce humaine; et rapport par M. Des Alleurs fils*, 20  
*Thèse sur l'influence des travaux intellectuels sur le système physique de l'homme*, par M. Bégin; et rapport de M. Hellis. 21  
*Recherches sur les propriétés médicales du charbon de bois*, par M. Palman; et rapport de M. Godefroy, ibid.  
*Recherches sur la monomanie homicide; discours de rentrée de M. Leprevost, D.-M., président*, 21 et 23  
*Observations sur la monomanie homicide; par M. Vingtrinier*, 22 et 23  
*Relevés statistiques sur les enfants trouvés et sur les condamnations capitales; par M. Vingtrinier*, 24  
*Dissertations sur les affections cancéreuses du col de l'utérus*, par M. Avenel; rapport de M. Vingtrinier, 25  
*Mémoire sur divers points de médecine; par M. Avenel*, 25  
*Mémoire sur les sangsues*, par M. Renalt, ibid.

## HISTOIRE NATURELLE.

- Notice sur une espèce de pomme de terre recollée à Saint-Georges*; par M. Dubuc, 25

- Note sur la disparition du puceron lanigère ; par M. Dubuc ,*  
ibid.
- Eléments de minéralogie appliquée aux sciences chimiques ,*  
*par MM. Girardin et Lecoq ; et rapport de M. Houtou-*  
*Labillardière ,* 26
- Analyse du domite léger du Puy-de-Dôme , par M. Girar-*  
*din ,* ibid.
- Notice sur des os imprégnés d'une couleur verte , trouvés en-*  
*fouis dans le sol ; par M. Lévy ,* 27
- Notice sur deux œufs de poule hardés et réunis par un cordon*  
*membraneux ; par M. Leprévost , vétérinaire ,* ibid.
- Des lichens calicioides , par M. Aug. Le Prévost ; rapport*  
*par M. Leveux ,* 27
- Flora Gallica , par M. Loiseleur de Longchamps ; rapport*  
*par M. Le Turquier ,* ibid.
- Catalogue descriptif , méthodique et raisonné des espèces ,*  
*variétés et sous-variétés du genre rosier , cultivées chez*  
*l'auteur ; par M. Prevost , pépiniériste ; rapport de M.*  
*Dubreuil ,* ibid.
- Rapport de M. Leveux , sur un Ouvrage de M. Fée , sur le*  
*Lotos des anciens , et sur un autre de M. Desmazières ,* ibid.

#### INDUSTRIE. — AGRICULTURE.

- Rapport de M. Deville , sur un Mémoire de MM. Langlumé*  
*et Chevalier , contenant l'exposé de plusieurs procédés*  
*lithographiques ,* 28
- Notice sur un nouveau combustible tiré du dépôt des bains*  
*de teinture ; par M. Prosper Pimont ,* ibid.
- Rapport de M. Lévy , sur une brochure de M. Héricart de*  
*Thury , sur les puits artésiens ,* 28
- Traduction d'un Mémoire de sir William Congrève , sur une*  
*machine pour faire marcher les vaisseaux en mer , par la*  
*force des vagues ; par M. Lévy ,* 29
- Notice sur la culture , le rouissage et le broyement du chanvre*  
*et du lin dans ce pays ; par M. l'abbé Gossier ,* ibid.

|                                                                        |              |
|------------------------------------------------------------------------|--------------|
| <i>Ecole centrale des Arts et des Manufactures , établie à Paris ;</i> |              |
| <i>rapport , par M. Destigny , sur cet établissement ,</i>             | <i>ibid.</i> |
| <i>Rapport de M. Lévy , sur plusieurs numéros des Annales de</i>       |              |
| <i>l'industrie française ,</i>                                         | <i>ibid.</i> |
| <i>Détails donnés par M. Brunel , sur les travaux exécutés</i>         |              |
| <i>pour la construction d'un passage sous la Tamise ,</i>              | <i>ibid.</i> |
| <i>Rapport sur deux volumes publiés par la Société centrale</i>        |              |
| <i>d'Agriculture de Paris ; par M. Dubuc ,</i>                         | 30           |
| <i>Rapport de M. Gossier , sur le Recueil publié par la Société</i>    |              |
| <i>d'Emulation de Rouen ,</i>                                          | 31           |
| <i>Travaux des Sociétés correspondantes , et rapports par MM.</i>      |              |
| <i>Dubuc , A. Le Prévost , Le Pasquier , Godefroy , Gossier ,</i>      |              |
| <i>Periaux ,</i>                                                       | <i>ibid.</i> |
| <i>Travaux de la Société d'Agriculture de Rouen , et rapport</i>       |              |
| <i>par M. Meaume ,</i>                                                 | 31           |
| <i>PRIX proposé pour 1830 ,</i>                                        | 33           |

**MÉMOIRES DONT L'ACADÉMIE A DÉLIBÉRÉ L'IMPRESSION  
EN ENTIER DANS SES ACTES.**

|                                                                  |    |
|------------------------------------------------------------------|----|
| <i>RECHERCHES chimiques sur le sang de poisson , faites sous</i> |    |
| <i>le rapport de la chimie judiciaire ; par M. Morin , phar-</i> |    |
| <i>macien ,</i>                                                  | 35 |
| <i>De la matière colorante du sang de poisson ,</i>              | 39 |
| <i>Du sang de poisson considéré sous le rapport chi-</i>         |    |
| <i>mico-judiciaire ,</i>                                         | 41 |
| <i>Résumé ,</i>                                                  | 43 |

|                                                               |    |
|---------------------------------------------------------------|----|
| <i>RAPPORT sur le Mémoire géologique envoyé au concours ;</i> |    |
| <i>par M. Aug. Le Prévost ,</i>                               | 45 |
| <i>Proclamation du nom de l'auteur couronné ,</i>             | 74 |

**CLASSE DES BELLES-LETTRES ET ARTS.**

|                                                            |    |
|------------------------------------------------------------|----|
| <i>Rapport fait par M. Bignon , secrétaire perpétuel ,</i> | 77 |
|------------------------------------------------------------|----|

**OUVRAGES ANNONCÉS OU ANNALYSÉS DANS CE RAPPORT.**

|                                                                |    |
|----------------------------------------------------------------|----|
| <i>Rapport de la société académique d'Aix , sur le système</i> |    |
| <i>d'éducation de M. Maître , de Brignoles ,</i>               | 79 |

- Discours de M. Aug. Le Prevost, président de l'association pour l'enseignement mutuel, à Rouen,* ibid.
- Travaux de la société de la morale chrétienne, à Paris,* ib.
- Travaux des sociétés correspondantes,* ibid.
- 20<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> vol. de la société des antiquaires de Londres,* ib.
- Épître d'un vieux poète à son ami devenu poète de cour, par M. Frédéric Lequesne,* 80
- Notice sur la tour de Londres, par M. Tougard,* ibid.
- Analyse du précis de 1828, par M. Lautard, de l'Académie de Marseille,* ibid.
- Notice sur les hôpitaux de Rouen, par M. Legras,* ibid.
- La Domfrontienne, épître en vers libres, M. de B\*\*\*, à M. Casimir Delavigne,* ibid.
- Second extrait des études poétiques de M. Et. Thuret, de l'Académie de Caen,* 81
- Discours de M. Vandeuvre, en sa qualité de procureur général à la Cour royale de Rouen.* 81
- Notice historique sur Zwingli, par M. l'abbé La Bouderie,* ib.
- Pelage, tragédie de M. Fée; et rapport de M. Fossé,* ib.
- Voyage dans les quatre parties du monde, par M. Albert Montémont,* ibid.
- Notice sur M. Bruguière de Sorsum, par M. Spencer Smith,* ib.
- Traduction en vers français du The Voyager, de M. de Sorsum, par M. Ed. Smith,* ibid.
- Groupe de Leda, en plâtre, de M. Gois,* ibid.
- Tobie mourant, pièce de vers de M. Boinvilliers,* ibid.
- Notice nécrologique sur M. Rever,* ibid.
- Dissertation sur les portraits de Henry VIII et de François I<sup>er</sup>, existants à l'hôtel de Bourgtheroulde, par M. Delaquerrière,* 83
- Eloge de Bossuet, par M. Floquet fils; et rapport par M. Durouzeau,* ibid.
- Réflexions sur Alain Blanchard, par M. Aug. Le Prevost,* ib.
- Traduction en vers des Bucoliques de Virgile, par M. Ach. Deville; et rapport de M. Duputel,* ibid.

|                                                                                                                                                           |         |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| <i>Rapport de M. Licquet sur trois tomes de l'Archeologia de la société des antiquaires de Londres ,</i>                                                  | 84      |
| <i>Rapport de M. Hellis , sur la notice historique des hôpitaux de Rouen ,</i>                                                                            | 85      |
| <i>Discussion sur l'emploi de la lettre, t au pluriel des noms masculin polysyllabiques terminés en ant et en ent , par MM. Lévy , Bignon et Ballin ,</i> | 86 à 88 |
| <i>L'Infanticide , poème élégiaque , par M. le capitaine Fossé ,</i>                                                                                      | 89      |
| <i>Réponse de M. Dumesnil , vice-président , à M. Fossé ,</i>                                                                                             | 93      |
| <i>Discours de réception de M. Floquet fils , sur Santeul ,</i>                                                                                           | ibid.   |
| <i>La Mort de l'impie , stances ; par M. Pierre Dumesnil ,</i>                                                                                            | ibid.   |
| <i>Notice nécrologique sur M. Marquis , par M. Langlois ,</i>                                                                                             | ibid.   |
| <i>Voyage de S. M. Charles X , en 1828 , dans les départements de l'Est de la France , poème ; par M. A. Fossé ,</i>                                      | ibid.   |
| <i>Présence de M. D'Ornay , âgé de 100 ans , doyen des Académiciens ,</i>                                                                                 | 94      |
| <i>PRIX proposé pour 1830 ,</i>                                                                                                                           | 95      |

**MÉMOIRES DONT L'ACADÉMIE A DÉLIBÉRÉ L'IMPRESSION  
EN ENTIER DANS SES ACTES.**

|                                                                                                               |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <i>ESSAI sur les Hymnes de Santeul , par M. Floquet ,</i>                                                     | 97  |
| <i>NOTICE sur M. A. L. Marquis , par M. E. H. Langlois ,</i>                                                  | 115 |
| <i>CATALOGUE abrégé des différents Ouvrages de M. Marquis ,</i>                                               | 129 |
| <i>VOYAGE du Roi en Alsace , ou la Veillée du Hameau ; par M. Al. Fossé ,</i>                                 | 133 |
| <i>LA MORT de l'impie , Ode , par M. Pierre Dumesnil ,</i>                                                    | 149 |
| <i>TABLEAU de l'Académie royale des sciences , belles-lettres et arts de Rouen , pour l'année 1829—1830 ,</i> | 157 |

**FIN DE LA TABLE.**